J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 75 (24 pages) UN NUMÉRO 60 c. Mercredi 31 mars 1976

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

En Gruyère, seize mois de prison sans sursis pour un chauffard...

(Page 9)

TVA en Suisse : proposition du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Notre actuel impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) pourrait être transformé en un impôt sur la consommation selon le principe de la valeur ajoutée (TVA). La nouvelle taxe serait introduite par voie d'ordonnance dès le 1er octobre 1977. En outre, l'impôt fédéral direct (impôt de défense nationale) serait revisé pour la période fiscale 1977-78.

Préparé dès le printemps 1972, au vu de la détérioration des finances fédérales, ce projet, soumis à la procédure de consultation l'année passée, rend nécessaire une révision constitutionnelle. Il a été approuvé le 24 mars dernier par le Conseil fédéral, en même temps que le message sur l'initiative socialiste en vue d'un impôt sur la richesse. Ces deux objets seront soumis au parlement le plus rapidement possible.

La TVA, selon les sources proches du Conseil fédéral, assurerait des rentrées plus importantes à la Confédération qui en a un urgent besoin pour pouvoir faire face aux nombreuses tâches que le peuple exige d'elle et pour compenser les moins-values dues à la réduction des droits de douane. Si les deux réformes sont acceptées par le parlement, puis par le peuple, la TVA rapporterait compte tenu des allégements consentis au titre de l'impôt fédéral direct, 3 milliards de rentrées supplémentaires en 1978 et 3,1 milliards en 1979.

La fiscalité suisse est moins exigeante que celle de nos voisins puisqu'elle est inférieure aux 30 % du PNB, alors que les Etats industriels d'Europe s'inscrivent entre 35 % et 42 %. La charge en contributions indirectes est particulièrement moins forte : 8,5 % du PNB en 1971 en Suisse contre 12 % en RFA et 15 % en France. Le rendement provenant de la consommation a augmenté beaucoup plus modestement, cependant que les ressources des impôts sur le revenu et la fortune ont plus que triplé.

(Lire la suite en page 11).,

Pas si vite M. Chevallaz !

Les affirmations assénées par M. Chevallaz et son état-major ne doivent pas faire oublier que l'introduction de la TVA n'est encore qu'un projet.

Or, ce projet, d'ores et déjà, a du plomb dans l'aile. Il cautionne, en effet, l'effarante politique des dépenses fédérales qui devrait aboutir au déficit record de 6 milliards en 1979...

Nous ne donnons donc pas cher de cette TVA, si la Confédération ne démontre pas, dans les plus brefs délais et par des actes, que les « mesures d'économie » dont on se gargarise à Berne ne sont pas que des mots. La situation des finances fédérales est désastreuse. Ce n'est pas y remédier que de proposer sans cesse de nouvelles recettes tout en mettant en évidence quelques petits millions coupés ici ou là... Il faut tailler dans les dépenses.

A bon entendeur !

Jean HOSTETTLER

LES IDÉES ET LES FAITS

Lettre d'Amérique

Les Etats-Unis stockent du pétrole

Le Congrès et le président Ford sont pour une fois tombés d'accord. Les Etats-Unis vont constituer une réserve d'un milliard de « barils » de pétrole, (*) de quoi vivre normalement pendant un an sans en importer une seule goutte. Ainsi, le pays devrait se trouver à l'abri d'un éventuel embargo. Mais il faudra, quand même, sept ans pour constituer cette gigantesque réserve.

Le pétrole sera emmagasiné dans des cavernes salines, abondantes dans certaines régions et dont un certain nombre sont déjà utilisées d'ailleurs pour stocker vivres et munitions pour cas de conflit nucléaire.

Science-fiction ? Non. Depuis des années les Etats-Unis, tout comme l'URSS et d'autres nations, accumulent de la sorte des métaux, du matériel militaire, des denrées alimentaires. C'est de la simple prévoyance — à condition d'avoir de la place libre, et des moyens financiers. Il n'en est pas moins vrai qu'en ce qui concerne le pétrole, un problème se pose : l'approvisionnement.

Lors du vote de la loi, le Congrès a laissé le président libre de décider d'où viendrait cet or noir. Craignant peut-être les réactions des compagnies pétrolières assez mécontentes de devoir renoncer aux augmentations de prix que leur eût permis une pénurie, M. Ford, semble-t-il, incline à acheter du pétrole américain. L'inconvénient est évidemment qu'on diminuera d'autant les réserves américaines en sous-sol encore inexploitées.

Le Congrès du reste a explicitement autorisé le président à mettre en exploitation trois gisements pétrolifères, ceux en particulier d'Elk Hills, en Californie, qui, propriété nationale, étaient « gardés » intacts pour les « besoins urgents » — en clair, lors d'une guerre où ils seraient aussitôt remis aux forces armées.

L'agence fédérale de l'énergie, bien qu'organisme gouvernemental, n'est apparemment pas d'accord. Profitant de ce que l'offre de pétrole arabe dépasse la demande, elle a, sans demander la permission, effectivement commencé a acheter dans de meilleures condtions que par le passé, du pétrole arabe et vénézuélien pour les fameux stocks. C'est évidemment prudent. On peut seulement redouter qu'en année électorale, sous la pression des grandes sociétés, M. Ford ne se retourne contre l'agence, coupable d'avoir pris de son propre chef pareille initiative.

Quoi qu'il en soit, le Congrès vient de donner au gouvernement américain une arme puissante pour tenter d'obliger les producteurs à baisser leurs prix, une arme à utiliser toutefois avec un gant de velours si l'on ne veut pas susciter de chocs en retour qui renforceraient le cartel arabe.

En même temps, les parlementaires ont fait du gouvernement américain un acheteur potentiel de pétrole sur le marché mondial, habilité désormais à ne plus passer par l'intermédiaire des compagnies. Voilà une sérieuse atteinte au mythe de la libre entreprise. Mais le public ne s'est pas avisé de cette véritable « révolution silencieuse ».

Victor ALBA

(*) 1 baril = 155,98 litres.

Une fillette victime du feu à Galgenen (SZ)

De notre correspondant :

Ce n'est que mardi que la police cantonale schwytzoise a confirmé que la petite Maria Pontillo, âgée de 2 ans ½, avait trouvé la mort dans un incendie, qui s'était déclaré lundi matin dans un immeuble vétuste, appartenant à l'entreprise Ruos-Kistler à Galgenen.

L'alarme a été donnée peu après huit heures par la sœur de la défunte, âgée de 4 ans. Le feu, qui avait pris dans une des chambres de l'appartement, eut rapidement de l'ampleur. C'est la raison pour laquelle les pompiers de Schwytz et de Galgenen eurent toutes les peines du monde à le maîtriser. Ce n'est que vers 10 heures que les pompiers, protégés par des masques à gaz, purent pénétrer dans la chambre à coucher, où la petite Maria gisait dans son lit. Elle avait trouvé la mort par asphyxie.

Ce drame est particulièrement tragique, car la mère de la petite défunte avait dû se rendre chez le médecin à 7 heures du matin. Avant de quitter l'immeuble, elle pria sa sœur de contrôler quand les deux enfants se réveilleraient. Une demi-heure avant que l'incendie ne se déclare, les deux fillettes dormaient encore profondément.

E. E.

(Lire la suite en page 11).

Une vue de la ville de Cabot dans l'Arkansas après le passage de la tornade (Téléphoto AP)

Tornades aux Etats-Unis

CANTON (Mississippi) (AFP). — Plusieurs tornades se sont abattues lundi sur le Mississippi et l'Arkansas, tuant au moins huit personnes et en blessant deux cent cinquante. Les dégâts, selon les autorités, sont considérables et l'on craint que d'autres victimes ne se trouvent ensous les décombres.

A Canton, où la tornade a été particulièrement violente, des voitures ont été catapultées en l'air et le centre de la ville a été gravement endommagé. Des équipes de secours ont été aussitôt alertées pour porter aide aux sinistrés.

Sans nouvelles d'un yacht suisse : six personnes se trouvaient à bord

LORIENT (AP). — Un yacht, le « Saint-Saphorin », parti de La Rochelle dans la semaine du 8 au 15 mars, n'a pas donné de ses nouvelles depuis une dizaine de jours, annonce le Centre régional opérationnel de sauvetage et de surveillance pour l'Atlantique de Lorient.

Le Saint-Saphorin a été vu le 17 mars aux Glennans où les membres de l'équipage ont confié à des amis de passage qu'ils étaient incertains quant à leur destination, une partie désirant se diriger vers les Sorlingues, l'autre vers l'Espagne. Le 18, le yacht est passé au Guilvinec où l'équipage a fait une provision importante de vivres. Le 19, il est passé au Raz-de-Sein et a été vu le 20 à Camaret.

Le skipper était attendu le 25 mars à Port-la-Forêt (Fouesnant, Sud-Finistère) pour prendre un autre bateau et l'amener à Cherbourg.

Les services des garde-côtes britanniques n'ont pas trouvé trace du bateau aux îles Sorlingues, mais les recherches vont s'intensifier dans les nombreuses baies et criques des îles.

Le « Saint-Saphorin », qui appartiendrait à M. Gaulis, de nationalité suisse, a six ressortissants suisses à bord : M. Eric Martison (skipper) étudiant, 23 ans de Montreux ; M. Gabriel Verrey, étudiant, 24 ans, de Lausanne ; M. Pasche, étudiant, 24 ans, originaire du canton de Fribourg ; Mlle Brigitte Chappuis, infirmière, 29 ans, Mlle Brigitte Delessert, étudiante, 22 ans, vaudoises ; et Mlle Anne-Michèle Grether, étudiante, 23 ans, née à Colombier (Neuchâtel).

Lire la suite en page 3

PAGE 3 :

Ouvriers en colère

Des chômeurs d'une entreprise de Boudry se sont rassemblés afin de manifester leur mécontentement. Dans le courant de la soirée, ils ont décidé d'occuper l'entreprise.

PAGE 11 :

« Tiger » : signature

Le chef de l'armement a signé mardi les contrats d'acquisition relatifs aux 72 avions de combat « Tiger II f-5 ef ». Rappelons que le ministre de la défense des Etats-Unis a signé un accord concernant des commandes compensatoires.

Le TCS veille au grain

Telle qu'elle est pratiquée par les associations d'automobilistes, l'entraide n'est pas un vain mot. Avec une nouvelle formule qui s'adresse à tous ceux qui voyagent, le TCS étend ses prestations aux quatre coins du monde.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 9.

INFORMATIONS SUISSES : page 11.

TOUS LES SPORTS : pages 13 et 14.

VOTRE PAGE MADAME : page 17.

CARNET DU JOUR-PROGRAMME RADIO-TV : page 21.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 23.

OFFRES D'EMPLOIS : pages 8 et 16.

Une gerbe d'Oscars décernée à Hollywood pour «Vol au-dessus d'un nid de coucou»

LOS-ANGELES (AFP). — Le film du metteur en scène tchécoslovaque Milos Forman « Vol au-dessus d'un nid de coucou » a remporté cinq des plus prestigieux trophées de la 48me cérémonie de remise des « Oscars » lundi soir à Hollywood.

L'académie des arts et sciences cinématographiques, qui comme chaque année depuis 1929, distribue ces prix, a jugé que c'était le meilleur film de 1975. Les deux vedettes de « Vol au-dessus d'un nid de coucou » Jack Nicholson et Louise Fletcher, ont été sacrés meilleurs acteurs de l'année. Lawrence Hauben et Bol Goldman ont de leur côté été distingués comme les meilleurs scénaristes tandis que Forman recevait l'Oscar de la meilleure mise en scène.

C'est la première fois depuis 1934 qu'un seul film réussit à enlever ainsi les principaux Oscars de cette compétition.

Deux autres films ont également été primés à Hollywood : « Barry Lindon » de Stanley Kubrick et « Les dents de la mer » réalisé par Stven Spielberg et produit par David Zanuck, ils ont gagné à eux deux, sept autres Oscars.

(Lire la suite en dernière page).

Louise Fletcher et Jack Nicholson. (Téléphoto AP)

Notre nouveau feuilleton

L'hacienda maudite

Par LILIANE ROBIN

En Colombie, Jorge Santana commande un groupe d'hommes qui a pris le maquis à la suite d'une injustice révoltante : un de leurs camarades, Juan, faussement accusé du meurtre de Francisco Alvaro, riche propriétaire terrien, a été emprisonné et risque la peine de mort.

Pour obtenir sa libération, Jorge fait enlever le frère cadet d'Alvaro. Mais, à la suite d'une tragique méprise, ses hommes découvrent qu'ils se sont emparés de sa sœur, Maria.

Poursuivi par la police, le groupe fuit à travers la montagne avec sa captive. Celle-ci, épuisée par la marche, perd l'enfant qu'elle portait en secret. Elle avoue à Jorge qu'elle n'est pas Maria Alvaro, mais la jeune veuve de Francisco Alvaro, Gloria.

La haine s'installe entre les jeunes gens. Mais la haine est proche de l'amour, dit-on, et ces deux êtres que tout sépare : naissance, fortune, idées, se rendent bientôt compte qu'ils sont esclaves d'une passion que ni l'un ni l'autre n'ont jamais connue.

Dès aujourd'hui dans FAN-L'EXPRESS

Caroline pas contente de maman

Caroline : la photo d'abord. (Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — Caroline Kennedy et sa mère, Jacqueline Onassis, sont en froid, rapporte le journal londonien « Sun ».

Selon le journal, Caroline, qui est âgée de 18 ans, voulait mettre fin aux études d'art qu'elle suit actuellement à la galerie Sotheby pour se lancer dans la photo. Sa mère qui n'était pas d'accord, « semble l'avoir emporté mais, au dire de ses amis, Caroline est furieuse de cette ingérence », ajoute le « Sun ».

La fuite en Amérique

Les fortunes menacées par l'inflation, le chômage, l'agitation sociale et... l'inquisition fiscale ne se contentent plus de prendre la fuite de France, d'Italie et d'Allemagne fédérale à travers les frontières terrestres, vers la Suisse. Par millions de francs français, de lires et de marks, l'argent des riches français, italiens et allemands franchit maintenant l'Atlantique.

Même la Suisse n'est plus assez sûre au regard d'un nombre croissant d'investisseurs européens, écrit à ce propos le magazine américain « Business Week ». La fuite des capitaux européens vers les Etats-Unis atteint des sommets sans précédent. En 1975, les Européens ont acheté davantage d'actions américaines qu'en aucune année antérieure.

« La situation au Royaume-Uni et l'inquiétude à cause du communisme en France et en Italie conduisent les habitants de l'Europe à penser que l'unique système de marché libre qui sera assuré de durer se trouve aux Etats-Unis ». Tel est l'avis de M. James J. O'Leary, vice-président de l'US Trust Co.

Les Européens commencent même à avoir des doutes en ce qui concerne la Suisse, estime le directeur des filiales européennes d'un autre établissement financier américain. Cet avis est partagé, selon « Business Week », par un spécialiste des investissements, membre d'une grande banque zuricoise, qui a déclaré : « Je reçois la visite d'un riche italien porteur de cinq millions de francs suisses, qu'il désire placer en valeurs ou en or. Dans le passé, il aurait réglé cette affaire, quitté Zurich et jugé que sa fortune se trouve en sécurité. Mais il n'est pas convaincu que cela est toujours le cas. Même la Suisse ne lui paraît plus assez sûre à présent, et il insiste pour faire virer l'argent aux Etats-Unis ».

Ce n'est pas seulement le rythme des transferts outre-Atlantique qui s'accélère. Le type des clients est en train de changer également. Les gens richissimes ne sont plus les seuls à chercher en Amérique un refuge pour leur fortune. Des Européens qui se contentent d'être aisés font de même.

En outre, les Européens achetant des propriétés aux Etats-Unis sont de plus en plus nombreux. La famille Agnelli de Turin projette d'en acquérir une en Arizona et un groupe d'investisseurs allemands s'intéressent à la Californie, précise « Business Week ».

Est-il utile d'ajouter un commentaire à ces nouvelles d'outre-Atlantique ? R. A.

A Neuchâtel et dans la région

Les assurances suisses à l'étranger misent aussi sur la spécialisation et la qualité des prestations

La dégradation économique subie par l'économie suisse a-t-elle touché également les assurances. Les assurances suisses peuvent-elles se développer à l'étranger et quelles sont les perspectives pour 1976 ? Ces questions et d'autres ont été posées à M. Haas, directeur général de la Neuchâteloise.

Une première constatation : les résultats des compagnies d'assurance pour l'exercice 1975 ne sont pas encore tous connus, mais la récession actuelle n'a pas encore touché les compagnies dans la même mesure que d'autres secteurs. Le tassement conjoncturel s'est déjà fait sentir en 1974, notamment pour les contrats dont les primes sont fonction des salaires ou du chiffre d'affaires.Les fermetures d'entreprises et les compressions de personnel influencent aussi les résultats des compagnies d'assurances en raison de l'étroite interdépendance qui lie l'ensemble de l'économie du pays.

L'exercice de sa compagnie a-t-il été satisfaisant ? Notre interlocuteur répond « oui ». Le marché des assurances, en général est caractérisé actuellement par de lourds sinistres (par exemple, l'incendie d'un grand magasin à Genève), l'augmentation des frais, notamment sur le plan interne. Si les ressources financières sont en augmentation, en revanche, il y a moins de pertes de change et les amortissements sont sensiblement inférieurs à 1974 :

— Nous n'avons pas été pris au dépourvu car la période d'euphorie ne pouvait pas être éternelle et la création de réserves fait partie de la politique des compagnies d'assurances, spécialement dans la branche transports...

Ainsi, dans cette dernière branche, les nouveaux débouchés vers le Proche-Orient, tout en créant des avantages pour le commerce d'exportation font aussi que dans les ports et les magasins de douane s'accumulent des valeurs jamais vues. Le risque de catastrophe et de troubles politiques (Liban, Angola) et leurs conséquences ne sont pas encore mesurables. Les principaux marchés sont la France, l'Allemagne et l'Italie qui constituent des circuits fermés. M. Haas, comme ses autres collègues, espère que la Suisse ne subira pas de discrimination de la part du Marché commun. D'autant plus qu'il est difficile, pour l'heure, de trouver de nouveaux débouchés :

— Néanmoins, puisque nos clients exportateurs se tournent vers le tiers monde, nous devrons nous adapter à l'ouverture de ces nouveaux marchés...

La lourdeur démesurée du franc suisse constitue-t-elle un obstacle ?

— Il n'est pas toujours question de tarifs. Notre atout c'est en premier lieu la spécialisation, la qualité des prestations et une organisation efficace...

Par exemple, comme la Suisse n'a pas de contrôle des changes, il est possible de régler rapidement la liquidation des sinistres, c'est-à-dire le paiement des dommages,ce qui est particulièrement apprécié par la clientèle étrangère.

A relever à ce propos, que face au développement du transport international, les bandes de voleurs, défiant les polices, multiplient les coups de main audacieux tant sur la route (camions) que dans les aéroports et les ports. Si des poids lourds « disparaissent » en transitant par l'Italie ou la Turquie, les horlogers neuchâtelois sont bien placés pour savoir que depuis de longues années, leurs livraisons de montres et de fournitures sont parfois dérobées lors du déchargement sur les aéroports américains.Il en résulte des risques sans cesse plus grands, de grosses pertes et des franchises plus importantes.

L'autre jour, la question de l'inflation a été aussi évoquée. La dépréciation de la monnaie est un fléau pour l'assurée et pour les compagnies qui sont menacées sur le plan des sinistres et des frais. M. Haas constate avec satisfaction que le combat contre l'inflation a porté des fruits en Suisse, mais il ajoute :

— En ce qui concerne les frais, chez nous, ils représentent près de 70 % pour les salaires, d'où l'importance de la rationalisation pour baisser les coûts...

Pour le groupe, une solution a été trouvée : la construction d'un nouveau siège à Monruz qui ne sera pas un « article de prestige » mais un instrument de travail pouvant accueillir 450 personnes et assurer plus tard une meilleure formation du personnel car dans les assurances tout évolue sans cesse et un recyclage permanent est indispensable.

L'avenir ? Notre interlocuteur est optimiste :

— La stagnation actuelle doit être considérée comme une sorte de normalisation de la situation...

L'année 1976, pour les assurances en général, sera « lourde » même si l'économie du pays avait la chance de sortir cette année du tunnel car les répercussions d'une situation telle que celle que nous vivons en ce moment se font toujours sentir avec peu de retard dans l'industrie de l'assurance :

— Pour notre part, nous pensons supporter une période de stagnation car nous avons pris les dispositions nécessaires pendant les années de haute conjoncture...

Aussi, le groupe, au lieu de disperser ses efforts, envisage-t-il de renforcer ses positions sur ses marchés traditionnels tout en prévoyant une expansion en Allemagne, pays où il a enregistré une certaine reprise dans la branche transport.

Pour conclure, relevons que les diverses compagnies d'assurance du pays (qui emploient plus de 30.000 personnes), pour éviter une concurrence « sauvage », collaborent entre-elles, notamment dans les domaines des bases tarifaires, de la répartition de certains risques et de l'échange d'expériences. J. P.

Auvernier : un exemple de collaboration

A la grande salle du collège et elle était comble, un auditoire attentif et intéressé a écouté la conférence du chef du département cantonal des travaux publics, intitulée « La N 5 dans la baie d'Auvernier ». Ce n'est pas sans une certaine émotion que M. Carlos Grosjean commença son exposé car il faisait face à une population à même de juger sur preuves. Pourtant nul mieux que lui ne pouvait rappeler le cheminement du projet et de la réalisation de ce gigantesque travail puisqu'il se trouva d'emblée catapulté à la tête du département des travaux publics lors de son accession au Conseil d'Etat le 17 mai 1965.

Fin 1963, le dossier complet de la N 5 avait été transmis à Berne. Le 25 mai 1965, le Conseil fédéral donnait son approbation. A ce moment, le dossier parvient dans les mains du nouveau conseiller d'Etat qui reprend un trajet déjà décidé. Ce ne fut donc pas une petite affaire que de surmonter les difficultés que représentait une planification à long terme. Ensuite, il ne fallait pas « casser » le village, un des plus beaux de la région. Enfin se posait le dilemme : définir ce qui était beau et ce qui était laid. A l'ouest, une baie remarquable : à l'est, la faute d'urbanisme classique au XIXe siècle, c'est-à-dire l'utilisation du terrain gagné sur le lac pour y établir une route et la voie du tram, la population étant ainsi coupée de son lac.

Les divers problèmes furent sériés afin d'arriver à un portrait-robot grâce au bon travail du Conseil communal, qui exprima ses vœux : ne pas couper le village du lac et garder à la localité sa vocation touristique et viticole sans zone industrielle. La tâche du conseiller d'Etat ne fut pas aisée, car si le Conseil fédéral approuvait le tracé de la route, il n'entrait pas dans ses vues de remodeler le paysage. A tout prix, il fallait éviter l'erreur du XIXe siècle !

C'est pourquoi, à la suite d'une vision locale suggérée au Conseil fédéral, et faite en compagnie du conseiller fédéral Tschudi, le conseiller d'Etat obtint l'adhésion de l'exécutif pour enterrer la route. D'autres complications — évoquées avec humour — surgirent, consécutives, par exemple, aux fouilles archéologiques qui devaient livrer des objets précieux. Enfin, le Conseil communal remarqua que la commune manquait d'espaces verts. Il est évident que jamais le canton n'aurait pu construire les rives qu'il faut maintenant habiller en amenant des matériaux. Aussi est-ce grâce à la collaboration de la Confédération (argent), des instances cantonales habilitées (technique) et des autorités communales qu'on a pu réaliser ce tronçon routier. On a réussi une synthèse « nature-route » qui peut servir d'exemple, et dans l'ensemble le coût est « bon marché » eu égard à d'autres tronçons.

La route Areuse - Serrières se chiffre à 88 millions de francs, soit 19 millions de le kilomètre.

Voilà pour l'historique, venons-en au détail. La construction de la route même, longue de 4 km 600, a débuté en 1970 et sera achevée en 1977. Elle comporte six ouvrages d'art. Le matériau nécessaire, facilement trouvé, provient du rush des constructions dans la région, du percement du tunnel de la Clusette qui fut providentiel pour Auvernier. Enfin, miraculeusement aussi, des fondations exigées pour la raffinerie de Cressier ont fourni la terre végétale — stockée — nécessaire à l'habillement des rives.

A l'Est, ces rives comprennent 2,51 ha de forêt qui les isolera du bruit de la route et du tram. L'eau qui les borde est plus claire que celle des piscines. Au centre, une grande surface plane, coupée d'une petite élévation, sera à disposition des baigneurs, des promeneurs, des pique-niqueurs et des manifestations locales. A l'ouest du débarcadère se trouvent une petite surface d'eau où l'on fera l'essai d'un lac interne avec plantes aquatiques et le port de 500 bateaux. Ces deux plans d'eau seront percés en ouest pour permettre un circuit d'échange.

La surface totale arborisée représente sept hectares et comptera 70.000 arbres dont certains « haute tige » mesurent déjà de trois à quatre mètres. Lorsqu'ils seront bien enracinés, d'ici deux ans l'œil pourra se réjouir.

Le conférencier a mis en parallèle la réussite d'Auvernier découlant de la perspicacité de son Conseil communal appuyé par le Conseil général et de la symbiose entre la commune et l'Etat, et le viaduc de Colombier qui, à son point de vue est raté. Il s'estime partiellement responsable estimant ne pas avoir assez lutté contre ce projet :

— Hélas, une fois qu'on a fait des erreurs, c'est pour des générations !

M. Grosjean s'est réjoui qu'ensemble on ait pu vivre cette aventure extraordinaire. Il a insisté sur ces trois points : la Confédération a fait confiance ; la commune a compris tout le profit qu'elle pouvait tirer ; l'Etat a fait montre d'imagination.

Cette brillante conférence fut précédée d'un film dont la présentation d'ensemble ou de détails évocateurs traduisait l'amateur animé d'un amour certain du terroir, tout baigné de poésie : ainsi le clair-obscur des ruelles au petit matin lorsque les porteuses de journaux avalent leurs kilomètres quotidiens, le travail du tonnelier, du boulanger, ou du vigneron. On remerciera M. Isenschmid d'avoir su si bien annoncer par l'image la conférence de M. Grosjean, organisée par le parti radical.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 30 mars 1976. — Température : Moyenne 10,7; min. — 4,6 ; max. 18,6. Baromètre : Moyenne 722. Vent dominant : Direction : sud, sud-ouest ; force : faible à modoré, dès 14 h 15 nord-ouest fort ; pointe 85 km/h à 17 h 45. Etat du ciel : clair.

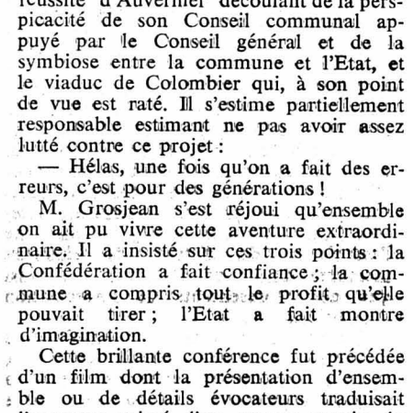

Niveau du lac, 30 mars 1976 : 429,00
Température de l'eau : 7 degrés

Prévisions météorologiques valables pour toute la Suisse : le temps restera ensoleillé, avec quelques formations nuageuses passagères.

Evolution probable pour jeudi et vendredi : généralement ensoleillé et doux, devenant plus nuageux vendredi dans l'ouest et le sud du pays (tendance au fœhn en Suisse orientale.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Conseil d'administration, la Direction et le personnel de la Brasserie Müller ont le triste et pénible devoir d'annoncer le décès du retraité

Monsieur Ernest KÜNZI

Durant 35 ans, il avait œuvré avec dévouement et mérite dans l'entreprise.

Ils garderont de lui le meilleur des souvenirs.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Madame André Robert-Paschoud à Saint-Blaise, et ses enfants :

Monsieur et Madame Charles-André Robert-Ekholm, à **Marin ;**

Monsieur Jean-Daniel Robert, à Saint-Blaise ;

Monsieur et Madame Charles Robert, au Locle ;

Monsieur et Madame Germain Huguenin et leur fille, à La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur et Madame Emile Delacuisine-Robert, à Jongny ;

Monsieur et Madame Charles Boillat-Robert, et leurs enfants, à Château-d'Oex ;

Monsieur et Madame Georges Robert, et leurs enfants, au Locle ;

Monsieur et Madame Charles-André Sauser-Robert, et leur fils, au Locle ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Robert, et leur fille, au Locle ;

Madame Alice Paschoud, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne, Prilly et Cornaux,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André ROBERT
ancien restaurateur

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 50me année, après une longue maladie supportée avec courage.

2072 Saint-Blaise, le 30 mars 1976.
(Bourguillards 18)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel vendredi 2 avril.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'ai attendu patiemment l'Eternel, et Il s'est penché vers moi, et Il a entendu mon cri.
Ps. 40 : 1.

Monsieur et Madame Jacques Roulet-André, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Alfred Gentizon-Monbaron, à Neuchâtel ;

Madame Blanche Monnet-Monbaron, à Lausanne ;

Madame Alice Fuegg-Roulet, à Bevaix, ses enfants et petits-enfants, à Zurich ;

Madame Florence Monbaron, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Hélène ROULET
née MONBARON

leur chère maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 87me année.

2003 Neuchâtel, le 30 mars 1976.
(Av. de Beauregard 20).

L'incinération aura lieu jeudi 1er avril.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Commission générale et le Comité administratif de l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, ont le regret de faire part du décès de

Madame
Georges ROULET
née Marguerite PERRET

mère de leur dévoué collègue et ami, Monsieur Léo Roulet, membre du Comité administratif.

Couvet, 30 mars 1976.

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Lambert Droz-Perrin, à Peseux ;
Monsieur Axel Droz et sa fiancée, Mademoiselle Josiane Paley ;
Madame Olga Freiburghaus, à Peseux ;
Madame veuve Léon Burkhardt et famille, à San-Sebastian ;
La famille de feu Albert Burkhardt, à Auvernier ;
La famille de feu Fritz Burkhardt, au Tchad et en France ;
La famille de feu Jean Burkhardt, à Genève et à Lausanne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Madame
Ida PERRIN-BURKHARDT

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 84me année.

2034 Peseux, le 25 mars 1976.
(Rue des Chansons 18).

Psaumes 62 : 6.

Le culte aura lieu au temple de Peseux, le jeudi 1er avril, à 14 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre de la Sœur visitante de Peseux, C.C.P. 20-1496

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour

Madame Paul von Kaenel-Ducret, à Yverdon ;
Madame et Monsieur Adrien Zahner-von Kaenel, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Roger von Kaenel-Schlatter et leurs enfants Bernard, Elisabeth et Pierre, à Pully ;
Monsieur Robert von Kaenel, à La Tour-de-Peilz ;
Madame et Monsieur Georges Weibel, à Neuchâtel et leurs enfants ;
Mademoiselle L. Progin, à Lausanne ;
Madame Pierre Progin, à Dubendorf ;
Monsieur et Madame Paul Progin, à Berne ;
Madame et Monsieur H. Weiermüller - von Kaenel, à Korb (Allemagne),
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur
Paul von KAENEL-DUCRET

leur très cher et inoubliable époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin qui s'est endormi paisiblement le dimanche 28 mars 1976, dans sa 85me année.

L'Eternel est ma lumière et mon salut : de qui aurais-je crainte ?
L'Eternel est le soutien de ma vie : de qui aurais-je peur ?
Ps. 27 : 1.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le mercredi 31 mars, Chapelle a, à 11 h 30.

Culte au temple d'Yverdon à 10 heures.

Honneurs, à 10 h 30.

Domicile de la famille : Philosophes 20 a, 1400 Yverdon.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la paroisse d'Yverdon CCP 10 - 6847

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame
Marthe HUGUENIN-SIEBER

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs, leur message de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Les Brenets, mars 1976.

Madame Eugène PITTET et famille

très touchées de la sympathie et de l'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui les ont entourées par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elles les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Neuchâtel, mars 1976.

La famille de

Monsieur Edmond STÄHLI

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont participé par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Neuveville, mars 1976.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame
Bluette JEANNERET

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leurs dons ou leurs envois de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Les Ponts-de-Martel, mars 1976.

Profondément touchée de toute la sympathie qui lui a été témoignée lors de son deuil, la famille de

Monsieur François BECK

remercie tous ceux qui par leur présence, leurs messages, leurs dons et envois de fleurs ont pris part à son chagrin, et prie chacun de trouver ici l'expression de sa sincère gratitude.

Peseux, mars 1976.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce soir à 20 h 30
THÉATRE DE NEUCHATEL
LE PREMIER
d'Israël Horovitz
adaptation de Claude Roy
mise en scène de Michel Fagadau
avec Brigitte Auber - Gérard Berner - Philippe Nahon - Jean Puyberneau et Etienne Bierry
Prix des places : 18,-, 14.-, 10.-, étud. et appr. 5.-
Location : Hug Musique SA, Neuchâtel tél. 25 72 12

Café-restaurant, **PESEUX,**
cherche
sommelière
congé dimanche et lundi.
Entrée : 1er mai. Tél. 31 66 98

waldherr
Tous les jours jusqu'au 4 avril, de 9 h à 20 h.
SIMCA SHOW
voiture de l'année !
Place des Jeunes-Rives - Neuchâtel.

Naissances

Carole
a la grande joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Myriam
le 30 mars 1976

Monsieur et Madame
Pierre-Alain SCHWAB-BALZLI

Maternité Pourtalès 2063 Fenin

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 26 mars. Simon, Marie-Claude, fille de Jean-Luc, physicien, Marin, et de Chantal-Isabelle-Denise, née Rottet. 28. Wisard, Dave-Stéphane, fils de Gérard-Robert, inspecteur des eaux, Neuchâtel, et de Josiane-Evelyne, née Carnal ; Pacifico, Jessica, fille d'Angelo, maçon, Peseux, et de Madeleine-Marthe, née Freymond.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 29 mars. Robert-Nicoud, Claude-André, couvreur, Bevaix, et Strahm, Monique, Neuchâtel.

DÉCÈS. — 27 mars. Roulet née Perret, Marguerite-Anna, née en 1884, ménagère, Neuchâtel, veuve de Roulet Georges. 29. Künzi, Ernst, né en 1891, retraité, Neuchâtel, veuf de Marie-Jeanne, née Joly.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain
CCAP
Charles Robert agent général
Neuchâtel Tél. (038) 25 49 92

Candidats aux élections communales

Voici la liste présentée par la section du parti socialiste d'Auvernier pour les élections communales de mai :

Graber Marianne, ménagère ; Siegrist Yolande, ménagère ; Descoeudres Jean-Claude, professeur ; Gobet Michel, étudiant ; Hirsig Roger, relieur ; Javet Michel, économiste ; Maradan Jean-Paul, monteur-électricien ; Pache Philippe, peintre ; Papis Jean-Pierre, fonctionnaire postal ; Perdrizat Maurice, fonctionnaire postal ; Schor Bernard, facteur.

COMMUNIQUÉ

« Le Premier » d'Israël Horovitz

Voici une pièce des plus intéressantes, des plus stimulantes, et qui est bien dans le caractère du théâtre d'aujourd'hui.

Vive, mordante, cocasse, cruelle, féroce, pleine d'humour, très ingénieuse, fort insolite et drôle jusqu'à déclencher le fou rire, elle force les gens à découvrir, à l'intersection de ses lignes, les divers sens des images, des symboles, des inventions dramatiques et burlesques, un peu comme cela se passe dans les mots croisés. Mais le jeu est si rapide, si varié, si spirituel, si subtil, si inattendu que, même lorsque le spectateur n'a pas saisi toutes les significations possibles, il est séduit et s'amuse; à la sortie, il est content de sa soirée : il se dit que ce n'est pas bête, qu'il n'est pas bête et n'a pas perdu son temps. Ce soir au Théâtre de Neuchâtel.

Y en a point comme nous !

C'est énervant à la fin : on chante avril au Portugal, la Baie d'Acapulco, le Fuji-Yama ou les aurores boréales finlandaises. D'accord c'est bien tout ça, mais la Loterie Romande alors qu'est-ce qu'on en fait ? Et par-dessus le marché, nous sommes les seuls à l'avoir. Y en a point comme nous et vite un billet pour le tirage du 3 avril. Des gros lots il n'y en aura que pour nous. 100.000 francs c'est toujours bon à prendre.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin juin 1976** **pour Fr. 28.—**
* **jusqu'à fin décembre 1976** **pour Fr. 77.—**
(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois 28 fr. ; 6 mois 54.— ; 1 an 104 fr.

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les cafetiers-restaurateurs du district de Neuchâtel contre les «clandestins»

L'assemblée de district des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Neuchâtel s'est tenue à Cressier, au café du Chasseur, sous la présidence de M. Ed. Droz, du Soleil à Neuchâtel. Plus d'une trentaine de membres y prirent part pour parler, entre autres, de la prochaine Quinzaine de Neuchâtel et de la collaboration active, à cette manifestation de caractère populaire, des cafetiers et restaurateurs groupés autour de M. Thony Blättler chargé de coordonner les efforts personnels.

On a aussi parlé, à Cressier, de la grande assemblée nationale des délégués qui doit se tenir à Neuchâtel à la fin de mai et au début de juin prochains. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, un comité travaille activement à l'organisation de cette assemblée qui réunira au chef-lieu 400 à 500 participants venus de toute la Suisse. Il est présidé par M. Ed. Droz et reçoit l'appui du comité cantonal et de son président M. V. Huguenin, du Locle.

1975 laissera aux cafetiers, le souvenir d'une année médiocre. Cela est dû à la baisse des affaires consécutive au départ de nombreux ressortissants étrangers et à la récession économique. Le moment est venu de limiter les dégâts et de croire au redressement économique.

LES « CLANDESTINS » : DES ABUS

Lors de cette assemblée, il fut aussi question des restaurants dits « clandestins ». Il s'agit d'institutions ou d'entreprises privées qui disposent d'un restaurant ou de buvette et qui ne se contentent pas de servir la clientèle pour laquelle ils ont été créés. C'est cette activité « publique » qui est critiquable aux yeux des cafetiers-restaurateurs patentés. Il y a, dans tout le canton, des abus manifestes à cet égard.

C'est un problème encore non résolu.

A part cela l'assemblée de Cressier eut l'occasion d'adopter différents rapports administratifs dont celui des comptes et de la gestion. Enfin, le comité et son président ont été réélus pour une année.

LA VIE POLITIQUE

Les candidats radicaux de Neuchâtel

Après les libéraux et le MPE du chef-lieu, c'est au tour des radicaux de publier le nom de leurs candidats aux élections communales en déposant leur liste lundi. Elle comprend vingt-trois noms dont douze nouveaux. Les voici : Frey Claude, conseiller communal ; Zahnd Walther, conseiller communal ; Blattler Thony, hôtelier ; Bouille-Wildhaber Marie-Françoise, avocate ; Coste Robert, fonctionnaire cantonal ; Hool Frédéric, économiste ; Kolly Gérald, technicien, président des Jeunes radicaux de Neuchâtel ; Misteli Gustave, conseiller général ; Pellaton François, ingénieur-civil ; Perrot Willy, conseiller général, Porchet André, conseiller général ; Prébandier Roger, conseiller général ; Racle Jean-Pierre, conseiller général ; Reber François, conseiller général ; Sandoz Jean-François, technicien-constructeur ; Schertenleib Eric, conseiller général ; Simon-Ruffieux Marie-Christine, professeur ; Stern Rodolphe, conseiller général ; Uldry Pierre-André, dessinateur ; Veuve Jean-Pierre, avocat ; Vuithier Maurice, conseiller général ; Zosso Joseph, fonctionnaire cantonal ; Zumsteg Marc, agent d'assurance.

Cette liste est conjointe avec la liste libérale. L'âge moyen des candidats est de 41 ans.

Le programme des radicaux

Le programme des radicaux lors de la prochaine législature tient compte tout à la fois des nécessités de la ville et de la situation financière de celle-ci. La prochaine législature, devaient dire hier M. Claude Frey, et Walther Zahnd lors de la conférence de presse des radicaux tenue au Cercle national sous la présidence de M. R. Challandes, président de la section locale, sera d'une grande importance. En faisant face aux difficultés économiques et au chômage, il faudra résoudre objectivement et sans passion les problèmes de l'environnement.

Puisque l'on sait déosrmais où passera la N5, il s'agira d'aménager les Jeunes rives, d'améliorer les circulations, de développer le centre commercial de Neuchâtel, en créant le plus tôt possible un parking souterrain de 400 places dans les environs immédiats de la place des Halles et en animant le cœur de la cité par des terrasses de café et de restaurant. Bref, estimant que Neuchâtel a maintenant besoin d'une politique cohérente et dynamique, les radicaux proposent un essor qualitatif mesuré aux possibilités financières. Pas d'aventure ! Faire avec les moyens du bord, mais éviter certaines erreurs.

Promouvoir le centre de la ville qui en conservant son cachet historique, doit devenir le pôle commercial du littoral, créer un parking souterrain, animer la cité, protéger les rives et le port, assainir les vieux quartiers et rénover les plus anciens, promouvoir la vie de quartier leur commerce et lutter contre la création de nouvelles grandes surfaces à l'extérieur du centre, aménager les rives vierges en fonction de l'intérêt général, avec des zones de verdure et de délassement, telles sont les grandes lignes des radicaux à Neuchâtel.

Huit popistes mais pas de MNA

Nous avons annoncé récemment que le POP (parti ouvrier et populaire) présentera une liste de quatre noms aux prochaines élections communales à Cortaillod. A Neuchâtel ville, le POP déposera jeudi une liste comprenant huit candidats.

Si le POP se représente devant les électeurs du chef-lieu, il n'en va pas de même du MNA (Mouvement national d'action républicaine et sociale) qui, selon toute vraisemblance, restera sur la réserve. Ses dirigeants ont, en effet, estimé préférable, afin de clarifier la situation, de ne pas présenter de liste. Après avoir longtemps hésité, ils ont également décidé de s'abstenir à La Chaux-de-Fonds, à moins d'une surprise de dernière heure.

Lire le compte rendu de l'assemblée générale de Neuchâtel - Centre en avant-dernière page.

L'ambassadeur de France à Berne hôte du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat communique que M. Claude Lebel, ambassadeur de France à Berne, a fait une visite de courtoisie au gouvernement neuchâtelois hier mardi. Au cours de la réception qui s'est déroulée au château de Neuchâtel, les excellentes relations qui unissent notre canton à la France ont été l'occasion d'aimables propos échangés entre M. Rémy Schläppy, président du Conseil d'Etat, et l'ambassadeur.

Des pédologues émérites à l'Université

● DANS le cadre de la coopération romande universitaire en science de la terre, le laboratoire de minéralogie, pétrographie et géochimie a reçu pour mission d'organiser en avril et mai un cours de 3me cycle en pédologie. On doit cet honneur aux travaux de M. Michel Pochon, cheville ouvrière de ce cours dont les recherches sur les sols du Jura ont déjà été largement appréciés à l'étranger, notamment en France et au Canada.

Des pédologues émérites comme, par exemple, M. Pedro, de l'Institut national de recherches agronomiques de Versailles, MM. Duchaufour et Brückert du Centre de pédologie CNRS de Nancy ou M. Tardy du Centre de géochimie de surface CNRS de Strasbourg feront part des derniers résultats de leurs travaux.

La pédologie, reconnue officiellement comme une science sous-développée en Suisse, a des impacts très importants sur la vie de tous les jours. Par exemple, l'étude scientifique et approfondie des sols est indispensable à leur conservation, leur aménagement mais aussi à l'utilisation des engrais dont dépendra la faim dans le monde. Plus près de nous, l'aménagement du territoire, les améliorations foncières ou les périmètres de protection des captages vont bénéficier de critères scientifiques mieux fondés par une meilleure connaissance des sols.

Conducteur pressé

● HIER vers 11 h 30, M. F. W., de Neuchâtel, quittait au volant d'une voiture et en marche arrière une case de stationnement située au nord de la rue de l'Evole, à la hauteur de l'immeuble No 35 A.

Pour lui faciliter la tâche, un conducteur inconnu s'arrêta. Alors que F. W. terminant sa manœuvre, avait enclenché son clignoteur gauche pour s'engager sur la rue du Régional, sa voiture fut heurtée par celle de M. A. R., de La Chaux-de-Fonds. Ce dernier avait entrepris de dépasser le véhicule inconnu et malgré un freinage vigoureux, n'avait pu éviter la collision. Dégâts.

Si vous n'avez plus de pot,
vous avez de la chance !
pour les pots d'échappement
Prix et service imbattables
Plus de 250 pots en stock
PNEUS NOBS S.A.
Saars 14 - Tél. 25 23 30

Au tribunal de police du district de Neuchâtel

Centre de pilotage de Lignières: condamnation ou acquittement?

Nous en avions abondamment parlé dans notre édition du 25 février, mais il fut à nouveau longuement question, hier devant le tribunal de police du district de Neuchâtel présidé par Mlle Geneviève Fiala, assistée de Mme E. Bercher qui remplit les fonctions de greffier, de l'« affaire du Centre de pilotage de Lignières ». On reproche à F. W. d'avoir exploité, malgré une interdiction du département de police, la buvette du centre d'une part ; de s'être rendu coupable, d'autre part, d'infraction à la loi fédérale sur la protection des eaux.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les preuves qui avaient été administrées à l'audience précédente. Hier, le dénonciateur — en l'occurrence le service des ponts et chaussées — a rappelé que seul un spécialiste pouvait garantir le bon fonctionnement d'une station d'épuration telle celle érigée à Lignières. D'autre part, le prévenu savait qu'il existait des dispositions légales en la matière. Comme toutes les analyses se sont révélées positives — avec un taux de souillage deux à trois fois supérieur au maximum que les normes tolèrent — le représentant de l'Etat a demandé au tribunal de retenir l'infraction contre F. W.

De même, toujours selon l'Etat, malgré un récent arrêté du Tribunal fédéral et depuis la dernière audience, le prévenu a continué à exploiter la buvette, alors que sa patente avait fait l'objet d'un retrait. Là aussi, l'avocat s'est prononcé pour la condamnation du prévenu.

La défense, elle, s'est attachée à démontrer que comme par un malin plaisir, l'Etat de Neuchâtel avait cherché à mettre des bâtons dans les roues de son client. Concernant la patente d'exploitation de la buvette tout d'abord. Le 10 décembre 1971, F. W. s'est vu délivrer une patente provisoire, subordonnée à deux conditions : premièrement passer l'examen professionnel de capacité ; secondement se préoccuper de la question de l'alimentation en eau potable de l'établissement.

Or, pour l'obtention de la patente, la loi cantonale ne prévoit que la première condition. Comme F. W. a effectivement passé ses examens, la défense estime que du même coup la patente provisoire est devenue une patente ordinaire. D'autre part, le mandataire de F. W. a relevé qu'en cas de retrait de patente, l'intéressé, le propriétaire du bâtiment et le Conseil communal devaient être consultés. Dans le cas présent, personne n'a été entendu. Ou est donc l'illégalité ?

UN COMBLE !

Enfin, concernant la pollution éventuelle du ruisseau, l'avocat a constaté qu'en somme on reprochait à son client de servir de l'eau... polluée pour la rejeter polluée ! Un comble... De même la défense rappela que les normes fédérales en la matière avaient été édictées en décembre 1975 et que par conséquent son client ne pouvait avoir transgressé des normes dont il n'avait pas connaissance ! La défense plaida donc l'acquittement. Le jugement sera rendu mardi prochain.

UNE VIEILLE CONNAISSANCE

E. G. est un habitué des tribunaux. Depuis 1972, il a subi six condamnations. Hier, on lui reprochait de n'avoir pas versé la pension alimentaire due pour son fils et de ne s'être pas soumis à une décision de l'autorité lui interdisant de piloter un cyclomoteur.

— Alors, vous n'avez toujours pas payé cette pension ?

— Non, j'avais d'autres dettes à régler.

— Je vous ai toujours dit, lui fit remarquer la présidente, que vous deviez vous acquitter de cette pension avant n'importe quel autre créancier !

— Je ne peux pas voir mon fils. Je ne sais même pas à qui il ressemble. Car la mère, c'est plutôt une... femme légère ! Alors, tant que je ne le verrai pas, je ne paierai pas !

Le 12 février dernier, E. G. avait été condamné à 40 jours d'arrêts sans sursis pour avoir piloté un cyclomoteur en étant pris de boisson. Hier, c'est donc une peine complémentaire à la première que le tribunal a prononcé.

Tenant compte du fait que le prévenu agit volontairement, fait preuve de mauvaise volonté et paraît être incorrigible, le tribunal lui a infligé une peine de 40 jours d'emprisonnement sans sursis. E. G. paiera encore 170 fr. de frais. Enfin le tribunal examinera s'il n'y a pas lieu de transmettre le dossier à l'autorité tutélaire.

LE CERCLE VICIEUX

— Lorsque les difficultés arrivent, j'ai de la peine à les supporter. Alors la drogue m'aide...

C'est de cette manière que L. H. a expliqué comment il lui était arrivé (lui qui se droguait depuis dix ans déjà) au cours des deux dernières années à consommer régulièrement de la morphine et de l'héroïne. Maintenant, le prévenu semble vouloir s'en sortir. Il est suivi par le centre psycho-social, prend régulièrement des médicaments. Dans ces conditions, le tribunal l'a condamné à 15 jours d'arrêts avec sursis durant un an et au paiement de 160 fr. de frais.

VOL

Avec la clé qu'on lui avait remis à la maison de santé de Préfargier et qu'il avait négligé de rendre malgré son congédiement avec effet immédiat, B. C. a fait main basse le 29 décembre sur une somme de 500 à 600 fr. dans la pharmacie de l'établissement.

— Mais je n'ai pris que 340 fr. !, s'expliqua d'emblée le prévenu.

Il ressortit des déclarations de celui-ci que son ex-employeur lui devait encore de l'argent. Et, comme le 29 décembre il était pris de boisson, B. C. s'octroya le droit de prélever un acompte ! Il pensait avouer son forfait le lendemain, mais il « oublia »... Le procureur général requérait 20 jours d'emprisonnement.

— S'il faut les faire, je les ferai. Mais cela m'embête car je risque d'être f... à la porte de mon travail. Et 20 jours, c'est quand même un peu sévère, non ?

Finalement, le tribunal l'a condamné à sept jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans et au paiement de 50 fr. de frais.

TABLEAUX VOLÉS

Le tribunal a encore renvoyé à une date ultérieure son jugement concernant une affaire de recel de tableaux volés à Livourne en 1971, la défense souhaitant administrer de nouvelles preuves.

Enfin, après bien des tergiversations, M. B. qui avait brisé d'un coup de pied la porte vitrée d'un établissement public du chef-lieu dans la nuit du 24 au 25 décembre, a été d'accord de verser une somme de 500 fr. pour règlement de tout compte. Dans ces conditions, la plainte pour dommages à la propriété a été retirée. Comme le prévenu a accepté de prendre à sa charge les 20 fr. de frais de justice, le dossier a été classé.

J. N.

COLOMBIER

Concert de la Musique militaire

(c) Le concert annuel de la Musique militaire a été donné samedi soir à la grande salle de Colombier. Sous la direction de M. Francis Villemin, les musiciens ont interprété un programme nouveau et fort bien préparé. Il faut relever ici les excellents progrès réalisés et la belle tenue des musiciens. Les nombreux élèves ont eu l'occasion de se présenter et de prouver que leur préparation était sérieuse, leurs progrès réguliers. Encadrés de leurs aînés, les élèves-toms ont donné une production de batterie anglaise. Là aussi, les résultats sont encourageants.

Lors de la remise des récompenses qui succéda à la partie musicale, on a pu relever que dix-sept musiciens n'avaient pas manqué plus de cinq services ou répétitions (il y en a 70 par an). Parmi les invités présents, on a remarqué MM. F. Grether, président de commune, Ch. Augsburger, président d'honneur et conseiller communal, G. Jaggi, président d'honneur des musiques militaires, Calame, président cantonal, Schafeitel, vice-président, Bonazzolo, président de l'association du district, de plusieurs membres d'honneur et honoraires ainsi que des représentants de l'Association des sociétés locales.

D'aimables paroles ont ensuite été échangées. Le président de commune, après avoir félicité les responsables de la fanfare, a promis l'appui de la commune lors de la participation à la Fête fédérale. Le bal animé qui suivit était conduit par l'orchestre Pierre Pascal.

VAUMARCUS

Désignation des candidats

(c) Le renouvellement du pouvoir législatif de la commune a lieu selon le système majoritaire. Les candidats ont été désignés au cours d'une assemblée générale des citoyens et citoyennes ayant droit de vote en matière communale. Dix-huit candidats le furent ainsi pour les onze sièges que compte le Conseil général. La liste est déposée sous le nom de « Liste d'entente ».

Une innovation : rompant la tradition, l'assemblée a décidé d'inscrire les candidats sur le bulletin de vote non pas par ordre alphabétique mais par tirage au sort, opération qui s'est déroulée immédiatement. Au dernier moment, on a appris que l'un des candidats présenté ne serait pas éligible. Une affaire à vérifier...

SUITE

Un bateau a disparu avec six ressortissants suisses à bord

Le centre opérationnel de surveillance et de sauvetage a commencé les recherches samedi dernier après avoir été alerté par un étudiant de Genève. Le centre a contacté toutes les bases maritimes espagnoles et attend une réponse. Une enquête a également été faite auprès de tous les grands ports de plaisance de la côte atlantique, mais n'a donné pour l'instant aucun résultat.

Une autre enquête est également menée par un centre situé aux environs de Bordeaux, car on pense maintenant que le yacht aurait peut-être fait route vers l'Espagne.

(Réd. — Le bateau recherché a à son bord Mlle Anne-Michèle Grether. Fille du Dr Grether, de Colombier, elle est toujours domiciliée dans cette localité. Depuis plusieurs années, elle est étudiante en médecine à l'Université de Lausanne.)

Des ouvriers en colère à Boudry

Les chômeurs d'une entreprise de construction

Hier, en fin d'après-midi, un groupe de chômeurs de l'entreprise Pierre Pizzera SA, à Boudry, s'étaient rassemblée devant la salle de spectacles dans l'intention de manifester et même de camper devant le siège de la maison qui était fermé. Parmi la quinzaine d'ouvriers suisses et étrangers présents, certains travaillaient à l'entreprise depuis plus de 15 ans :

— Nous sommes des hommes, pas de la marchandise !

— Que fait le curateur de nos droits ?

— Nous voulons une réponse claire à notre situation !

Après une heure de discussion sur la chaussée, la décision fut prise d'ajourner la manifestation publique et d'envisager auparavant la création d'un comité.

UNE SITUATION CONFUSE ?

Que se passe-t-il dans cette entreprise de construction qui a connu une belle période de prospérité ? La situation semble confuse et la grogne des ouvriers et des employés provient peut-être du manque d'information et de certaines rumeurs contradictoires. Où en est-on ?

Du côté de la direction et en l'absence du curateur, la situation est présentée comme suit : sur les 80 personnes mises au chômage, 60 ont pu trouver un autre emploi. Cinq cadres s'occupent de l'administration et de la partie technique. Une quarantaine d'ouvriers seraient encore occupés sur des chantiers. Toujours d'après la direction, les efforts pour sauver l'entreprise se poursuivent et du travail pour l'équipe actuelle aurait été trouvé jusqu'à la fin de l'année. Enfin, il y aurait encore des salaires, des congés, des retenues sur impôts et des décomptes-maladie dûs pour un montant de 150.000 fr. environ que l'on s'efforcera de payer au fur et à mesure des entrées d'argent. (Il y aurait encore d'importantes sommes dues à l'entreprise à récupérer).

La direction s'efforce de rétablir un climat de confiance et déplore « l'intervention inconsidérée » des syndicats qui crée des difficultés supplémentaires et gêne l'opération de sauvetage.

OUVRIERS MALADES EN DIFFICULTÉ ?

Du côté de la section neuchâteloise de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB), la position est toute autre : le personnel de l'entreprise décidera en toute indépendance de l'action à entreprendre mais il peut compter sur l'appui du syndicat. Ce dernier serait déjà intervenu, mais en vain, pour réclamer un montant de 1.250.000 francs de salaires et d'indemnités diverses non payés à ce jour. Il paraîtrait même que l'employeur aurait perçu des cotisations pour l'assurance-maladie. Or, comme la caisse-maladie n'a pas été payée, elle a résilié le contrat collectif et des ouvriers malades seraient en difficulté. Une demande d'assistance judiciaire a été également déposée en vue de « crever l'abcès ».

Toujours du côté ouvrier, on affirme que le nombre des ouvriers encore occupés ne dépasserait pas une vingtaine. Hier, il était même question de convoquer une nouvelle assemblée générale pour envisager l'occupation du siège de l'entreprise. Enfin, à l'Office des poursuites et des faillites, à Boudry, nous nous sommes heurtés à l'inévitable « secret professionnel ».

Que se passera-t-il maintenant ? Hier, un manifestant a résumé l'opinion de ses camarades :

— Nous réclamons nos droits et en premier lieu nous exigeons une information claire sur la situation...

J. P.

L'entreprise est occupée

Hier dans la soirée nous apprenions que les ouvriers de l'entreprise qui n'ont pas encore pu trouver un nouvel emploi se sont réunis en comité ouvrier. Ce comité, après délibération a décidé d'occuper les locaux de l'entreprise. C'est ainsi qu'entre 20 et 21 h, les ouvriers se sont rendus dans les locaux de la société. Ils y tiendront ce matin une conférence de presse dans laquelle ils expliqueront leur action.

Saint-Blaise: le 19me spectacle des «Amis de la scène»

(sp) Samedi soir, les « Amis de la Scène », troupe théâtrale de Saint-Blaise, présentaient leur dix-neuvième spectacle à la salle du Vignier devant un public venu très nombreux les applaudir. Au programme, une pièce intitulée « George et Margareth » écrite par M. G. Sauvajon et J. Wall, mettait en scène une famille anglaise contemporaine vivant dans l'attente d'une visite indésirable, celle précisément de George et Margareth. C'est au cours de cette attente que la famille Smith où il ne se passe jamais rien parce que le dialogue est impossible, va voir se nouer des intrigues qui trouveront finalement un heureux dénouement. Non sans peine d'ailleurs, car la mère, Alice (F. Cuendet) personnage central de la pièce, se mêle de tout ce qui ne la regarde pas, mais « fait l'autruche » lorsqu'il s'agit de voir la vérité en face. Le drame éclate lorsque Claude, le fils aîné (interprété par M. B. Flück) annonce son intention d'épouser la bonne !

Or, dans ce milieu petit-bourgeois, ce cela ne se fait pas. Dès lors, Claude, jugé jusque là ennuyeux par son frère Dudley (M. Cantero) et sa sœur Franckie (C. Aeby), va rallier leur sympathie et même leur complicité. Cette dernière se sent également incomprise dans l'amour qu'elle porte à Roger (J.-L. Grossen), jeune pianiste ami de Dudley qui feint de ne pas remarquer l'intérêt qu'elle lui porte. Ce sont maintenant deux intrigues qui se nouent dans le cercle de famille où trône le père, Malcom (R. Aeby), sourd à tout autre nouvelle que celle que lui apporte son journal et qui suscite le plus de rires car il est toujours à contre-temps dans la conversation.

Car la réside tout le comique de la situation : on rit de l'incapacité des personnages d'avoir une véritable communication avec autrui. C'est Franckie qui le dit : « Quand nous sommes ensemble, nous parlons tous en même temps et nous ne nous entendons plus » De même lorsqu'il s'agit d'entreprendre une partie de bridge, la mère Alice explique : « On commence à se disputer à partir du deuxième tour, après cela ce n'est plus qu'une question de vocabulaire... »

Le drame de cette famille, en effet, « c'est qu'ils ont perdu l'art de la patience, en famille et en amour », comme le dit un autre personnage. Au fond, cette pièce qui se veut comique, est d'un humour plutôt grinçant à certains moments, tant le fossé entre parents et enfants est grand. Alice, à cheval sur les principes bourgeois, a de la peine à accepter le vocabulaire « moderne » de ses enfants et les théories d'éducation sexuelle que prône Franckie, jeune fille à l'allure désinvolte. On se demande d'ailleurs comment les enfants ne se révoltent pas davantage contre cette mère répressive à tous égards !

Si le théâtre de boulevard est l'art de dire légèrement des choses graves, cette pièce est une réussite et le public l'aura manifesté par ses rires, tant il est vrai « qu'il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est proprement humain » comme dirait Bergson.

Longuement applaudie, « George et Margareth » connut un franc succès et on saura gré aux Amis de la Scène d'avoir su mettre leur talent au service d'un théâtre, qui sous le couvert d'un joyeux divertissement, a permis au public de samedi soir, une prise de conscience de problèmes tout à fait réels.

Mme J. Huber - St-Blaise

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Nos sentiments de culpabilité

« Monsieur le rédacteur en chef,

Ce doit être encore à la mode de faire endosser à notre société occidentale la plupart des maux et revers que subissent les pays en voie de développement. Du moins, notre télévision romande ne manque-t-elle pas une occasion de le rappeler à tous ceux qui l'auraient oublié. Une émission récente m'a inspiré quelques réflexions.

Il s'agit en l'occurrence de l'émission « Temps présent » qui nous présente souvent de très captivants documentaires sur le tiers monde. Hélas, les reporters-cameramen ne se bornent pas à nous montrer les conditions de vie des indigènes, mais croient souvent utile de faire des comparaisons avec notre mode de vie occidental. L'homme blanc y figure en sous-entendus comme le pire des exploiteurs.

Je prends comme preuve le documentaire sur la Haute-Volta présenté dernièrement. Au centre de l'histoire se trouvait un agriculteur (moyen pour ladite région, cependant petit au niveau européen) avec ses deux épouses et leurs neuf enfants. Le reporter tentait de nous démontrer combien il est difficile pour un tel agriculteur à subvenir, avec le maigre argent de sa récolte de coton, aux besoins de sa famille. Il ne gagne pas assez pour acquérir un nombre suffisant de bicyclettes pour que les enfants en âge de scolarité puissent se rendre à l'école assez éloignée du village, donc manque d'argent évident. A qui l'imputer, sinon aux détestables sociétés occidentales et à leur politique des prix ? Le sort de ces pitoyables Africains se trouvait donc, ainsi le voulait l'histoire, entre les mains de l'homme blanc.

Puisque comparaison il devait y avoir, essayons au moins de la faire objectivement, même quand cela paraît absurde de vouloir tout comparer avec notre mode de vie nullement exempt de défauts pour servir de modèle. D'un côté, un agriculteur avec demeure bâtie par lui-même, sans charges hypothécaires, deux épouses et neuf enfants, cultivant ses terres et pouvant se nourrir tout en se faisant un peu d'argent grâce à une culture de coton. De l'autre côté, un petit paysan de chez nous, deux épouses et neuf enfants, pour rester dans les mêmes proportions.

Tandis que l'un, le Noir, arrivera à nourrir et loger son petit monde, le nôtre, le Blanc, se débattra sur des terres et dans une ferme endettées, n'arrivera même pas, sans l'aide d'autrui, à faire face aux besoins les plus élémentaires de douze personnes au total. Contrairement à ce que les reporters voulaient bien nous faire admettre, c'est certainement notre frère Noir qui arrivera le mieux au bout de ses problèmes.

Je ne vois donc pas pourquoi l'Occident s'accable toujours de tous les maux de l'Afrique et souvent en cherche où il n'y en a pas. Les pays de derrière le rideau de fer s'en réjouissent certainement. Nous moins, quand nous pensons que nos taxes de réception TV y contribuent également !

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Bernard GLAUSER
BERNE »

AVIS OFFICIELS

INDUSTRIE
APPRENTISSAGE

Information :

En vertu des dispositions légales et dans le cadre du rapport approuvé par le Conseil d'Etat concernant les jeunes et l'emploi, il est rappelé que :

– L'apprentissage des professions régies par la loi n'est autorisé que s'il est approuvé par l'autorité cantonale. Le maître d'apprentissage **est tenu de conclure le contrat d'apprentissage avant le début de celui-ci** et de le remettre à l'autorité cantonale **au plus tard quatorze jours** après le terme du temps d'essai.

– Si le maître d'apprentissage est également détenteur de la puissance paternelle, il n'est pas tenu de conclure un contrat ; il doit cependant notifier l'apprentissage par écrit à l'autorité cantonale dans **un délai de quatre semaines après son début.**

– Le temps d'essai ne doit pas être inférieur à un mois, ni supérieur à trois mois ; il est compris dans la durée légale de l'apprentissage.
Toutefois, avec l'assentiment de l'autorité cantonale et avant l'expiration du temps d'essai dont la durée est mentionnée dans le contrat d'apprentissage conformément à l'article 344a, 2me alinéa du CO, les parties peuvent, à titre exceptionnel, prolonger jusqu'à six mois au plus le temps d'essai.

Recommandations aux parents :

– de chercher sans tarder une place d'apprentissage

– de veiller à ce que les dispositions légales mentionnées ci-dessus soient respectées.

Aux maîtres d'apprentissage :

– **de déposer le contrat immédiatement après sa signature.**

Cette disposition revêt une importance toute particulière dans le contexte économique de cette année.

Les dispositions légales en ce qui concerne le temps d'essai restent réservées même lors d'un dépôt du contrat avant le début d'apprentissage

– d'inscrire sans délai l'apprenti à l'école professionnelle. Pour les cours professionnels centralisés hors canton, l'inscription doit être effectuée par l'intermédiaire de l'Office soussigné.

Office cantonal du travail
Section de la formation professionnelle

Département des Travaux publics
Service des ponts et chaussées
Travaux publics et Services Industriels
Ville de Neuchâtel
Commune de Peseux

Mise en soumission

Le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel, le service des Travaux publics et les Services Industriels de la Ville de Neuchâtel, la Direction d'arrondissement des Téléphones, la Commune de Peseux mettent en soumission les travaux d'enlèvement des rails, de réfection totale d'une bande de la chaussée et de fouilles pour la pose de conduites sur le tracé de la ligne TN 3 place Pury - rue des Draizes (Ravières) et rue de Neuchâtel est, à Peseux.
La soumission unique est divisée en lots pouvant être adjugés séparément.
Les travaux débuteront le 12 juillet 1976.
Les entreprises intéressées par les travaux indiqués sont priées de s'annoncer par écrit, **jusqu'au 8 avril 1976**, à l'adresse suivante : Ville de Neuchâtel, Service de Planification et de Coordination, rue des Fausses-Brayes 19, 2001 Neuchâtel.
Les documents de soumission seront envoyés aux intéressés.

Service de Planification
et de Coordination
Neuchâtel, le 16 mars 1976

IMMEUBLES

A VENDRE
à Peseux - route de Neuchâtel

petit immeuble

3 appartements de 2 pièces
+ cuisine.

Pour traiter, s'adresser à

Fiduciaire HORDES S.A.
PIERRE DESAULES
Economiste
Fausses-Brayes 19 ✆ 038 24 18 22
NEUCHATEL

A vendre district de Boudry petit

immeuble locatif

de 6 appartements de 4½ et 5½ pièces
Construction récente. Appartements traversants avec balcon. Dernier confort, vue, soleil, verdure, tranquillité.
Cube 2280, terrain 1400 m².
Prix Fr. 630.000.—.

Ecrire sous chiffres PE 900647 à Publicitas, 1000 Lausanne.

Michel Turin SA
Gestion commerciale
et immobilière

Tél. 038 33 20 65
2074 Marin
Rue Charles-Perrier 3

A vendre à Chézard (Val-de-Ruz)

VILLA DE 6 PIÈCES

de construction récente,
avec 2 salles d'eau, dépendances,
grande terrasse, garage.

Terrain arborisé de 1000 m².
Situation tranquille.
Prix de vente Fr. 295.000.—
Hypothèques à disposition.

ACTIVA

QUI PARLERA VILLA PRÉCISERA ACTIVIA
200 MODÈLES EXCLUSIFS
ACTIVIA construit à votre idée, sans dépassement de prix, soit À FORFAIT, consultez-nous, visitez notre exposition de maquettes.
J.-L. Bottini, bureau d'architecture, Touraine, rue Pierre-de-Vingle 14. Tél. (038) 31 55 44, Neuchâtel-Serrières.

Etude Wavre, notaires
Hôtel DuPeyrou, Neuchâtel
Tél. 25 10 63,

offre à vendre à Colombier
dans magnifique parc arborisé de 3500 m²

MAISON FAMILIALE

de 10 chambres. Cuisine avec agencement moderne complet. Tout confort. Carnotzet avec cheminée. Garage. Piscine.
L'immeuble a été entièrement rénové.

GRANDE FERME

à vendre à 10 km de Neuchâtel, comprenant 3 appartements transformables selon les besoins. Grand rural. Gros œuvre de bonne qualité. Située dans le haut du village, à 150 m de la forêt. Vue dégagée. Altitude 800 m. A vendre avec 2008 m² de terrain ou plus.

DEUX TERRAINS A BÂTIR

de 857 et 1000 m², pour villas, arborisés, équipés et bien situés.

Tél. (021) 37 58 15, ou dès vendredi soir (038) 53 38 91.

A VENDRE À CHÉZARD

VILLA INDÉPENDANTE

neuve de 6 pièces, cuisine équipée, salon avec cheminée, garage, caves, galetas, 2 salles d'eau avec bains et douche, chauffage général avec production d'eau chaude.
Terrain 800 m² engazonné. Situation ensoleillée et très tranquille. Vue imprenable.

Hypothèque en 1er rang à disposition : 50 %.
Hypothèque en 2me rang à disposition : 20 %

Renseignements au N° (038) 25 14 79.

OCCASION UNIQUE

A vendre à Neuchâtel,
rue de la Dîme 78,

un appartement de 6 pièces

grand standing, comprenant : 4 chambres à coucher, un séjour 50 m² environ avec cheminée, cuisine avec équipement moderne, 2 salles d'eau. Situation de premier ordre à l'avant-dernier étage, surplombant tout le lac. Prix 1971.

S'adresser à G. FANTI, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Boudry
Tél. 42 17 31

A vendre
à La Coudre :

appartement de 2½ pièces

grand standing,
85 m², garage, vue imprenable.

Au centre de Neuchâtel,

ancienne maison de maître

de 10 pièces.

A l'ouest de Neuchâtel, immeuble avec

bar à café

A VENDRE À BOUDRY
MAGNIFIQUE VILLA
sur plans. Séjour, 5 chambres à coucher, carnotzet, locaux de service, cuisine, coin à manger, hall, 2 salles d'eau, W.-C. séparés.

S'adresser à :
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

A vendre à Montezillon

magnifiques parcelles

en zone de construction villas
Fr. 55.— le m².

S'adresser à Michel Turin S.A., Gestion Commerciale et Immobilière, 2074 Marin. Tél. (038) 33 20 65.

A LOUER

A louer à Neuchâtel (Prébarreau) dès le 1er juin 1976,

LOCAUX COMMERCIAUX

environ 210 m²,
loyer mensuel Fr. 1700.—, charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel, tout de suite ou pour date à convenir,

STUDIOS TOUT CONFORT

non meublés,
situés :

Rue de Belleroche
Rue des Fausses-Brayes
Rue de Grise-Pierre
Rue du Suchiez
Rue des Gouttes-d'Or

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A repourvoir, pour le 1er juillet 1976,

PLACE DE CONCIERGE A TEMPS PARTIEL

dans immeuble locatif important, à Serrières. Un appartement moderne de
4 PIÈCES
constitue la loge du concierge.

Adresser offres écrites, avec indications sur activités antérieures et profession, sous chiffres JH 627 au bureau du journal.

A louer à Cortaillod-village
immédiatement ou date à convenir

2 PIÈCES dès Fr. 292.—
2½ PIÈCES dès Fr. 373.—
3 PIÈCES dès Fr. 450.—
3½ PIÈCES dès Fr. 530.—
4½ PIÈCES dès Fr. 565.—

charges comprises, tout confort.
Situation calme et ensoleillée.

Dès 24 juillet 1976

GARAGE Fr. 55.—
Gérance Bruno Müller, Neuchâtel tél. 24 42 40.

A louer pour tout de suite ou à convenir **à Hauterive**

appartement de 2 pièces

Fr. 367.— plus les charges

appartements de 3½ et 4 pièces

dès Fr. 482.— plus les charges.
Situation ensoleillée, vue sur le lac. Confort moderne.

Autres renseignements par la gérance

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

LE LANDERON
A louer pour date à convenir au bord du lac,

BEL APPARTEMENT DE 2½ PIÈCES

avec tout confort, cuisine agencée.
Loyer Fr. 405.— + charges.

Pour visiter Mme Ruozzi, Petite Thielle 6, tél. (038) 51 34 77.

A louer dans immeuble ancien, entièrement rénové, à Boudry

appartements

avec confort, de 1, 2 et 3 pièces.

Téléphoner au 31 64 64 pendant les heures de bureau.

Marin. A louer

STUDIO NEUF

tout confort, cuisine équipée.
Libre immédiatement ou pour date à convenir.

S'adresser à :
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel.
Tél. 21 11 71.

A louer à Colombier

CH. DES ÉPINETTES
3 pièces dès Fr. 488.—, libre tout de suite ou date à convenir.
VERGER 9
studio Fr. 327.— libre : 1er avril 1976
2 pièces Fr. 430.—
libre : date à convenir
4 pièces Fr. 655.—
libre : tout de suite
Ces prix s'entendent charges comprises.
S'adresser à FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

AU CENTRE DE NEUCHÂTEL Place Pury
A LOUER POUR LE 1er MAI 1976

Locaux commerciaux

Dans un immeuble neuf

5 étages de 120 m² pouvant être loués séparément.

Les surfaces peuvent être aménagées au gré du futur locataire.

Isolation acoustique soignée.

Convenant particulièrement à :
Avocat
Notaire
Médecin
Dentiste
Fiduciaire
Assurances
Entreprise de services,
etc.

Pour tout renseignement
SECURITAS
Rue Prébarreau 8, Neuchâtel
Tél. (038) 24 45 25

A louer, pour le 1er juillet 1976 ou date à convenir,

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

tout confort, vue panoramique sur le lac et les Alpes, situé au 6me étage de l'immeuble rue Champréveyres N° 1, à 2 minutes des transports publics, de la piscine et des magasins.
Loyer mensuel : Fr. 784.—, charges comprises.

S'adresser à M. Gérard Chevillat, tél. (038) 24 53 13.

A louer à Chézard,

APPARTEMENTS

tout confort :

3 pièces libre tout de suite, 364 fr. + charges ;
3 pièces pour le 24 septembre 1976 (éventuellement plus tôt) 314 fr. + charges ;
4 pièces pour le 1er mai 1976, 430 fr. + charges ;
4 pièces pour le 30 juin 1976, 430 fr. + charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, tél. (038) 24 37 91.

A louer à Colombier, pour le 30 juin 1976,

splendide appartement 5½ pièces

Grand living avec cheminée, 2 salles d'eau. Cuisine entièrement équipée, avec machine à laver la vaisselle. Piscine. Loyer mensuel 880 fr. + charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

A louer à Colombier, tout de suite ou pour date à convenir,

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

tout confort :
1 appartement Fr. 332.— + Fr. 48.— charges ;
1 appartement Fr. 389.— + Fr. 48.— charges.

S'adresser à :
Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

BOUDRY
A louer au chemin des Addoz pour date à convenir

appartement de 3 pièces

avec tout confort et vue. Loyer dès Fr. 295.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

BUREAUX
A louer tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble commercial de la place Pury,

3 pièces

chauffage général, ascenseur.

Adresser offres écrites à DF 669 au bureau du journal.

A louer à Neuchâtel
(rue Louis-d'Orléans)
immédiatement ou date à convenir

4½ PIÈCES Fr. 650.—

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel tél. 24 42 40.

A louer, quartier est à Neuchâtel, des

studios meublés neufs

tout confort,
cuisine agencée,
transports publics devant l'immeuble,
libres tout de suite ou à convenir.
Loyer : 475 fr.
+ charges.

S'adresser à :
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

AREUSE
A louer au quartier des Isles dans quartier tranquille,

appartement de 2 pièces

avec tout confort.
Loyer Fr. 290.—
+ charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Fiduciaire Régies S.A. à Neuchâtel, 2, ruelle Mayor, tél. 25 46 38,

offre à louer à NEUCHÂTEL,

UN STUDIO

tout confort, ascenseur, tapis tendu, salle de bains, coin-cuisine équipé.
Loyer mensuel : Fr. 295.—
+ charges.

A louer à Colombier
tout de suite ou pour date à convenir,

studio - appartements

de 2, 3 et 4 pièces
tout confort.

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Bevaix, au ch. des Sagnes (immeubles neufs),

APPARTEMENTS

de

1 pièce dès Fr. 295.— + charges
2 pièces dès Fr. 335.— + charges
3 pièces dès Fr. 405.— + charges
4 pièces dès Fr. 510.— + charges.

Cuisines agencées. Tapis tendus.
Balcons. Ascenseurs. Garages.
Parking. Situation tranquille. Vue.

A LOUER,
quartier de Bellevaux,

studio meublé

dès le 1er avril.
Loyer, charges comprises :
Fr. 360.—.

S'adresser à l'Etude Cl.-E. Bétrix, notaire, 2017 Boudry. Tél. 42 22 52.

A LOUER
rue de l'Ecluse 37, Neuchâtel,
pour date à convenir :

1 STUDIO MEUBLÉ

avec cuisinette, douche et W.-C., Fr. 370.— par mois, électricité, cuisson et chauffage compris ;

1 STUDIO NON MEUBLÉ

avec cuisinette, douche et W.-C., électricité, cuisson et chauffage compris ;

1 APPARTEMENT MEUBLÉ

de 2 pièces, avec cuisinette, douche et W.-C., Fr. 450.— par mois, électricité, cuisson et chauffage compris ; conviendrait pour 2 étudiants.

S'adresser :
Fiduciaire Louis Crelier, av. de la Gare 8, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 65.

A LOUER

A PESEUX

appartement de 3 pièces, cuisine, bains-toilettes. Cave. Galetas. Libre tout de suite, Fr. 360.— + charges.

Appartement de 3 pièces avec hall, cuisine, bains-toilettes. Cave. Galetas. Dès le 24 juin. Fr. 355.— + charges.

A CORMONDRÈCHE

Studio avec cuisinette installée, réchaud électrique 2 plaques, frigo. Douche-toilettes. Libre tout de suite. Fr. 235.— + charges.

Appartement de 3 pièces, cuisine, bains-toilettes. Balcon. Cave et galetas, Fr. 425.— + charges. Dès le 24 juin. Garage Fr. 60.—

S'adresser à Agence 13 * 13, Orangerie 8, Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

A louer à Boudry
pour le 24 mars 1976 ou date à convenir :

3 PIÈCES Fr. 439.—
4 PIÈCES Fr. 584.—

charges comprises.
Situation calme et ensoleillée.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel tél. 24 42 40.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Port-Roulant,

GARAGE

Loyer mensuel : Fr. 75.—

(Lire la suite des annonces classées en page 8)

AREUSE
A louer pour date à convenir, près de l'arrêt du tram

studio non meublé

avec tout confort, laboratoire agencé.
Loyer Fr. 225.—
+ charges.

S'adresser à M. Nicolet, Pré Gaillard 6, Cortaillod. Tél. (038) 42 33 69.

A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS tout confort

A NEUCHATEL

Port-Roulant, **5 pièces** **4 pièces**
Place de parc, garage, tapis tendus, cuisine agencée avec lave-vaisselle

Trois-Portes, **3 pièces** **1 pièce**
Place de parc, garage, cuisine agencée

A CERNIER

G. de Vergy, **3 pièces** **2 pièces**
Cuisine agencée

Pour tous renseignements, téléphone 21 21 25, interne 361

A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER A LOUER

armourins

Lits: de plus en plus confortables...

...sans parler du design, parfaitement étudié pour la ligne et le confort.
Ce modèle, entièrement rembourré de mousse, recouvert de tissu velours brun, avec matelas mousse incorporé (140 x 190 cm), dimensions extérieures 165 x 220 cm. Un lit de rêve pour

998.-
seulement.

4.2b

A gauche: «Rustico», le style scandinave en hêtre teinté noyer, tête mobile, sommier à lattes, sans matelas, dim. 90 x 200 cm:

319.-

140 x 200 cm: 489.–

A droite: tout nouveau également, le lit en métal légèrement doré, sommier en lattes de bois, tête mobile, sans matelas, 90 x 190 cm:

470.-

Vous trouverez, à notre rayon meubles, un grand choix de matelas en mousse ou à ressorts.

Le grand magasin qui fait plus pour ses clients. Tél. 25 64 64

Au Garden-Center de Portes-Rouges

Du prix-courant, à des prix imbattables...

Erica carnea		3.30
Cotoneaster domeri		1.70
Cytises		7.80
Juniperus hibernica		7.80
Berberis thunberi		12.–
Pensées	les 6 pièces	3.50

Super-Centre
Portes-Rouges

Pommes et poires
dès Fr. 1.30 le kg
prises à notre dépôt.
FRUITS ROETHLISBERGER,
Wavre. Tél. (038) 33 21 33.

ÉCRITEAUX

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Comme particulier vous recevez de suite un

Prêt sans caution
vite et efficace

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
Av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Les 2 et 3 avril à Onnens près de Grandson, dès 9 heures

Grand Marché aux puces

Armoires vd (noyer et sapin) tables tous genres, chaises, fauteuils, bahuts, vaisseliers, commodes, bureaux, petits lits et canapé, instruments de musique, séries de channes, vieux appareils de cinéma, ainsi que divers objets en étain, lampes à pétrole et tous styles, vaisselle, bibeloterie diverse, casseroles cuivre et laiton, fusils, sabres, képis, casques, sans compter des centaines d'autres objets.

Marchandage autorisé
Un rendez-vous à ne pas manquer, local abrité.
Tél. (024) 71 17 49-71 17 45.

DISCOUNT DU VIGNOBLE
Cuisinières dès 398.-
Machines à laver dès 599.-
Frigos dès 298.-
Fornachon & Cie
2022 Bevaix
tél. 038 46 18 77

Le poisson frais bon.

Au menu:

Nouveau!
Escalopes panées
en sachet familial de 500 g.

Il suffit de les plonger dans l'huile bien chaude. En 7-9 minutes, elles sont dorées à point, appétissantes, prêtes à être dégustées. Garnir de persil et citron. Servir avec pommes vapeur ou riz créole et accompagner de mayonnaise ou sauce tomate. Un conseil: chauffez plat et assiettes au préalable.

FRIONOR
surgelé
Le poissonnier du Grand Nord.

Louez une Bernina à bon compte!

Dès Fr. 27.50 par mois
vous louez une Bernina zigzag
à l'abonnement.
En cas d'achat éventuel
les mensualités versées sont
entièrement prises en compte.

BERNINA

CENTRE DE COUTURE
L. CARRARD
Epancheurs 9
NEUCHATEL

BIENTÔT LA QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
DU 21 MAI AU 5 JUIN 1976

Chez Hassler, même le tapis le plus avantageux a du caractère.

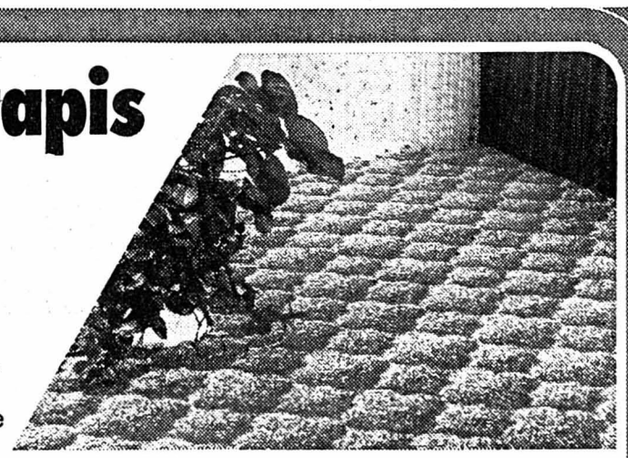

Pour nous «avantageux» ne signifie pas renoncer à la qualité. Au contraire. Chez Hassler, matière, couleurs et propriétés sont irréprochables. Pour certains tapis nous nous mettrions en quatre... comme pour nos clients.

Création Hassler la distinction de votre intérieur!

Hassler Votre ensembler

Suggestion

Le programme de tapis complet:

COLORAMA 75
velours + bouclé

100% synthétique en 30 merveilleux coloris 400 cm de large

Prix, le m²	Velours	Fr. **56.50**
	sur mesure	Fr. 66.50
Prix, le m²	Bouclé	Fr. **43.—**
	sur mesure	Fr. 51.50

Attention
Démonstration de nettoyage
mercredi 31 mars, à 15 heures

VOTRE ENSEMBLIER A:
AARAU, BÂLE, BERNE, BIENNE, LUCERNE, NEUCHÂTEL, ZOUG, ZURICH

TAPIS, REVÊTEMENTS
DE SOL ET DE MUR
TAPIS D'ORIENT
RIDEAUX

HASSLER
HANS HASSLER SA 12, RUE SAINT-HONORÉ 2001 NEUCHÂTEL 038 25 21 21/22

LA CHAUX-DE-FONDS

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Sept morts sur ordonnance (16 ans).
Eden : 18 h 30, Oh zut... on m'a volé ma culotte (18 ans) ; 15 h et 20 h 30, Dr Françoise Galland (16 ans).
Plaza : 20 h 30, Le blanc, le jaune, le noir (16 ans).
Scala : 20 h 45, La toile d'araignée (16 ans).
ABC : 20 h 30, Il était une fois à Hollywood (enfants admis).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : 21 h 30 - 4 h
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h
La Boule d'or : 21 h 30 - 4 h
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h
Chez Jeanine : 21 h - 4 h
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (ouvert le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.
Musée des beaux-arts : les peintres Kolos-Vary et Mario Radice.
Musée paysan des Eplatures : année du patrimoine architectural dans le Jura neuchâtelois.
Vivarium (61, **rue de la Jardinière**) : de 14 h à 17 h.
Galerie du « Club 44 » : Patchwork-quilts de Sylvia Aellen et Brigitte Eckstein.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Wildhaber, 7 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
DIVERS
Théâtre : 20 h 30, « Brasil tropical », supergala de fin de saison.
Club 44 : 20 h 30, « The Lady Killers », film d'Alexander Mackendrick.

Le Locle

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITION
Musée des beaux-arts : les collections.
Pharmacie de service : Mariotti, 38, Grand-Rue, dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Au tribunal de police de district

Sous la présidence de M. Daniel Blaser, juge-suppléant, le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a siégé récemment. Mlle Anne-Marie Fahrni remplissait les fonctions de greffier. Plusieurs jugements ont été rendus au cours de cette audience.

W. H., prévenu d'infraction à la LCR et à l'OCR, a été condamné à 30 fr. d'amende et à 40 fr. de frais.

Pour infraction à la LCR et à l'OCR, F. M. devra payer 30 fr. d'amende et 40 francs de frais.

Poursuivi pour détournement d'objets mis sous main de justice, H. M., s'est vu infliger trois jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et 50 fr. de frais.

P.-A. de P., prévenu d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, a été condamné à trente jours d'emprisonnement, moins six jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans et aux frais arrêtés à 260 francs. Le juge a subordonné l'octroi du sursis à la poursuite du traitement entrepris par le jeune homme au centre psycho-social.

Pour vol, A. B. a écoppé de trois jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et de 60 fr. de frais.

J.-D. S., prévenu d'infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, a été condamné à sept jours d'arrêts, et à 50 fr. de frais. Le président a dit que cette peine était partiellement complémentaire à celle prononcée en 1975 par le tribunal de police de céans.

Prévenu de vol et d'escroquerie, S. V. faisait défaut à l'audience. Il a été condamné à dix jours d'arrêts et à 100 fr. de frais, y compris l'indemnité due à l'avocat d'office. Le tribunal a renoncé à révoquer le sursis accordé le 24 octobre 1974 et a prolongé d'un an la durée du délai d'épreuve.

Mme H. C. poursuivie pour recel et escroquerie, devra purger dix jours d'arrêts et payer 100 fr. de frais (comprenant l'indemnité due à l'avocat d'office). Le président a renoncé à révoquer les sursis accordés les 20 décembre 1974 et 27 février 1975, et en a prolongé de 18 mois la durée du délai d'épreuve.

Quant à S. Z., poursuivi pour infraction à l'AVS, il a été condamné par défaut à 400 fr. d'amende et à 60 fr. de frais. Le juge a renoncé à révoquer la possibilité de radiation dont était assortie la peine d'amende prononcée en 1975.

Etat civil (29 mars)

Décès : Herz Gertrud, née le 28 janvier 1902, commerçante, 22 Cantons 49. Schneider Fritz-Léon, né le 15 novembre 1900, époux de Marguerite-Mathilde, née Hügli, dom. Goumois.

24 candidats aux prochaines élections
Liste d'entente communale dressée aux Planchettes

De notre correspondant :
Convoquée par le Conseil communal des Planchettes, une assemblée de commune vient de siéger pour l'établissement de la liste d'entente pour les prochaines élections communales des 8 et 9 mai prochains.

27 personnes étaient présentes. Sur proposition d'un membre, l'assemblée devait se prononcer sur le mode d'élection des membres du Conseil communal. L'exécutif devant être élu par le Conseil général, il semblait superflu de remettre en liste les membres du Conseil communal sortants. L'assemblée ayant passé au vote, il en résulta que les quatre membres du Conseil communal désirant continuer leur mandat, doivent se remettre en liste. Ce qui automatiquement supprimera des voix aux candidats pour le Conseil général.

Sauf modification jusqu'au 5 avril, cette liste portera en principe 24 noms, dont neuf nouveaux pour les quinze sièges en jeu : Hugli Walter (ancien) ; Perregaux Raymond (nouveau) ; Tanner Roger, Schaer Henri, Oppliger Louis, Bonnet Christiane (conseillers communaux sortants) ; Graber Clément, Robert Ariste, Rusca Michel, Hosteller Fritz, Wasser Frédy, Jacot Marguerite, Jacot André, Calame André, Bilat Fernand et Calame William (tous anciens) ; Calame Marcel, Slutter Denise, Porret Michel, Stengel Bruno, Baumgartner Jacques, Ferrier Willy, Froidevaux Maurice, Barbezat Charles (nouveaux).

On relèvera que le nom de M. Jean Buhler ne figure pas sur la liste des candidats. Cela laisse-t-il supposer que la commune des Planchettes pourrait connaître un nouveau président ?

LE LOCLE

Elections communales aux Brenets : candidats radicaux et socialistes

De notre correspondant :

Les partis radical et socialiste des Brenets viennent de déposer leur liste pour les prochaines élections communales.

Voici les candidats radicaux: Boschung Juliette, ménagère ; Cuendet Pierre, chef de fabrication ; Droz Maurice, ingénieur électricien ; Etienne Pierre-Alain, employé de commune ; Guinand Michel, fabricant ; Mahieu Henri, agent de banque ; Matthe Claude, employé de bureau ; Nicolet Gilbert, agent d'assurances ; Porret Daniel, comptable ; Sieber André, comptable.

La liste des candidats du parti socialiste, quant à elle, est la suivante : Béguin Raymond, horloger ; Chammartin Gabrielle, ménagère ; Deléglise Pierre, employé technique ; Dubois Gaston, horloger ; Gluck Pierrette, employée d'administration ; Guinchard Jean-Claude, photographe ; Mino André, horloger ; Robert Georges, pierriste ; Stoquet Alain, employé de bureau ; Veya Jean-Marie, horloger ; Wyss Jean-Claude, comptable; Zurcher Fred, maître au technicum.

DANS LE CANTON

Le recrutement dans le canton en 1975

L'année dernière, les opérations de recrutement de la classe 1956 ont eu lieu du 1er septembre au 6 octobre. Le total des jeunes gens recrutés en 1975 s'élève à 1024 ; 791 ont été déclarés aptes au service ; 90 ont été ajournés ; 55 versés au service complémentaire, tandis que 88 étaient inaptes au service. Dans son rapport sur l'exercice écoulé, le département militaire relève que, par manque de candidates, il ne lui a pas été possible d'organiser un recrutement des services complémentaires féminins.

Au cours de l'année, 4430 sous-officiers, appointés et soldats, dont 1462 incorporés en élite, 1489 en landwehr, 1098 en landsturm et 386 dans les services complémentaires ont passé l'inspection. Les 396 hommes encore équipés de la classe 1925 qui ont été libérés des obligations militaires au 31 décembre dernier viennent s'ajouter à l'effectif du landsturm.

SERVICE CANTONAL DE LA DÉFENSE

Par une communication du 30 mai 1975, les instances fédérales, cantonales et communales ont été informées que les responsables des problèmes civils/militaires avaient été désignés. Dès lors, toutes les questions ayant trait à ce vaste sujet passent par le service cantonal de la défense. De nombreux fonctionnaires cantonaux et communaux ont pris part à des cours organisés par l'office central de la défense en 1975. C'est les 3 et 4 novembre qu'un exercice de collaboration entre l'état-major civil et l'arrondissement territorial 16 a eu lieu à la caserne du Chanet à Neuchâtel. Riche d'enseignements pour tous les participants, cet exercice permettra dans un proche avenir une restructuration de l'état-major civil de la défense, qui est appelé en cas de crise ou de conflit à devenir l'organe permettant au gouvernement de continuer d'exercer son mandat.

EXPLOITATION

Au chapitre des établissements militaires, les mesures d'économies prises durant l'exercice 1974, en diminuant l'effectif du personnel d'exploitation, ont produit leur effet sur l'exercice écoulé. Les résultats laissent apparaître une diminution de 4828 heures de travail, soit 4 %. L'effectif de l'ensemble du personnel de l'arsenal et de la place d'armes de Colombier s'élevait au 31 décembre à 59 employés, dont deux à 50 % soit le même effectif qu'à fin 1974.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Enfin, en collaboration avec l'inspecteur cantonal des forêts, le département militaire poursuit régulièrement son effort d'arborisation des terrains militaires, en fonction de la planification établie en 1964. A Planeyse et Bôle notamment, le programme d'implantation a été complété avec les essences s'adaptant le mieux aux conditions locales de terrains rocheux et sablonneux : résineux (surtout des pins), feuillus (en majorité des érables sycomores et chênes), buissons divers. En dix ans, la physionomie générale a nettement changé pour le bien et l'agrément des nombreux promeneurs et des usagers militaires.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police
Il avait mis le feu à des serpentins

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Le président a tout d'abord appelé en audience préliminaire R.V. et L.B., renvoyés devant le tribunal correctionnel pour attentat à la pudeur des enfants. Les jurés tirés au sort sont M. Jules-Auguste Girard, à Savagnier, et Mme Rose-Marie Rüttimann, à Dombresson; les suppléants : MM. Werner Martin, aux Geneveys-sur-Coffrane, et Roger Mougin, à Dombresson. L'audience de jugement est fixée au mardi 1er juin.

P.-A. P. a circulé au volant de son automobile de Valangin en direction de Boudevilliers avec les feux de position, alors que le brouillard restreignait la visibilité à une septantaine de mètres. Une fois encore, le juge rappelle à un prévenu qu'on doit rouler dans le brouillard avec les feux de croisement. P.-A.P. est condamné à 50 fr. d'amende et 48 francs de frais.

J.-P. M., en état d'ivresse, a circulé avec son tracteur. Les analyses du sang ont révélé une alcoolémie située entre 2,69 gr et 2,89 gr‰. Il conteste ce taux car, dit-il, il n'a bu durant la journée que quatre verres de vin rouge au repas de midi. En revanche, il prétend souffrir d'une maladie du sang qui aurait influencé le résultat. Un certificat médical sera demandé au médecin traitant du prévenu. L'affaire sera reprise lors d'une prochaine audience.

Dans un restaurant du district, F. S. a mis le feu à des sepentins au moyen de son briquet. Il n'y eu pas de risque d'incendie et les dégâts furent minimes. Le prévenu affirme que c'est arrivé accidentellement en voulant allumer une cigarette. Certains témoins confirment ces dires ; d'autres au contraire qu'il a agi intentionnellement. F. S. est renvoyé pour tentative d'incendie par dol éventuel. Comme il n'y a pas eu de mise en danger réelle, cette disposition de la loi ne s'applique pas en l'espèce. Considérant qu'il s'agit d'une plaisanterie de mauvais goût qui mériterait une punition, mais que le code ne sanctionne pas, le tribunal acquitte F.S. Etant donné cependant qu'il a provoqué l'ouverture d'une enquête, les frais, fixés à 200 francs, sont mis à sa charge.

Lors d'un contrôle, la police a constaté que le frein à main de la voiture de G.J. ne fonctionnait pas. Ce dernier a reçu du procureur général un mandat d'amende auquel il a fait opposition. Il ne se présente pas à l'audience. Le tribunal le condamne par défaut à 30 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

Concert de luths à la collégiale de Valangin

Est-ce la hauteur des voûtes, la disposition particulière des absides ou la présence de la pierre qui donnent au temple de Valangin une acoustique d'une telle qualité ? En tous cas, cette architecture convenait particulièrement bien aux luths, dont les sons emplissaient l'espace sans perdre les raffinements de leur timbre.

Aussi le nombreux public venu samedi soir à Valangin put écouter avec d'autant plus de plaisir le concert donné par Monique Chatton et Ricardo Correa, professeur aux conservatoire de Berne et de Neuchâtel. Les musiciens avaient choisi, dans le vaste répertoire du luth, des œuvres représentant les principales formes développées à la Renaissance : Psaume, Chanson, ou les formes typiquement instrumentales : Fantaisie, Danse, Balletto et Toccata.

La répartition entre les œuvres destinées au luth seul et celles conçues pour deux luths était fort judicieuse. Dans la première partie consacrée au XVIe siècle, Monique Chatton et Ricardo Correa interprétèrent avec maîtrise et dynamisme plusieurs œuvres du grand compositeur italien Francesco Canova da Milan, dont la virtuosité au luth avait stupéfié ses contemporains : fantaisies brillantes et canon pour luths, Ricercare pour luth seul où R. Correa sut mettre en valeur le registre sombre de l'instrument, aux timbres bien équilibrés.

ÉCOLES EUROPÉENNES

Léxolw allemande était représentée par Heckel — avec une chanson pour deux luths — et Neusiedler, dont M. Chatton joua avec brio Prélude, Fugue et Passemezzo.

Après l'Allemagne et l'Italie, la France : Albert de Rippe, bien qu'originaire de Mantoue, fut appelé à la cour de François 1er où il vécut jusqu'à sa mort. C'est en France qu'il composa la Fantaisie VII dont la complexité, la rigueur de construction laisse l'auditeur étonné. Il est vrai que R. Correa sut soutenir l'intérêt sans fléchir, tant par son legato que par la continuité de son phrasé.

Peut-être que le public aurait été mieux en mesure d'apprécier cette œuvre si la première partie du programme avait été un peu allégée...

La 2me partie débuta avec éclat par une Toccata à deux luths de Piccinini. Nous sommes alors au 17me siècle, l'écriture instrumentale s'est développée, le contrepoint n'est plus fait d'imitations plus ou moins régulières : c'est un dialogue serré, virulent même qui s'instaure entre les deux luths. Dans le Balletto pour luth seul, Piccinini fait intervenir le registre grave de l'instrument (jusqu'au 10me chœur) pour soutenir les variations mélodiques de la voie aiguë ; construites sur un thème unique, les diverses parties de ce Balletto fait alterner Gagliardes dynamiques aux Courantes et Arie à rythme ternaire.

Après les variations sur un Psaume de Nicolas Vallet — ce fameux Psaume 33 qui a donné lieu à de nombreuses œuvres instrumentales, que ce soit au luth ou au clavecin —, les musiciens jouèrent une Pavane de Ferrabosco et le Rossignol de Robinson, œuvre plus légère que les précédentes, qui mettait un terme à ce concert de haute qualité.

D. P.

FONTAINES

Une seule caisse

(sp) Lors de la récente assemblée des trois foyers de Valangin - Boudevilliers - Fontaines, un paroissien a émis le vœu que les comptes, séparés des trois communes, soient désormais réunis en une seule caisse. Malgré les avis divers, la majorité de l'assemblée a mandaté le collège des Anciens pour une étude approfondie du problème.

VALANGIN

Veillées féminines

(c) M. Jean Galli, de Villiers, a présenté, jeudi soir, dans le cadre des veillées féminines un long métrage d'une grande beauté. Il a fallu quinze ans à ce patient chasseur d'images pour réaliser ce film, montrant chamois, bouquetins, renards et de multiples oiseaux.

CHEZARD

Concert d'orgue

(sp) Le 2 mai, l'organiste bien connu en pays de Neuchâtel, M. Alfred Mitterhofer, professeur à l'Académie de Vienne, donnera un concert à l'église de Saint-Martin.

MALVILLIERS

Le centre pédagogique en camp de ski

(sp) Le Centre pédagogique de Malvilliers, en collaboration avec Jeunesse et Sport, a organisé pour la quatrième fois consécutive un camp de ski à l'intention de ses élèves. Il s'est déroulé aux Crosets (Val d'Illiez), du 15 au 19 mars.

Cette semaine sportive a pu être mise sur pied grâce à l'appui de Pro Juventute et du fonds Samuel de Petitpierre qui est venu compléter la participation financière des parents.

Les élèves, encadrés par leurs éducateurs et instituteurs, ont pu apprendre ou perfectionner la technique du ski. Ils se sont livrés également à d'autres activités aussi variées qu'intéressantes : luge, culture physique, soirées de cinéma et de variétés. La vie en plein air et la bonne nourriture ont eu un effet bienfaisant sur leur santé.

Le bilan de cette semaine sportive est très positif ; chacun est rentré satisfait et joyeux tout en espérant pouvoir renouveler ce camp l'année prochaine.

CHEZARD

Enfant blessé

Hier, vers 11 h 50, M. A. T., de Dombresson, circulait au guidon de sa moto dans le village de Chézard en direction de son domicile. A la hauteur du café du Commerce, il fut surpris par le petit Yves Blandenier, âgé de 9 ans, de Chézard, qui traversait inopinément la rue de droite à gauche sur un petit vélo. Le motocycliste freina mais du genou droit toucha le petit Yves Blandenier qui fit une chute. Blessé, ce dernier a été transporté à l'hôpital de Landeyeux.

Alain Morisod à l'église de Dombresson

Tout le monde se souvient de cet été 1971 où, partout, dans les cafés, sur les pelouses des piscines, sur les pistes de danses, à la radio et dans le cœur de chacun retentissait cette mélodie d'Alain Morisod (auteur-compositeur) devenue célèbre « Concerto pour un été ». Ce « tube » a permis à Alain Morisod de percer ce monde de la musique et de s'élancer sur les pistes de la victoire.

On avait, dimanche passé, à l'église de Dombresson, éteint les lumières pour faire face aux projecteurs de couleurs, éclairant d'un faisceau tamisé, le chœur de cette église, qui sera plus d'une heure l'emplacement réservé à l'orchestre. Quand on demande à Alain Morisod les raisons qui l'on poussé à choisir comme endroit une église, il répond que c'est avant tout, pour créer parmi l'auditoire une ambiance détendue dans le calme et la méditation.

Cette ambiance, on l'a ressentie dès le début du concert.

L'église était remplie par 250 personnes environ. On y voyait des gens de tous âges mais beaucoup de jeunes. Le matériel mis en jeu était important et l'électronique n'était pas épargnée. Sans elle, que serait Alain Morisod ? Les mains de cet artiste se déployaient, à loisir, sur six claviers différents : orgue électronique, piano électronique, etc. Un nouvel instrument, le « Ménotron » faisait partie de l'orchestre. Il mérite qu'on s'y arrête un instant. Cet instrument se compose d'un clavier classique d'orgue électronique, mais, à chaque touche correspond une bande magnétique, sans fin, sous forme de cassette sur laquelle des timbres réels ont préalablement été enregistrés. On peut ainsi, en sélectionnant les cassettes appropriées, reproduire authentiquement le timbre d'un violon, d'un violoncelle ou encore, chose extraordinaire, celui d'une chorale entière !

L'idée de cet instrument est révolutionnaire. On peut (en pleine période de récession) remplacer par un seul instrument et par une seule personne, presque entièrement un orchestre et une chorale.

Le programme, proposé par Alain Morisod et son équipe était varié, simple et plaisant. On a pu, entre autres, entendre le dernier grand succès de ce groupe intitulé « Ave Maria 7, arrangé d'après un air populaire par Jean-Jacques Egli.

Nous ne pouvons que féliciter cette équipe de jeunes musiciens qui a su pendant plus d'une heure faire oublier les soucis et les vicissitudes et remplacer, dans le coeur de chacun, le poids de ce fardeau appelé « routine », par une joie immense dominant tout ce qu'il y a de plus fort. Tout l'auditoire est sorti de l'église de Dombresson, heureux, satisfait et, avec sous le bras, soit un disque, soit une cassette dédicacée par un gros feutre noir de la main d'Alain Morisod.

J.-Ph. S.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Rage : fausse alerte

(c) La fouine découverte au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane n'était pas enragée ; l'office spécialisé de Berne l'affirme et a donné les résultats de son analyse au laboratoire vétérinaire cantonal.

Le fléau de la rage ayant fait son apparition dans le haut du canton, on comprend que le garde-chasse ne laisse rien au hasard et demande une analyse dans un cas où les symptômes sont là.

COFFRANE

Convocation du Conseil général

(c) Les membres du Conseil général de Coffrane sont convoqués en séance ordinaire le lundi 12 avril au collège. A l'ordre du jour, un point important: l'examen des comptes de 1975.

BOUDEVILLIERS

Assemblée des cadres sapeurs-pompiers

(c) Les cadres du corps de sapeurs-pompiers ont tenu leur assemblée annuelle sous la présidence du cap. Montandon. Il a remercié le lt Maridor pour s'être mis à disposition comme officier dès le 1er janvier. Le machiniste MT Balmer a été nommé caporal et reste affecté à la section moto-pompe. Le cpl Balmer et le sap. R. Maridor participeront au cours de district des 7 et 8 mai. Trois autres candidats pressentis ont refusé de suivre ce cours. Par ailleurs, six hommes seront convoqués comme recrues.

Les exercices pour 1976 ont été fixés comme suit : cadres et recrues : lundi 3 mai à Boudevilliers ; exercice de printemps : mercredi 5 mai à Boudevilliers; exercice d'automne : samedi 4 décembre à Malvilliers ; exercice combiné avec Centre de secours : date à fixer (novembre).

Dans le cadre du budget de 1500 fr. alloué par la commune, il sera procédé à l'achat de courses et de sabretaches pour les officiers et sous-officiers. Il sera demandé à la commune de pouvoir acheter un ou deux extincteurs, utilisables comme moyens de première intervention. Le lt Maridor propose également l'achat d'un tel moyen de défense contre le feu pour la salle de spectacles du collège. Le commandant remercia encore le cpl Maeder, qui a quitté le corps à fin 1975 pour raison d'âge, pour son dévouement durant ses nombreuses années d'activité.

L'assemblée fut suivie d'un repas, qui se termina dans une ambiance de franche camaraderie.

Déficit pour la piscine du Val-de-Ruz

(c) Le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 1975 de la piscine du Val-de-Ruz bouclent avec un déficit de 7400 francs. Ils seront examinés en détail lors de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le 8 avril aux Geneveys-sur-Coffrane. On y examinera également le budget 1976, la situation financière et les tarifs d'entrée.

Après la remise du drapeau

(c) C'est au colonel Fritz Grether, intendant de l'arsenal de Colombier, que le major Attinger a remis, lundi, le bataillon fusilier 225 qui fait son cours de répétition au Val-de-Ruz.

Musiciens fêtés

(c) Au cours de la soirée de la fanfare, samedi passé,à Dombresson, le président, M. Pierre Sunier, a fêté les musiciens suivants : pour cinq ans de sociétariat, Marie-José Cavaler ; Cosette Sunier ; Pascal Bedoy ; Francis Cavaler ; Patrice Cavaler ; Pierre Antonelli ; Gabriel Rodé ; Christian Jobin ; Ernest Bachmann ; Primo Campestrin et Jean-Pierre Jutzmann. Pour dix ans d'activité : Jean-Jacques Fallet et Pierre-André Jeanneret. Pour quinze ans d'activité, Georges Rothen, sous-directeur, et Denis Boder. Le président, Pierre Sunier, a été applaudi pour ses 20 ans d'activité et Nello Bresolin pour ses 25 ans.

Remise des prix du concours de jeunes sauveteurs du Vallon

De notre correspondant :

Au cours de ces dernières semaines, les jeunes sauveteurs du Val-de-Ruz ont participé à un concours de natation et de théorie qui s'est déroulé à la piscine de La Fontontenelle sous la direction des frères Monnier, de Dombresson. Une trentaine de garçons et de filles, âgés de 11 à 16 ans, ont pris part à cette épreuve, dont nous avons relevé les diverses péripéties.

La remise des deux challenges en compétition ainsi que des médailles a eu lieu, la semaine dernière, dans un établissement public du chef-lieu du Vallon. Le président des jeunes sauveteurs, Francis Monnier, s'est déclaré satisfait du comportement des nageurs et des résultats obtenus.

Il a remercié les parents qui ont « joué le jeu », avec leurs enfants et qui, de ce fait, ont fait confiance aux organisateurs. La collaboration des moniteurs a été particulièrement appréciée. Il s'agit de Roland Grimm, Roland Gutknecht, Jean-Luc Drou, Eliane Ruchti. C'est la première fois qu'une telle manifestation s'est déroulée au Val-de-Ruz, depuis que la piscine du Bois d'Engollon s'est ouverte (1968).

M. Christian Matthez, ancien chef technique, a félicité les organisateurs qui ont étudié et établi les épreuves et les barèmes. Les participants à cette remise de prix ont été renseignés sur le programme de la prochaine rencontre romande de sauvetage qui se déroulera à la Sarraz le 13 juin. Le déplacement des jeunes sauveteurs du Val-de-Ruz se fera en car, grâce à la Croix-Rouge-jeunesse. M. Monnier a également parlé du prochain cours qui débutera après Pâques à la Fontenelle.

RÉSULTATS DÉFINITIFS

C'est Daniel Boichat, meilleur jeune sauveteur de l'année pour le Val-de-Ruz qui a reçu le challenge-garçon tandis que Nevis Aeschlimann recevait le challenge fille.

Voici d'ailleurs les premiers résultats du classement général :

Garçons : 1. Daniel Boichat 16475 points ; 2. Boris Evard 15000 points ; 3. C. Yvan Vuillemier 14839 points ; etc.

Filles : 1. Nevis Aeschlimann 13906 points ; 2. Monique Campestrin 13788 points ; 3. Marlyse Campestrin 13449 points ; etc.

A. S.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122e ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

Brillant récital de piano à Couvet de June et Georges-Henri Pantillon

De l'un de nos correspondants :

Même l'enregistrement sonore le plus fidèle ne saurait remplacer l'écoute directe de la musique dans une salle de concert. Un récital favorise une certaine communion, parfois intensément vécue et ressentie, entre le public et les musiciens. Il donne à la musique une densité presque matérielle que, ni le disque ni la bande magnétique ne parviennent à restituer ; il l'incarne, il la personnalise, il l'humanise.

Hôtes des Jeunesses musicales du Val-de-Travers, les pianistes June et Georges-Henri Pantillon ont confirmé cette impression en offrant un brillant récital à quatre mains sur le piano de concert de la Société d'émulation. L'intensité des applaudissements, deux rappels et les visages littéralement réjouis des auditeurs à la sortie de la salle ont traduit l'extrême qualité d'une des meilleures heures musicales jamais entendues depuis plusieurs années au Vallon. Il faut dire que le couple Pantillon excelle dans l'art pianistique qu'il vit, chaque jour, avec une foi et une passion exemplaires. Ses interprétations, empreintes d'un amour illimité pour la musique, atteignent presque toujours un degré de perfection absolue. Bien que quatre mains touchent le clavier, tout est parfaitement homogène, fondu, harmonieux, indivisible, intégré. Entre June et Georges-Henri Pantillon, l'entente va bien au-delà du niveau artistique ; ils forment une entité spirituelle qui leur permet de restituer l'essence même d'une œuvre sans le moindre désaccord technique ou stylistique. A croire, par moments, que leurs deux personnalités — pourtant bien distinctes dans l'existence quotidienne — s'annihilent au profit d'une totale unité, au second degré, lorsqu'ils interprètent ensemble une pièce classique, romantique ou moderne.

UN LANGAGE « POPULAIRE »

L'un comme l'autre passent, avec une aisance déconcertante, du jeu le plus délicat, le plus subtil, le plus spirituel au jeu le plus puissant, le plus expressif, le plus sensuel. Car ils ne jouent pas seulement avec leur tête et leurs mains. Constamment, ils font intervenir leur cœur et les fibres de tout leur corps. Servie par les Pantillon, la musique trouve chez l'auditeur un écho aussi cérébral que sensisif, voire physique. Sans doute est-ce pourquoi elle plaît à chacun et recrute des adeptes hors des cercles étroits des mélomanes avertis. Elle suppose un engagement total de l'individu et une absence de tout maniérisme académique, propre aux salons où l'on cause davantage que l'on aime la belle musique... Elle est « populaire » dans la mesure où elle s'exprime dans une langue tout à fait abordable par Monsieur et Madame Tout-le-Monde, sans toutefois recourir aux artifices faciles ou simplistes.

Ces nombreuses qualités, les Pantillon les ont mises en évidence grace au merveilleux programme de dimanche dernier. Ils ont d'abord ressuscité l'éclat discret de la « Sonate No 3 en fa majeur » de Mozart ; son andante est un petit chef-d'œuvre de poésie musicale dont l'écriture paisible crée un sentiment de bien-être et de détachement que le jeu aérien des Pantillon porte à son plus haut point. Dans les « Six épigraphes antiques » de Debussy, les artistes ont révélé leur sens visuel, pictural, de la musique, en détaillant cette suite d'esquisses fort peu lyriques et d'un vocabulaire très simple (gamme pentatonique) avec une sensibilité sans cesse à fleur de peau et une rare subtilité rythmique ; ils se sont faits eux-mêmes impressionnistes pour mieux recréer les palpitations quasi imperceptibles que Debussy captait autour de lui, surtout dans la nature, avant de les transcrire musicalement.

POUVOIR DE TRANSMISSION

Contrastant avec les formes dépouillées des « Epigraphes antiques », l'architecture beaucoup plus généreuse de Schubert a fourni à June et Georges-Henri Pantillon l'occasion de faire montre d'un jeu plus caractériel, dominé par la fougue, l'expressionnisme, la puissance, mais aussi les nuances, les changements insolites et les replis sur soi. En particulier dans « Lebensstürme », le couple américano-suisse s'est surpassé quant à son association symbiotique et s'est livré, corps et âme, à une magistrale démonstration de technique pianistique intégrale. Il en fut de même avec les « Trois Polonaises, op. 61 », admirable preuve des possibilités illimitées des deux pianistes à interpréter aussi bien des pièces dansantes et rythmées que des pages intimistes et quelque peu ésotériques. En conclusion, les Pantillon ont créé une atmosphère de détente et de joie en jouant plusieurs « Valses, op. 39 » de Brahms, dans un style tout à fait décontracté et direct, mais sans se départir de ce continuel souci de la rigueur intellectuelle qui caractérise les vrais artistes.

Abondamment applaudis, June et Georges-Henri Pantillon ont encore proposé, en rappel, des œuvres de Dvorak et Schubert, interprétées avec la même bonne humeur communicative et le même pouvoir de transmission que celle et celui qui ont dominé l'ensemble d'un concert que l'on n'est pas près d'oublier dans les chaumières du Val-de-Travers...

C. R.

Trop, c'est trop...

(sp) La population est, sans cesse, sollicitée par toutes sortes de ventes : insignes, cannes en chocolat, collectes les plus diverses. Chacune doit apporter à l'œuvre qui les lance un roulement de fonds suffisant pour mener à bien ses tâches.

Mais va-t-on encore longtemps, au risque d'incommoder la population, mener ces campagnes à la manière de mouvements sauvages, sans coordination ni planification ? Il est gênant que la semaine passée par exemple, la population ait vu défiler tout à la fois la vente pour Terre des Hommes et la tablette en chocolat en faveur de la pouponnière des Brenets. Les jeunes, pourtant bien intentionnés, se sont vu rabrouer par une population irritée... Il n'est donc pas étonnant que de moins en moins d'écoles ou de mouvements soient enclins à s'atteler à cette tâche.

Six Vallonniers au comité central du club jurassien

(sp) Cette année, ainsi que le rappelle dans son dernier numéro « Le petit rameau de sapin », ce sont les trois sections du Val-de-Travers (Soliat-Travers, Jolimont-Couvet et Chasseron-Fleurier) qui, à raison de deux représentants chacune, constituent le comité central du Club jurassien. Seul l'archiviste, M. Edouard Urech, de La Chaux-de-Fonds vient d'ailleurs ; tous les membres sont des Vallonniers : MM. André Wiedmer, président, de Fleurier ; Gérard Fatton, vice-président, de Fleurier ; Gérard Perret, secrétaire aux procès-verbaux, de Couvet ; Claude Jeanneret, caissier, de Couvet ; Daniel Ruffieux, secrétaire à la correspondance, de Travers, et Maximilien Diana, assesseur, de Travers.

La 197me assemblée cantonale d'été du Club jurassien se déroulera le 13 juin à la Ferme-Robert, au pied du Creux-du-Van.

FLEURIER

Aimable attention

(c) L'harmonie « L'Espérance » a eu l'aimable attention, récemment, d'aller jouer pour le personnel et les pensionnaires du home « Val-Fleuri ».

Retour du camp de ski

(c) Les soixante enfants environ de l'école primaire qui ont passé des vacances blanches aux Crosets (VS), sont rentrés, samedi après-midi à Fleurier.

Le camp s'est déroulé dans de bonnes conditions et dans une ambiance excellente.

« Par tout temps » à Schaffhouse

(sp) A peine une semaine après la première information, treize jeunes gens et jeunes filles se sont déjà inscrits au camp de groupement sportif « Par tout temps ». Les inscriptions proviennent, pour la première fois, de classes de Couvet et d'apprentis, en plus des élèves du Collège régional de Fleurier. Le camp sera dirigé par M. Heinz Reber, de Buttes.

Présence de Mgr Taillard

(c) La Confirmation, pour les jeunes catholiques du Vallon, aura lieu le premier samedi d'avril, à l'église catholique de Fleurier et le sacrement sera donné par Mgr Taillard vicaire épiscopal du canton.

NOIRAIGUE

Début d'incendie : dégâts importants

Vers 7 h 50, hier, un début d'incendie s'est déclaré dans l'immeuble François Bollini, rue du Temple à Noiraigue. Les causes de cet incendie sont inconnues pour l'instant. Un expert a été désigné et une enquête est en cours. Deux chambres d'enfants ont été complètement détruites. Le logement était occupé par les époux Alain Bonny. Les dégâts sont importants. Le Centre de secours de Couvet ainsi que les pompiers de Noiraigue ont dû intervenir.

Oeuvres sociales

(sp) La commune de Noiraigue a dépensé, l'année dernière, une somme de 38.880 fr pour les œuvres sociales. La charge nette de l'assistance s'est ainsi élevée à 1450 fr, alors que la part aux rentes AVS et AI a été de 13.248 francs. La commune a dû consacrer une somme de 19.000 fr à titre d'aide aux établissements hospitaliers. Elle a versé 300 fr pour l'aide familiale et 3990 fr en faveur des établissements spécialisés pour enfants et adolescents.

Les comptes de Travers bouclent par un boni de 6000 francs

L'optimisme pourtant n'est pas de rigueur

De notre correspondant régional :

Tels qu'ils seront soumis, la semaine prochaine, à l'examen du Conseil général, les comptes communaux de Travers pour 1975, qui ont déjà été approuvés hier soir par la commission du budget et des comptes, se présentent de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes	Soldes
Revenus communaux			
Intérêts actifs	799 fr. 70	29.756 fr. 30	28.955 fr. 60
Forêts	19.511 fr. 60	32.032 fr. 35	12.570 fr. 75
Immeubles productifs	58.777 fr. 90	29.364 fr.	(—) 29.413 fr. 90
Impôts	22.150 fr. 95	711.266 fr. 25	689.115 fr. 30
Taxes		134.044 fr. 80	134.044 fr. 80
Recettes diverses		47.673 fr. 80	47.673 fr. 80
Services industriels			
Eau	44.068 fr. 95	36.799 fr. 20	(—) 7.289 fr. 75
Electricité	889.276 fr. 55	1.060.402 fr. 50	171.125 fr. 95
Charges communales			
Intérêts passifs	23.790 fr. 55		23.790 fr. 55
Frais d'administration	136.823 fr. 40	9.172 fr. 60	127.650 fr. 80
Hygiène publique	145.718 fr. 30		145.718 fr. 30
Instruction publique	560.017 fr. 10	125.363 fr. 35	450.653 fr. 75
Sports, loisirs et culture	12.925 fr. 30	978 fr. 20	11.947 fr. 10
Travaux publics	112.502 fr. 45		112.502 fr. 45
Police	39.097 fr. 75	1.285 fr. 70	37.812 fr. 05
Œuvres sociales	94.160 fr. 05	4.269 fr. 35	89.890 fr. 70
Dépenses diverses	43.959 fr.	3.128 fr. 50	40.830 fr. 50

LÉGER BONI

A profits et pertes, l'excédent des recettes sur les dépenses est de 5.946 fr. 35, alors que le déficit prévu par le budget était de 49.205 francs.

Contrairement à ces dernières années, les comptes bouclent par un léger boni. Ce résultat provient essentiellement de la mise à jour des fiches relatives aux installations électriques, de nombreux travaux importants se chevauchant sur plusieurs années. Il est, en conséquence, exceptionnel, et le Conseil communal souligne qu'il ne faut pas être trop optimiste. Il va, sans dire, que la crise économique marquera ses effets dès cette année. D'une part, le rendement des impositions sera plus faible et, d'autre part, la dépopulation se fera sentir dans plusieurs secteurs.

Dans les charges, sont compris des amortissements qui s'élèvent à 62.000 fr., dont 36.000 fr. pour les services industriels. En présentant ses comptes, l'exécutif a le sentiment que la commune de Travers va au-devant de périodes particulièrement difficiles.

NOUVELLES CHARGES POUR LES CONTRIBUABLES

La diminution des produits devra être comblée par l'apport de recettes complémentaires, c'est-à-dire la révision des tarifs du service de l'eau, une adaptation de la taxe d'épuration puis, en cas de nécessité absolue, une majoration de l'échelle fiscale pour les moyens et les gros contribuables.

Au 31 décembre dernier, les comptes à amortir étaient les suivants : véhicules des écoles, 4000 fr. ; véhicule des services industriels, 6000 fr. ; chauffage du château et appartement du concierge, 49.000 fr. ; fonds de la salle de l'Annexe, 5000 fr. ; égouts locaux, 218.100 fr. ; chemin Combe-Bayon, 20.000 fr. ; éclairage public, 9.100 fr. ; terrain à bâtir, transaction et équipement, 69.089 francs 60 ; terrain du F.-C. Travers, 37.529 fr. 80, ce qui donne un total de 417.819 fr. 40, alors que les réserves s'élèvent à 260.180 fr., la plus importantes d'entre elles, soit 185.000 fr. étant la réserve générale.

G. D.

Enseignement : marché saturé !

(sp) Décidément, dans l'enseignement primaire, secondaire, technique et professionnel, le marché du travail est saturé au Val-de-Travers comme ailleurs. La liste officielle des places, mises en concours, ne comprend, pour le district, que trois postes au degré primaire, deux à Couvet (dont un pour régularisation de la situation de la titulaire actuelle) et un à Fleurier. C'est peu, mais c'est tout...

BUTTES

Soirée de « L'Harmonie »

(c) Dans le double but de favoriser les villages du Val-de-Travers en y apportant un spectacle de qualité et de créer des liens entre les localités, la fanfare « L'Harmonie » de Môtiers, a pris l'initiative de présenter son spectacle à La Côte-aux-Fées et à Buttes.

Les productions présentées furent remarquables. D'une part, cette fanfare sait aussi bien interpréter un rythme de valse, de marche ou de paso doble. D'autre part, elle excelle dans les présentations variées, faisant alterner les morceaux d'ensemble, les soli de trombones ou de tambours, créant une heureuse rupture dans le spectacle. Enfin, elle ne craint pas de sortir des chemins battus en s'improvisant fanfare moderne, avec des majorettes défilant, qui étaient en fait des travestis aux jambes poilues et en jupettes courtes ! MM. Brunisholz, de Môtiers, et Dreyer, de Boveresse, avaient plus d'une corde à leur arc. M. André Lebet, directeur et Jean-Claude Wyss, responsable des tambours, avaient tout lieu de féliciter leur fanfare. Quant à la pièce en un acte, interprétée par les jeunes de Môtiers, elle remporta des applaudissements nourris. Il faut souhaiter que « L'Harmonie », devant une augmentation régulière des spectateurs butterans à chaque spectacle, maintienne sa volonté de créer un lien villageois indispensable, et que M. Jean-Claude Wyss, directeur des jeunes, trouve suffisamment d'écho permettant d'assurer la relève.

Cours des samaritains

(c) Jeudi dernier, s'est terminé le cours de cinq leçons donné par les samaritains de Buttes à la population du village, et consacré aux soins aux malades. Le chef de cours était M. Rochat, infirmier à Couvet. Plus de vingt personnes ont suivi avec intérêt ce cours. La dernière leçon était animée par le Dr Moralès, de Fleurier, qui traita plus spécialement des maladies infectieuses.

Durant son cours, M. Rochat s'est révélé parfait spécialiste, certes, mais il a su garder un équilibre entre la technique et les réalisations modernes de la médecine, et un respect de la vie humaine trop souvent malmenée par les remèdes ou les interventions. Avec une certaine philosophie, il a expliqué certains traitements anciens tels que la pose des ventouses en relevant que plus personne n'applique aujourd'hui ce traitement.

— Mais je désire, a-t-il ajouté, vous le démontrer, car dans un monde régi par la mode, un jour on redécouvrira ce traitement.

Il a expliqué les soins à donner dans certains cas courants de maladies des voies respiratoires, du cœur ou d'autres organes. Il a enseigné les piqûres, les cataplasmes, les soins aux personnes âgées, la manière correcte de les transporter ou de faire le lit. Ses gestes étaient précis et efficaces. L'augmentation régulière du nombre de participants à chaque séance fut certes une référence. A la fin du cours les participants ont reçu un certificat.

Les scouts vendent l'orange

(c) Dans le cadre de la campagne de « Terre des hommes », Buttes a accepté à l'instigation de M. Marcel Gruber, président de la commission scolaire, de vendre l'orange en faveur des enfants défavorisés. Les scouts ont pris cette vente en charge. Grâce à la compréhension de la population et à son soutien spontané, 225 fr. ont pu être recueillis en quelques heures.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Les dents de la mer » (12 ans).

Môtiers, château : exposition de dessins d'enfants.

Travers, galerie d'Art : exposition Georges Juvet.

Fleurier, salle Fleurisia : exposition de peintures, dessins et batiks.

Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.

Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81:

Sage-femme : tél. 63 17 27.

Fleurier : matériel des samaritains en prêt, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.

Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

SOS alcoolisme : tél. 53 37 20 ou téléphone (039) 23 79 87.

Les Verrières bureau de renseignements : Banque cantonale.

FAN bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76 ; télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 118.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

LES TEMPS CHANGENT...
LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

Un bon départ...

(sp) Samedi dernier, a eu lieu à la galerie d'art, à Travers, le vernissage de l'exposition Georges Juvet, peintre de La Côte-aux-Fées. A cette occasion, M. Philippe Favarger, président du tribunal, a pris la parole.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »

Marc 4 : 35.

Monsieur Louis Benoit-Fahrni, aux Verrières ;

Monsieur et Madame Jean-Louis Benoit et leurs filles, aux Bayards ;

Monsieur et Madame Jean-Maurice Benoit et leur fille, à Boudry ;

Monsieur et Madame Daniel Benoit et leur fils, aux Verrières ;

Monsieur François Benoit, aux Verrières ;

Mademoiselle Josiane Benoit et son fiancé, Monsieur Gian Pol, à Fontainemelon ;

Monsieur Pierre-André Benoit, aux Verrières ;

Les enfants et petits-enfants de feu Jean Fahrni ;

Les enfants et petits-enfants de feu Fernand Benoit,

Les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Louis BENOIT

née Rose FAHRNI

leur très chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après de longues souffrances, à l'âge de 56 ans.

2126 Les Verrières, le 29 mars 1976.
(Croix-Blanche 32).

Toi qui a fait plus que ton devoir ici-bas, va maintenant te reposer près du Père et jouir de la vie éternelle.

Tu nous quittes, mais ton souvenir restera pour toujours gravé dans nos cœurs.

L'ensevelissement aura lieu aux Verrières le jeudi 1er avril.

Prière pour la famille au domicile mortuaire, Croix-Blanche, à 13 h 30.

Culte au temple, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du **CID du Val-de-Travers** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame

Raymond MONNIER

leur chère collègue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS

AQUA-CENTRE
Tout pour l'aquariophile
GGES L'EPLATTENIER
2108 COUVET
1er-Mars 7 ✆ (038) 63 14 27
Des centaines de poissons et de plantes aquatiques

SOCIETE D'EMULATION
et Service culturel Migros
6me et dernière conférence-projection
« Connaissance du monde »
Jeudi 8 avril 1976, à 20 h 15
Salle Grise - COUVET
AUSTRALIE SAUVAGE
film et récit de Jacques VILLEMINOT
Entrée : 6 fr.
VENDREDI 9 AVRIL 1976
PASCAL AUBERSON
et son orchestre
SALLE DE SPECTACLES, COUVET
Organisation : Radio romande et Société d'émulation en collaboration avec le Service culturel Migros et les J.M.

L'homme dans le temps
DE BONNES RAISONS

De bonnes raisons de ne pas raisonner... (étrange paradoxe) ! il en est de multiples, valables toutes, quoique d'importance différente. Quelle raison pouvons-nous invoquer, dites-moi, devant un être souffrant, blessé, trahi ? Quel argument a-t-on le droit de faire valoir quand s'effondrent des espoirs, une situation, ou un foyer ?

Dans un temps où l'on veut tout expliquer, analyser, que devient l'individu et sa personnalité ? que devient l'homme et sa souffrance ? un numéro, parmi d'autres numéros ! Dieu a voulu l'être humain unique, riche de sa personnalité et libre de son choix ; responsable de la conquête de sa spiritualité et de son épanouissement.

Pourquoi, dès lors, tant d'organisations effacent-elles ou ignorent-elles volontairement ce droit de l'homme ? qui au même titre que « droit » est la source par excellence de ses responsabilités.

On morcelle des terrains, des domaines, des pays mêmes, non sans dommages, d'ailleurs. Mais morceler la personne humaine au gré d'impératifs plus que douteux est porter une grave atteinte à sa liberté et à sa dignité aussi.

La science et la raison sont des phénomènes extraordinairement vastes et riches, mais quand ils dépassent les limites convenables ils deviennent agents amoindrissants, perturbateurs. L'homme reste l'homme avec ses particularités, son tempérament propre, ses pensées individuelles. Aucune raison, aucun système ne devraient porter la responsabilité d'une atteinte à cette entité que représente l'individu avec les facultés et les goûts propres à sa personne.

Uniformiser, cataloguer, endiguer l'homme dans un courant bien défini, c'est briser sa vocation de sujet unique, amoindrir ses efforts en ignorant sa valeur personnelle.

Les pierres d'un édifice ne sont pas toutes de la même grandeur, d'une teinte absolument uniforme. Pourtant elles sont assemblées pour former un tout. La société, elle aussi est un édifice en continuelle transformation, qui a besoin de diversité, d'alliages et même de contrastes ; de pierres d'angles et de toutes les autres pierres !

Autant de bonnes raisons de ne pas ignorer ou sous-estimer certaines d'entre elles ; utiles chacune à leur place, et à leur façon.

La seule raison n'explique pas tout, elle est l'expression de la froide logique, impersonnelle, à l'exclusion de tout sentiment généreux et désintéressé. Elle se fait juge de l'homme, sans jamais vraiment le comprendre !

Anne des ROCAILLES

Chronique du Val-de-Ruz

Le Val-de-Ruz reste le grenier du canton

De notre correspondant :

Comme on le sait, la récolte panifiable du canton a atteint l'année dernière 4.964.360 kg pour une valeur de 4.473.307 fr. 95 alors qu'elle s'élevait à 6.153.800 kg pour une valeur de 5.200.450 fr. 15 en 1974.

La récolte 1975 a donc été de 20 % inférieure en poids à celle de 1974. Par district la récolte a été de : 16.346 quintaux (Boudry), 13.397 q (Neuchâtel), 2189 q (Val-de-Travers), 28 q (La Chaux-de-Fonds), 17.118 q (Val-de-Ruz). Ce district demeure donc d'année en année le grenier du canton. Notons que c'est en 1967 qu'on a enregistré au vallon une récolte record, soit tout près de 30.000 quintaux.

Par village, la récolte de 1975 se situe comme suit : Coffrane 198.443 kilos (blé I) représentant une valeur de 179.583 francs ; 2660 kilos de blé II (2201 fr. 15) ; 12.025 kilos de seigle (8833 fr. 25) ; 7469 kilos de blé germé (5004 fr. 25). Chézard-Saint-Martin 163.353 kilos de blé I (148.430 fr. 70) ; Cernier 51.422 kilos de blé I (45.356 fr.). Dombresson 175.467 kilos de blé I (158.034 fr. 90). Engollon 97.558 kilos de blé I (87.339 fr. 75). Fontaines 89.350 kilos de blé I (79.525 fr. 80) ; 5370 kilos de seigle (4011 fr. 40). Les Geneveys-sur-Coffrane 46.061 kilos de blé I (41.535 fr. 40). Les Hauts-Geneveys 47.690 kilos de blé I (42.612 fr. 65). Montmollin 44.437 kilos de blé I (40.492 fr. 80 ; 3125 kilos de blé II (2781 fr. 25) ; 2207 kilos de blé germé (1831 fr. 80). Le Pâquier 1209 kilos de blé I (989 fr. 60). Savagnier 320.313 kilos de blé I (287.541 francs) ; 1438 kilos de seigle germé (963 fr. 45). Valangin 77.075 kilos de blé I (68.555 fr. 55) ; 7875 kilos de seigle (5760 fr. 55) ; 252 kilos de blé germé (209 fr. 15). Fenin - Vilars - Saules 126.875 kilos de blé I (112.157 fr. 70) ; 2983 kilos de blé II (2601 fr. 20) ; 1175 kilos de blé germé (975 fr. 25). Boudevilliers 208.572 kilos de blé I (187.639 fr. 10) ; 17.432 kilos de blé germé (14.468 fr. 60). Total 17.118.36 kilos représentant une valeur de 1.529.435 fr. 25.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.

Permanence médicale : votre médecin habituel.

Ambulance : tél. 53 21 33.

Aide familiale : tél. 53 10 03.

DANSE. — **Les Geneveys-sur-Coffrane,** le Grenier tous les jours sauf le mardi.

Lire également d'autres informations du Val-de-Ruz en page 6.

Frégate. Des bonnes cigarettes goût Maryland à Fr. 1.40 le paquet.

Demandez le prix des autres.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, les

jeudi 1er avril et vendredi 2 avril 1976, de 9 h 30 à 12 heures et dès 14 heures,

pour le compte de Madame **Madeleine GUINAND,** les meubles et objets garnissant son appartement sis **rue des Beaux-Arts 9,** 1er étage, à **Neuchâtel,** soit:

le jeudi 1er avril 1976
1 chambre à coucher, acajou; bibliothèques; glaces; tapis d'Orient; important lot de tableaux et gravures, comprenant notamment des œuvres de Ch. L'Eplattenier, König, Aberli; livres; ivoires; bibelots argent, pâte de verre, terre cuite, bronze, etc.;

le vendredi 2 avril 1976
1 pendule neuchâteloise ancienne; 6 chaises Louis XIII anciennes; 5 bahuts, dont 3 anciens; 1 commode marquetée ancienne; 4 chaises et 1 fauteuil Louis XVI anciens; 1 glace ancienne; tables; chaises; armoires; important lot d'argenterie, dont 1 paire de girandoles anciennes et une ménagère de 229 pièces, argent 800; objets invendus du jeudi et du vendredi.

Exposition
le mercredi 31 mars 1976: de 14 heures à 17 heures.

Conditions
paiement comptant
échutes réservées sur quelques pièces

Greffe du tribunal

A LOUER

A louer pour fin juin à la rue des Fahys dans immeuble neuf avec ascenseur, à proximité du trolleybus,

appartement de 2 pièces

avec tout confort et vue.
Loyer Fr. 420.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Fiduciaire Régies S.A. à Neuchâtel 2, ruelle Mayor, tél. 25 46 38, offre à louer, à HAUTERIVE

APPARTEMENTS DE 3 ET 6 PIÈCES

tout confort, ascenseur, balcon, parc auto.
Loyers mensuels Fr. 450.— et 695.— plus charges.

A louer au Landeron, immédiatement ou date à convenir

1 PIÈCE dès Fr. 205.—

3 PIÈCES dès Fr. 460.—

charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer pour tout de suite ou à convenir **au Landeron** les

appartements

suivants:

Studio Fr. 249.— tout compris
2½ pièces Fr. 350.— tout compris
3½ pièces Fr. 519.— tout compris
4½ pièces Fr. 619.— tout compris

Situation tranquille et très ensoleillée.

Tout confort. Tapis tendus. Balcon.

Renseignements par la gérance

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

LE LANDERON, Petite-Thielle 8, à louer pour le 1er juillet, jolis

APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

quartier tranquille;
immeuble moderne.
Confort, grande cuisine agencée, balcon ensoleillé, etc., loyer
Fr. 440.— au 2me étage
Fr. 445.— au 3me étage,
plus charges.

IMMOTEST SA, Bienne. Tél. (032) 22 50 24.

A louer tout de suite ou pour date à convenir,
TRAVERS, rue Sandoz-Travers,
– beaux appartements de 1, 3 et 4 pièces, tout confort, garages chauffés. Très belle situation.

couple pouvant assumer le service de conciergerie
(à temps partiel)
est cherché pour immeuble neuf de 15 appartements à Travers (rue Sandoz-Travers).
Logement de 4 pièces à disposition.
Entrée en fonction: tout de suite ou date à convenir.
Pour tous renseignements: Gérance des immeubles de l'Etat Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

A louer pour le 1er mai 1976 ou pour date à convenir bel

appartement de 2½ pièces

confortable et ensoleillé avec grand balcon, situé à **Bienne Boujean,** vis-à-vis de la patinoire (chambres avec tapis tendus). Location Fr. 445.— charges comprises.
Pour tous renseignements et visiter s'adresser à A. Loriol, länggasse 50, tél. (032) 41 26 62.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, quartier de la Maladière,

APPARTEMENT de 4½ pièces

avec tout confort. Balcon.
Part de jardin.
Loyer mensuel.
Fr. 450.— + charges.

A louer pour fin juin à la rue des Moulins,

appartement de 2 pièces meublé

avec tout confort.
Loyer Fr. 300.— charges comprises.

Tél. (038) 24 67 41.

A louer

à Neuchâtel - La Coudre

appartements HLM

2 pièces dès le 1er mai 1976
3 pièces dès le 1er août 1976
tout confort,
cuisine équipée.

S'adresser à Crétégny et Cie Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

Vous qui désirez habiter un bel

appartement

de 3½ pièces, grande surface, tout confort, situation tranquille dans cadre de verdure,

téléphonez au (038) 24 61 61, qui vous renseignera.

CORTAILLOD
A louer dans quartier tranquille

bel appartement de 4 pièces

avec tout confort.
Loyer Fr. 475.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

NEUCHÂTEL,
Belleroche 3+5,
à louer tout de suite ou pour date à convenir

appartements de 2 pièces

confortables, cuisine agencée, bain/W.-C., cave et galetas.
Loyer Fr. 376.—
au 5me étage
Fr. 353.— au 1er étage
plus frais de chauffage.

Pour visiter: tél. 24 46 23. IMMOTEST S.A., Bienne tél. (032) 22 50 24.

A louer pour le 24 juin 1976, dans villa locative, haut de la ville, vue étendue

appartement 5½ pièces

avec cheminée de salon.
Loyer: Fr. 660.— + charges.

Tél. 25 24 91.

A louer à Colombier (ch. Notre-Dame)

PLACES DE PARC
Loyer mensuel Fr. 15.—.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Peseux

1 appartement de 3 pièces

tout confort, 300 fr.
Libre tout de suite.

Tél. 31 12 74.

CHAMBRES

A louer rue des Sablons 43, Neuchâtel,

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE

Possibilité de cuisiner.

Renseignements: LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Bassin 16, Neuchâtel. Tél. 21 11 71.

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer, à l'année ou par saison,

CHALET au bord du lac de Neuchâtel

Adresser offres écrites à BK 748 au bureau du journal.

Je cherche, entre Cressier et Bevaix,

ENTREPÔT

de 200 m² au minimum.

Adresser offres écrites à BE 674 au bureau du journal.

Je cherche petit

LOCAL

ou atelier pour installation d'une serrurerie-forge, Neuchâtel ou environs.

Tél. (038) 25 00 84.

Famille

cherche à louer pour les week-ends, maison de campagne, sans confort ou chalet dans la région du canton de Neuchâtel.

Tél. 46 21 56.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Crans-Sierre

A louer hebdomadairement

appartement de vacances meublé

Tél. (027) 36 22 58.

A louer à Verbier

appartement

de 4-6 lits, libre du 7 avril au 17 avril 1976 + été 1976.

Tél. (066) 22 21 78.

Baux à loyer
au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE DE MONTREUX
engagerait, pour le 30 août 1976, des

maîtres de langues

à temps complet ou partiel
(français, allemand, anglais)
si possible au courant des méthodes modernes d'enseignement des langues.

Engagement: Par contrat de droit privé avec possibilité de nomination ultérieure à titre définitif.

Titres exigés: Licence ès lettres, diplôme d'Etat ou formation jugée équivalente.

Délai d'inscription: 20 avril 1976.

Les demandes de renseignements et offres, avec curriculum vitae, certificats et références, doivent être adressées au directeur de l'Ecole: M. Roger PFISTER, rue du Temple 11, 1820 Montreux.
Tél. (021) 62 36 08.

ELECTRONA

Nous désirons engager tout de suite une

employée de bureau

pour notre service de vente « accumulateurs ».
Des connaissances approfondies de la langue allemande parlée et écrite sont indispensables pour cette activité.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de prendre contact par téléphone avec

ELECTRONA

Electrona S.A., 2017 Boudry (NE) Tél. (038) 42 15 15, interne 401.

Maison de VINS FINS du canton cherche

REPRÉSENTANT

à la commission
pour visite de clientèle privée.

Conviendrait à retraité ayant des relations, ou personne cherchant occupation accessoire.

Faire offres sous chiffres GP 753 au bureau du journal.

AGENCE M. PASQUIER SA

150000 accidents à domicile chaque année!

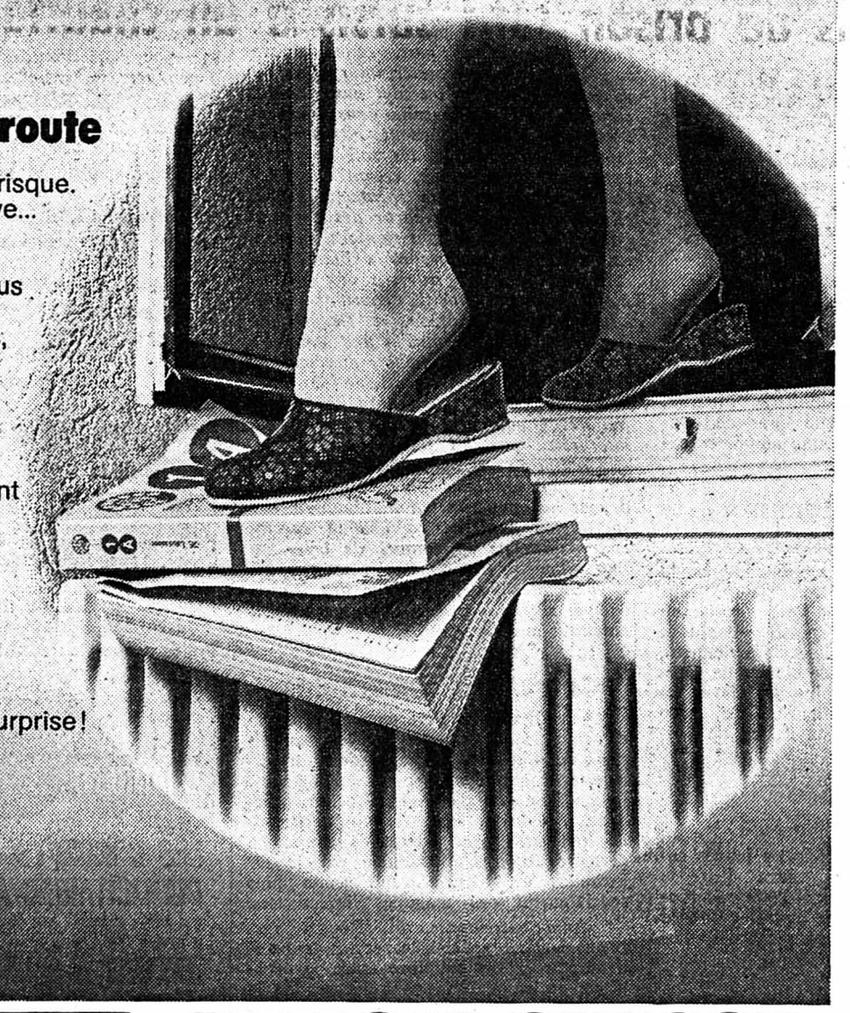

...deux fois plus que sur la route

Un accident à la maison? Il n'y a guère de risque. Et de toute façon, ce n'est jamais bien grave...

Et pourtant, les statistiques sont moins optimistes. Les accidents sont deux fois plus nombreux à domicile que sur la route. Et moins bénins qu'on ne l'imagine. Chutes, brûlures, empoisonnements sont souvent graves, et entraînent toujours de lourds problèmes financiers.

Or, la femme à son foyer, ainsi que ses jeunes enfants, sont souvent insuffisamment assurés.

Etes-vous convenablement garanti contre les accidents de ménage? Informez-vous auprès des spécialistes UNION SUISSE qui vous renseigneront. Pour recevoir une documentation à ce sujet, il vous suffit de renvoyer le coupon ci-dessous... qui vous réserve peut-être une heureuse surprise!

UNION SUISSE
VOTRE ASSURANCE

Une aide gratuite pour les nettoyages de printemps?

Je désire recevoir sans engagement votre brochure sur les accidents à domicile. Et je tente ma chance de gagner un des 500 chèques offerts par UNION SUISSE pour rétribuer les aides-ménagères.

Nom:
Prenom:
Adresse:
NPL/Lieu:

Ce bon est à envoyer à:
UNION SUISSE ASSURANCES
1, rue de la Fontaine
1204 GENÈVE

AGENCE GÉNÉRALE
Neuchâtel
Marc Zumsteg
Rue du Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 40 44.

AGENCE PRINCIPALE
La Chaux-de-Fonds
Otto Jaeger
Rue du Balancier 7, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 10 69

AGENCE PRINCIPALE SUVUS
Colombier
André Zimmermann
Ch. Chenailleta 11, 2013 Colombier, tél. (038) 41 26 08

JURA

Après l'attentat de Pontenet

«Unité jurassienne» s'en prend à l'inertie du Conseil fédéral

De notre correspondant :

L'organisation autonomiste du Jura-Sud « Unité Jurassienne » a publié hier un communiqué dans lequel elle s'en prend au Conseil fédéral dont écrit-elle « l'inertie encourage le ` terrorisme ». « Depuis bientôt deux ans, écrit « Unité jurassienne », la violence bernoise sème le trouble et les désordres dans la partie du Jura remise sous tutelle. Dimanche dernier, un nouveau pas a été franchi puisque les partisans de Berne ont employé une grenade de guerre contre une entreprise de Pontenet. Cette escalade des moyens, conséquence de la politique du régime contre sa population jurassienne, est encouragée encore par l'attitude du pouvoir judiciaire et de la police.

« Par les arrestations unilatérales, par la mise au secret d'autonomistes innocents et surtout par l'impunité assurée jusqu'ici aux voyous bernois, ces derniers se sentent autorisés à commettre toute espèce de délits. En outre, les jugements de complaisance rendus dans les tribunaux de districts — dont deux viennent d'être cassés de manière catégorique en cour d'appel — stimulent les criminels. Dans deux affaires, celle de R. A. de Loveresse et celle de R. L de Court, le Tribunal cantonal a littéralement mouché le juge Sch. qui avait acquitté ses amis bernois.

« Quant au Conseil fédéral, conclut « Unité jurassienne », qui frappe les uns et épargne les autres, il ne fait pas son devoir en refusant de nommer la commission d'enquête demandée par les autonomistes depuis des mois. Sûrs de la complicité de Berne, sûrs de l'immobilisme fédéral, les éléments troubles au service de l'occupant se croient libres de recourir au terrorisme contre les Jurassiens. De ce fait, l'inégalité de traitement pratiquée par les pouvoirs cantonal et fédéral témoigne d'une étonnante myopie politique et débouche sur une exacerbation du conflit qu'elle entend régler ».

LAJOUX

Autonomiste libéré

Le dernier des autonomistes jurassiens encore en détention vient d'être libéré. Il s'agit de M. Roger Arn, de Lajoux, qui a passé 59 jours en prison à Moutier, à Nidau et à Berne. Il a été reconduit la semaine dernière à son domicile par la police bernoise.

MONT-SOLEIL

Chalet incendié

Dans la nuit de lundi à mardi, le chalet que possède à Mont-Soleil, au lieu dit « La Brigade ». M. André Surdez, a été anéanti par le feu à la suite d'une défectuosité de l'isolation du conduit de la cheminée.

Les dégâts sont évalués à 150.000 francs. Le propriétaire et sa femme avaient quitté leur résidence secondaire le matin et c'est en rentrant qu'ils virent le chalet en feu.

Les pompiers de Mont-Soleil et de Saint-Imier se sont rendus sur place mais ne purent sauver le bâtiment. Un chien est mort dans cet incendie.

VAUD

Au cours d'une cérémonie d'adieux à Payerne

Hommage rendu au directeur du collège

De notre correspondant :

Hier en fin d'après-midi, en la salle du tribunal, une cérémonie a marqué le départ de M. Daniel Reymond, directeur des écoles de Payerne, puis du seul collège et qui va remplir prochainement les fonctions de chef du service de l'enseignement secondaire, au département de l'instruction publique.

Le corps enseignant primaire et secondaire était présent, ainsi que le président du Conseil communal, M. Michel Vauthey, la Municipalité « in corpore » et la commission scolaire. Dirigé par M. Robert Cardinaux, le « Petit chœur du collège » a chanté quatre morceaux au cours de la manifestation.

Dans son allocution, M. Achille Meyer, syndic, a exprimé le regret des autorités de perdre un excellent directeur, mais aussi la fierté de donner au canton un chef de service de qualité. Pendant les 17 années qu'il a passées à Payerne, M. Reymond a fait preuve d'un tempérament de chef. Il a réorganisé les écoles de Payerne en y mettant tout son cœur, ainsi que ses vastes connaissances pédagogiques.

Quant à M. Daniel Husson, doyen, il s'est exprimé au nom du corps enseignant, remerciant M. Reymond de ce qu'il a apporté au collège. Rappelant la fameuse formule : « Le roi est mort, vive le roi », il a demandé au corps enseignant d'oublier certaines rancœurs qui ont vu le jour à propos de la nomination du nouveau directeur.

Dernier orateur de la cérémonie, M. Daniel Reymond a passé en revue son activité de 17 ans au collège de Payerne, d'abord comme maître de sciences, puis en tant que directeur. Il a exprimé sa reconnaissance à la Municipalité d'avoir compris les nécessités financières des écoles et d'avoir pu collaborer à la construction du nouveau groupe scolaire de la Promenade. Enfin, il a remercié tous ceux qui lui ont facilité la tâche, pas toujours facile, en tant que directeur d'un collège comptant 380 élèves.

AVENCHES

Nouvelle présidente

(c) La section d'Avenches des samaritains a siégé à l'hôtel de ville d'Avenches. Les différents rapports, ainsi que les comptes, ont été présentés et approuvés. L'assemblée a enregistré la démission de Mme Scheiterberg, présidente de la section depuis 1959 et membre depuis 1943. Mme G. Corminbœuf, vice-présidente, a retracé la carrière de la présidente démissionnaire. Au cours de ses 33 ans d'activité, Mme Scheiterberg a fait preuve d'un dévouement constant. Elle a été pendant quatre ans, secrétaire et pendant 17 ans à la tête de la section. En témoignage de gratitude, le diplôme de membre d'honneur lui a été remis, ainsi que des cadeaux.

Le nouveau comité sera composé de Mmes Brodard, nouvelle présidente ; G. Corminbœuf, vice-présidente ; C. Cuhat, secrétaire ; Hubscher, trésorière ; chefs du matériel et aides monitrices, Mmes Cuhat, Corminbœuf et Jotterand. Le nouveau moniteur est M. René Conus.

SEIGNEUX

Loups et sangliers

(c) La présence plus ou moins problématique de loups dans la région des Treize-Cantons, hameau de la commune de Seigneux, en bordure de la route principale Lausanne-Berne, continue d'alimenter les conversations dans la population. Jusqu'à mainenant, aucun indice sérieux n'a pu être décelé par le garde-chasse auxiliaire ou les paysans de l'endroit. Une surveillance nocturne a été organisée ces derniers jours, mais jusqu'ici, elle n'a donné aucun résultat.

Pourtant, il y a un témoignage de poids : celui de l'employé du parc avicole des Treize-Cantons. En effet, ce dernier est certain d'avoir reconnu des loups, ayant l'habitude de ces mammifères carnassiers, pour en avoir vu dans la partie de l'Italie d'où il vient.

En revanche, le garde-chasse auxiliaire et les paysans ont aperçu de petites hardes de sangliers dans la région. Toutefois, aucune confusion ne saurait être faite entre des loups et des sangliers. On rappelle aussi dans la région qu'il y a quatre ou cinq ans, un chien errant, à demi-sauvage, s'en était pris aux troupeaux de moutons. Il avait été finalement abattu.

Il est également utile de signaler que, depuis le 1er mars 1976, la forêt sise entre Curtilles-Dompierre et le ruisseau de Seigneux est devenue une réserve de chasse et que la faune y est protégée.

Quant aux éventuels loups hantant la contrée, le mystère reste entier, mais la surveillance continue.

Renversé par son tracteur

(c) Hier vers 13 h 45, un accident s'est produit à la ferme « En Palaz » à Seigneux. M. Albert Cachin, agriculteur, âgé de 65 ans, domicilié à Seigneux, qui vaquait à ses occupations, a été renversé par son tracteur agricole, qui s'est soudain mis en mouvement, sans moteur, entre la grange et une remise de son domaine. La roue droite arrière du véhicule lui a passé sur le corps. Souffrant d'un enfoncement thoracique et de plaies diverses, M. Cachin a été transporté à l'hôpital de zone à Payerne.

FRANCE VOISINE

Usine suisse inaugurée aux Fourgs (Doubs)

De notre correspondant :

Dans le village frontalier des Fourgs, le plus haut du département du Doubs, la société suisse Reuge, de Sainte-Croix, possédait autrefois une petite usine de boîtes à musique. De plus beaucoup de Bourris (c'est le nom des habitants du bourg) vont travailler soit à L'Auberson soit à Sainte-Croix.

Mais depuis quelques années, une intelligente collaboration s'est instaurée entre Reuge d'une part, et M. Bourgoin, un industriel parisien qui s'est lancé dans la fabrication des plateaux destinés à la restauration et aux collectivités. Des tables roulantes sont venues rapidement s'ajouter à la spécialité locale. Et voilà comment Reuge Platex est née. Pendant des années, les ouvriers ont travaillé dans un local vétuste et étroit. Il s'agissait de voir plus loin car les affaires allaient bien malgré la crise. Les plateaux progressaient.

La Municipalité des Fourgs n'a pas hésité alors, pour maintenir cette activité sur place, à faciliter les choses. Non seulement la Municipalité a cédé un terrain communal, mais en plus elle a elle-même construit, pour le compte de Platex, une usine toute neuve qui sera vendue ensuite à la société.

L'inauguration a eu lieu, hier, sous la présidence de M. Edgar Faure, député-maire de Pontarlier. Ruban, discours, visite, repas, la manifestation avait un air campagnard et sympathique. Le maire des Fourgs a tenu à souligner à cette occasion l'effort de la Municipalité pour développer le village. A côté de l'agriculture et du tourisme, l'industrie tient une place de tout premier plan. M. Edgar Faure, de son côté, a félicité les chefs d'entreprise, MM. Bourgoin père et fils, qui ont joué la carte de la décentralisation et de la petite bourgade. Pour l'instant, l'usine occupe une trentaine de personnes, dont une bonne proportion de femmes tous domiciliés aux Fourgs.

Le même jour, le président Edgar Faure a inauguré à Pontarlier la nouvelle caserne de gendarmerie en présence de toutes les autorités civiles et militaires.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Bilan satisfaisant de l'Ecole suisse du bois

Attrait croissant pour les métiers du bois

De notre correspondante :

Malgré la récession qui se fait sentir dans le secteur de la construction, l'Ecole suisse du bois à Bienne enregistre un succès croissant. Cette école qui forme des spécialistes de l'économie du bois — des forestiers, des scieurs, des charpentiers et des menuisiers — subit heureusement une évolution contraire à celle du marché de l'emploi. Destinée uniquement à des ouvriers ayant suivi un apprentissage, l'accent est mis sur l'amélioration de la formation professionnelle. Selon les pronostics du directeur de l'Ecole M. Joehr, les cours seront fort bien fréquentés d'ici à 1978.

L'Ecole suisse du bois à Bienne avait été fondée il y a 23 ans. Jusqu'à présent 9568 élèves ont suivi les 690 cours qui y ont été donnés. L'année 1975 est inscrite dans les annales comme année record : 552 élèves ont suivi les 38 cours de l'année. En comparaison, en 1974, 531 élèves avaient suivi l'enseignement spécialisé. Cet accroissement constant pose divers problèmes, particulièrement celui de la place. Ne pouvant augmenter constamment le nombre des participants à chaque cours, la direction de l'école envisage dans le courant de cette année, d'effectuer des travaux d'agrandissement. Il faut relever qu'en plus de l'enseignement, l'école offre également aux intéressés chambres et pension. A titre d'exemple un cours de charpentier d'une durée de huit semaines revient à environ 1000 francs. Naturellement l'école dispose aussi d'un système de bourse pour des ouvriers dont la situation financière est précaire.

Les comptes pour l'année 1975 présentent un excédent de dépenses de 878.500 francs. Ce déficit est couvert à raison de 26 % par les subventions fédérales, 56 % par le canton et 18 % par la ville de Bienne, soit pour cette dernière 161.800 francs. Une commission de surveillance forte de six représentants désignés par les autorités cantonales bernoises et trois élus de la ville de Bienne, assiste la direction de l'école. Pour le début de cette année un nouveau président de la commission a été nommé en la personne de M. Hans Kaeser, commerçant en bois et fondé de pouvoir d'une maison à Bienne. M. Kaeser remplace le conseiller d'Etat Hermann Rauber démissionnaire, qui avait occupé cette fonction depuis 1959. Comme nouveau représentant de la commune, M. Samuel Jaeger menuisier à Bienne a été nommé pour remplacer M. Karl Zehnder qui représentait les intérêts des menuisiers pour le syndicat des ouvriers en bâtiment et sur bois. Dernier élu enfin, M. Maurice Berthoud de Châtel-Saint-Denis est le troisième représentant romand de cette commission de surveillance. A ce sujet le directeur de l'école ne manque pas de faire remarquer que le système de nominations est particulièrement heureux puisqu'il donne « ainsi un caractère national à l'école, ce qui ne manque pas de lui procurer des avantages à divers échelons. »

M. E.

Assemblée de la Guilde de la Vieille-Ville

(c) A l'occasion de la 47me assemblée générale de la Guilde de la Vieille-Ville, le président démissionnaire Hermann Hostettler a été remplacé par M. Alois Fischer. La Guilde se montre particulièrement satisfaite de l'acceptation des nouvelles prescriptions pour la Vieille-Ville dans le règlement des constructions communales. Dans le passage pour piétons, qui relie les rues Haute et Basse, et, rénové à grands frais, voici deux ans, des inconnus ont barbouillé les murs de graffiti avec de la peinture rouge. Le nettoyage est une affaire coûteuse et la Municipalité n'a encore rien entrepris. Spontanément, des membres de la Guilde se sont offerts pour nettoyer eux-mêmes les traces des vandales. Une cagnote a circulé parmi les membres présents dont le contenu devrait servir à financer le matériel de nettoyage.

Bilan de la Banque cantonale bernoise : le cap des cinq milliards est franchi

La Banque cantonale bernoise a enregistré en 1975 une augmentation de 9,2 % de la somme de son bilan, qui franchit ainsi le cap des cinq milliards de francs (5,357). Elle reste la sixième institution bancaire exerçant des activités en Suisse. Le placement de ces fonds lui a causé certains problèmes, ainsi qu'aux autres banques, du fait de la contraction de la demande. Un des directeurs généraux de la Banque cantonale, M. H. Daehler, a annoncé au cours d'une conférence de presse, qu'il faut s'attendre — probablement à la fin du premier semestre 1976 — à une diminution du taux hypothécaire, qui ne pourrait cependant être réalisée que par une nouvelle réduction compensatrice des taux sur les carnets d'épargne. Le Conseil de banque n'a pas encore pris de décision en la matière.

L'« éclatante progression » de la somme du bilan est due principalement à l'afflux important de fonds de tiers. D'autre part, la progression de 10,9 % du bénéfice net, qui atteint 14,2 millions de francs, s'explique en grande partie par l'augmentation du capital de dotation de l'Etat. La rémunération, au taux de 7 %, du capital de dotation, s'élève à 10,2 millions de francs.

TAUX HYPOTHÉCAIRES

La diminution des comptes courants débiteurs gagés (— 17,7 %) atteignant 620 millions, et des comptes courants en blanc (— 24,1 %), s'élevant à 847 millions, attestent de la difficulté rencontrée par la Banque cantonale pour placer ses fonds. En revanche, les avances et prêts hypothécaires à terme fixe progressent de 209 millions et les placements hypothécaires de 65 millions, de sorte que la régression des comptes courants débiteurs a pu être compensée, en valeur absolue du moins. L'augmentation du volume de l'épargne et la réduction de la demande de crédits ont conduit à une pression sur les taux d'intérêts actifs et passifs, ascendants depuis 1974.

Selon M. Daehler, la diminution des taux hypothécaires décidée par la plupart des banques aurait fait des remous pour des raisons politiques. Le directeur général a cependant souligné qu'il ne fallait pas seulement voir les bons côtés de cette évolution, d'autant plus qu'il est douteux qu'elle conduise partout à une réduction des loyers. Une compensation des réductions consenties aux débiteurs ne se révèle possible que sur les dépôts d'épargne, où une adaptation des taux serait immédiatement efficace.

Une réduction du taux hypothécaire de 0,25 % ferait perdre sept millions de francs annuellement à la banque cantonale de Berne. Une telle réduction aurait ainsi pour conséquence une diminution du taux appliqué sur les carnets d'épargne de 4,5 à 4 %. D'une manière générale, des réductions variant entre 0,25 et 0,5 % sont probables au cours des prochains mois

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h, La flûte à six schtroumpfs; 20 h 15, Killer force.
Capitole : 20 h 15, Le gendarme de Saint-Tropez.
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, Erotische Fantasien.
Lido : 15 h et 20 h 15, Bons baisers de Hong-kong.
Metro : 14 h 50 et 19 h 50, Maciste obéit à des cycloters — J. + S. Kriminalstory.
Palace : 15 h et 20 h 15, Blanche-Neige et les sept nains.
Rex : 15 h et 20 h 15, L'honneur perdu de Katharina Blum ; 17 h 45, L'énigme de Kaspar Hauser.
Scala : 15 h et 20 h 15, La flûte enchantée (2me semaine).
Studio : 15 h et 20 h 15, Mac Beth.

PISCINE

Piscine couverte, palais des Congrès : 8 h - 21 h.

THÉATRE

Théâtre municipal : 20 h, « Leben des Galilei » de Berthold Brecht.

EXPOSITION

Atelier de la Vieille-Ville : 54 rue Basse, 35 rue des Tanneurs : exposition de Jean-Claude Kunz, jusqu'au 30 avril.

URGENCES

Pharmacie d'office : Nouvelle pharmacie, rue des Marchandises 2, tél. 22 22 40.
Médecin : tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.
FAN-L'Express, rédaction biennoise : téléphone (032) 22 09 11.

FRIBOURG - FRIBOURG

Au tribunal correctionnel de la Gruyère

Seize mois de prison sans sursis à un chauffard

Au soir du mardi 8 juillet, peu après 23 h 10, des passants découvrirent en bordure de la route à la sortie sud de Riaz un jeune homme grièvement blessé, gisant sans connaissance à côté de sa moto. Sa jambe gauche était arrachée. Le bras gauche dut par la suite être amputé. Plusieurs opérations chirurgicales furent nécessaires pour venir à bout de graves lésions abdominales.

Ce jeune homme, Pierre-Alain Cottet, âgé de 21 ans, domicilié à Fribourg, élève-infirmier à l'hôpital de Marsens, regagnait son lieu de travail au guidon de sa moto, tenant correctement sa droite. A l'entrée de Riaz, il avait été fauché par un automobiliste qui, malgré la violence du choc, avait sans autre poursuivi sa route vers Bulle.

Ce dernier a comparu hier devant le tribunal correctionnel de la Gruyère. Reconnu coupable de lésions graves par négligence, de fuite après accident et d'autres infractions à la loi sur la circulation routière, il fut condamné à une peine ferme de 14 mois d'emprisonnement sous déduction de 21 jours de détention préventive. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public, M. Claude Pochon, avait requis 16 mois, s'opposant formellement au sursis.

LES CIRCONSTANCES DU DRAME

Le jour de l'accident, G. D., âgé de 41 ans, marchand de bétail à Romont, s'était rendu à Avry-devant-Pont pour y chercher une botteleuse. Il travailla avec cet engin durant tout l'après-midi dans la région de Palézieux. En début de soirée, il voulut reprendre possession de son véhicule laissé à Avry-devant-Pont.

Circulant au volant de la voiture d'un ami, il avait été photographié par le radar de la police à la sortie nord de Bulle, à 21 h 12, alors qu'il roulait à 94 km/h. Dans la soirée déjà, il avait ingurgité l'une ou l'autre bières. A Avry, il but deux verres de vin, l'un chez un agriculteur, l'autre dans un café. Et c'est sur le chemin du retour que le tragique accident survint.

« Je n'avais pas bu », certifia l'accusé devant ses juges. L'ivresse au volant d'ailleurs ne fut point retenue. « J'étais fatigué », soutint G. D. A la sortie de Riaz, l'automobiliste se serait assoupi au volant. Réveillé par le choc, il constata qu'il roulait sur la ligne médiane.

IL SE DÉNONCE DOUZE HEURES APRÈS

C'est la seule réponse que l'accusé donne pour expliquer son comportement après l'accident. Pourtant, le pare-brise avait volé en éclats. Un pneu fut crevé. On devait retrouver les lambeaux de chambre à air rue de Vevey à Bulle et la bande de roulement du pneu à l'entrée de Vuadens. C'est dans cette localité d'ailleurs que le chauffard cacha sa voiture. Ainsi, il avait roulé sur près de cinq kilomètres traversant notamment le chef-lieu gruérien, en faisant un chahut infernal.

Durant la nuit, l'accusé chemina vers Oron, pour prendre possession de son second véhicule. Il revint à Vuadens à deux reprises. Entretemps, se rendit-il sur les lieux de l'accident ? Il ne s'en souvenait plus hier. En fin de matinée, à Curtilles (Vd), il téléphona à la gendarmerie de Bulle pour se dénoncer.

Si le représentant du ministère public, M. Claude Pochon, substitut, insista sur la lâcheté, l'absence de sentiment, le sans-cœur et l'égoïsme de cet automobiliste abandonnant une victime agonisante sur la route, l'avocat de la défense en revanche tenta d'expliquer le désarroi de son client après le choc. La faute qu'il commit est une perte de maîtrise qui ne doit pas être aggravée en raison de la gravité des blessures de la victime. Il y eut certes fuite après accident, mais dénonciation spontanée aussi. L'avocat releva encore la douleur morale de son client qui spontanément rendit visite à quatre reprises à sa victime, déjà à l'hôpital. Il plaida le sursis mais ne fut point suivi.

Insécurité de l'emploi et violation des conventions

De notre correspondant :

Tout récemment se tenait à Fribourg l'assemblée de la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction du canton, association qui groupe près de 4500 membres. Au cours de ces assises, les délégués ont exprimé leur inquiétude face à la détérioration du climat social et ont dénoncé « l'attitude déloyale de trop d'employeurs qui violent les conventions collectives de travail et utilisent l'insécurité de l'emploi pour exercer des pressions intolérables sur les travailleurs ».

L'assemblée a demandé aux organes responsables du contrôle de l'application des conventions collectives de travail d'entreprendre des contrôles rigoureux auprès des entreprises, afin de metre un terme à cette situation d'injustice.

Les délégués ont réclamé, en outre, la compensation du renchérissement dans tous les secteurs où elle n'a pas été octroyée à ce jour, afin de sauvegarder le pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles.

UNE POLITIQUE SUICIDAIRE

Les organes centraux de la Fédération et leur secrétariat ont été chargés d'entreprendre des démarches auprès de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs, afin d'ouvrir des pourparlers sur le plan cantonal en vue de compenser le renchérissement dans le secteur de la construction et du génie civil.

Au cours de cette assemblée a été évoquée la politique suicidaire dénoncée récemment par le Conseil d'Etat et pratiquée par certaines entreprises en matière de soumissions, cette politique ne faisant qu'ajouter aux difficultés actuelles.

Enfin, les délégués de la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction ont manifesté leur opposition à la notion de travail convenable, telle qu'elle est définie dans les nouvelles dispositions de la loi sur l'assurance-chômage. Ils considèrent comme intolérable et injuste le fait qu'un travail dont la rémunération est inférieure aux indemnités de chômage jusqu'à concurrence de 15 % soit jugé convenable ! Ils voient dans ces dispositions une nouvelle manière de faire baisser les salaires et demandent aux autorités compétentes de modifier cette réglementation.

Nominations et démissions

(c) Le conseil d'Etat a nommé le père Vincent Python, à Lausanne, en qualité de chargé de cours à la Faculté de théologie et chargé de l'enseignement de science des religions, à l'Université.

Il a également accepté la démission, pour raison d'âge, de MM. Félix Aebischer, préposé au bureau de recensement de la préfecture de la Sarine, et Fritz Walthert, agro-technicien à l'Institut agricole de Grangeneuve.

Il a accordé une patente de pharmacien à M. Jean Rime, à Bulle, et une patente de médecin-vétérinaire à Mme Evelyne Strittmatter-Bolleter, à Morat.

Davantage de Fribourgeois à l'Université

« Jamais la Haute école fribourgeoise n'a accueilli autant d'étudiants domiciliés dans le canton que maintenant », peut-on lire dans un document réalisé par le professeur Gaston Gaudard, recteur de l'université de Fribourg, et deux de ses collaborateurs. Actuellement, 852 étudiants fribourgeois sont immatriculés à l'Alma mater de Fribourg, ce qui représente 22,4 % du total des étudiants. En 1965, ce pourcentage était de 15,5. Le document constate également qu'en 1973-74, 417 Fribourgeois se trouvaient dans une autre université. Mais Fribourg est toujours le lieu où le pourcentage des étudiants émanant de milieux modestes est le plus élevé de Suisse.

Parmi les étudiants fribourgeois, 65 % sont de langue française et 31 % de langue allemande. Relevons encore que 61,5 % sont âgés de moins de 23 ans et que 14 % sont mariés.

MEYRIEZ

Maison du XVIIIe siècle sauvée de la destruction

Située sur le territoire de la commune de Meyriez (FR) mais appartenant à la commune de Morat, une maison datant du XVIIIe siècle a été inscrite dans le périmètre de protection provisoire de la commune de Meyriez et ne peut donc être détruite. La commune de Morat a recouru contre cette décision, désirant détruire la maison dans le cadre de la construction de la piscine couverte à proximité, le Conseil d'Etat et le Conseil fédéral ont successivement débouté la commune de Morat, ainsi que le communique celle-ci par son Conseil communal.

Succursale fermée à Sugiez

En 1962 s'était ouverte à Sugiez une succursale de la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A. Elle fermera ses portes aujourd'hui après avoir enregistré une diminution progressive de son personnel. Il ne reste que 12 ouvriers. Sept d'entre elles seraient reclassées à Fontainemelon, alors que les cinq autres sont licenciées.

Il y a une dizaine d'années, l'entreprise occupait une septantaine de personnes et montait près de 3000 montres par jour. Au cours de ces dernières années, l'effectif varia entre 36 à 44 personnes.

C'est depuis l'automne dernier que le déclin s'amorça. Les ouvrières étrangères furent licenciées, et d'autres déplacées à Fontainemelon ou à Marin. Les délais de licenciement, nous dit-on, auraient été respectés. Toutefois, le personnel demeuré fidèle à l'entreprise jusqu'à son dernier jour se plaignait de n'avoir pas été informé plus en détail sur l'évolution de la situation.

ESTAVAYER-LE-LAC

Vie de la paroisse réformée

(c) En ce début de printemps, la vie de la paroisse réformée d'Estavayer-le-Lac a été marquée par la retraite à Charmey de 30 catéchumènes qui confirmeront aux Rameaux. La dernière conférence du soir de la saison d'hiver a été donnée au temple d'Estavayer, par le pasteur Bastian de Payerne sur Marc Boegner, un pionnier de l'unité. La conférence a été suivie d'un entretien qui a porté sur les problèmes de l'eucharistie et de la reconnaissance mutuelle des ministères.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

ARMOIRE MODERNE démontable 3 portes, table basse de salon, cuisinière électrique 3 plaques + four et divers vieux meubles. Tél. 24 36 57, avant 9 heures.

VÉLO ENFANT 10-12 ans, bon état. Tél. (038) 24 56 39, le matin.

HABITS DE GROSSESSE printemps et été, taille 38. Tél. 31 31 53.

HISTOIRE DE L'ART, dix beaux ouvrages avantageux, double emploi. Tél. 63 10 82.

HISTOIRE DES CIVILISATIONS, huit volumes neufs, grand format, bas prix. Tél. 63 10 82.

COCKER AVEC PEDIGREE, 300 fr. Tél. 41 23 45.

VAURIEN BOIS équipé régate. Tél. 31 89 14 (le soir).

PNEUS D'ÉTÉ usagés, Fiat 127. Tél. 33 24 96.

BARAQUE MEUBLÉE, électricité, au port de Serrières. Tél. (038) 25 26 22.

LOT D'HABITS dame, taille 44, 150 fr. Tél. 33 50 84.

MOTOGODILLE Honda 6-7 ½ CV 4 temps, 1974, état de neuf. 1600 fr. Tél. 31 10 43.

BARAQUE paroi lamelles, démontable, avec fenêtres en bon état, bas prix. Tél. 42 31 79, dès 18 heures.

DÉRIVEUR Flibustier 4 m 80, bon état, chariot. Tél. 51 22 14, soir.

INSTALLATION DE PISCINE. Bas prix. Tél. 24 44 66.

UN MÉTIER À TAPISSERIE luxueux, hauteur 1 m, largeur 1 m 10, 400 fr.; couverture mexicaine en mouton, avec dessins couleurs variées, 1 m 80 x 1 m 40. Tél. 25 24 35, le matin.

EAUX-DE-VIE de pomme 45°, 1975, et de cerise 45°, 1973. Tél. (037) 75 18 31.

VÉLO MI-COURSE, 10 vitesses, parfait état, 300 fr. Tél. 24 03 50, heures des repas.

CHAMBRE À COUCHER, salon salle à manger, très belles occasions. Tél. (038) 24 11 86 après 19 heures.

ROBE DE MARIÉE printemps-été, avec accessoires. Tél. (038) 24 11 86, après 19 heures.

TÉLÉOBJECTIF VIVITAR 135 mm/2.8, 200 fr. Tél. 33 44 25, 12 h 30 - 13 heures.

ARMOIRE VAUDOISE XVIII^e, grand coffre; livres anciens, modernes; tableaux, gravures, cadres; argenterie, bibelots. Tél. 24 34 40.

ENCYCLOPÉDIE médical du XX^e siècle en 8 volumes. Tél. 33 41 77.

DEMANDES A ACHETER

OUTILS DE JARDINAGE d'occasion. Tél. 33 59 75.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, frigo 160 litres. Parfait état. Tél. 33 25 17.

J'ACHÈTE TOUTES ARMES, revolvers, pistolets anciens ou modernes. Tél. (038) 25 78 82.

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07.

A LOUER

APPARTEMENT HLM 3 pièces, confort, refait à neuf, 300 fr., charges comprises. Tél. 25 65 70, heures des repas.

COLOMBIER 3 pièces, 2 balcons, cave, galetas, bordier de Planeyse. Libre dès le 1^er mai. Tél. 41 38 09, le soir.

2 PIÈCES, cuisine agencée, douche, W.-C., balcon, cave. Pourtalès 5, tél. 24 01 51.

BOUDRY, logements avec confort, jardin, 3 chambres, pour fin mars; 2 chambres pour fin juin ou selon convenance. Renseignements: tél. 42 32 93.

APPARTEMENT 3 pièces sans confort, au centre ville, 175 fr. par mois, pour le 24 mai. Tél. (038) 24 24 13.

HAUTERIVE, ROUGES-TERRES, beau studio meublé, libre immédiatement. Tél. 33 16 05.

MARIN, jolie chambre meublée, part cuisine, bains. Tél. 33 36 67.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée avec cuisine, près université. Tél. 24 23 75.

CORCELLES, chambre indépendante, près du tram, part au jardin. Tél. 31 65 06.

LES VERRIÈRES, week-end, appartement de 4 pièces et un de 2 pièces, sans confort. Tél. 24 49 17, le soir.

CHAMBRE INDÉPENDANTE part salle de bains, rue Orée. Tél. 24 27 80.

MAGNIFIQUE APPARTEMENT 3 ½ pièces, dans villa avec jardin et jeunes arbres fruitiers, 690 fr., charges comprises. Tél. (038) 47 10 30, dès 13 heures.

RUE DE LA DÎME, dans petit locatif, appartement de 3 pièces, tout confort, bien situé, pour le 24 juin (430 fr., charges comprises.) Tél. 33 44 84, M.-R. Perret.

A COLOMBIER, 2 ½ pièces, balcon, confort. Tél. 41 37 26, dès midi.

BOUDRY, Gare 37, pour juin, 3 pièces, tout confort, agencé, tapis tendus, 2 balcons, vue sur lac et Jura. Loyer 582 fr. 50, charges comprises, 1^er mois gratuit. Tél. 42 39 29, le soir.

LA COUDRE, DATE À CONVENIR, appartement de 4 pièces, cuisine agencée, balcon, tout confort, 3^me étage, loyer 595 fr. tout compris. Tél. 33 30 24, heures des repas.

NEUCHÂTEL-OUEST, appartement 5 pièces, cuisine, salle de bains, W.-C. séparés, grand balcon, 549 fr. + charges 80 fr. Tél. 25 88 03.

CENTRE, petite chambre indépendante, meublée, douche, 150 fr. Tél. 26 06 66.

CORCELLES, chambre indépendante meublée, chauffée, douche. Proximité gare et tram. Prix modéré. Tél. 31 25 30.

BEAU LOCAL de 36 m² + W.-C. eau chaude, chauffage, force, pour usage divers, La Coudre, 180 fr. Tél. 33 34 84.

DANS VILLA, appartement 5 pièces, grand balcon, jardin, très belle situation, haut de la ville. Adresser offres écrites à JT 756 au bureau du journal.

MAILLEFER 39, une chambre, cuisinette, salle de bains - W.-C., confort, tout compris 230 fr.; 1 garage 75 fr. Tél. 24 24 90 ou 67 12 76.

GRAND STUDIO MEUBLÉ, au centre, confort, prise téléphone. Tél. 33 32 90.

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante à demoiselle, 100 fr. Tél. 24 34 40.

VAUSEYON, appartement 3 pièces, 410 fr., charges comprises. Tél. 21 11 71.

PESEUX, chambre indépendante, meublée, avec douche, 150 fr. Tél. 31 38 84.

AV. DES PORTES ROUGES, appartement 3 pièces, cuisine, bain, cave, galetas, balcon. Pour le 24 juin. Loyer 400 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à EM 740 au bureau du journal.

DIVERS

ON CHERCHE LA SOMME de 1500 fr. Remboursement et intérêt à convenir. Garantie à disposition. Adresser offres écrites à DM 750 au bureau du journal.

MONSIEUR, 35 ANS, bonne situation, poste à responsabilités, désire faire la connaissance d'une jeune femme, sans distinction d'état civil et nationalité, pour sorties et amitié. Mariage pas exclu. Ecrire à AJ 747 au bureau du journal.

VEUVE, 56 ANS, aimant la simplicité, rencontrerait compagnon sympathique, affectueux, pour sorties. Prière indiquer numéro de téléphone. Ecrire à IS 755 au bureau du journal.

CHERCHE MODÈLES permanente, mise en plis. Tél. (038) 25 58 72.

OFFRES D'EMPLOIS

FEMME DE MÉNAGE 2 fois par semaine, quartier Mail. Tél. 24 06 54.

EMPLOYÉ DE MAISON de préférence personne ayant notions de maçonnerie et/ou menuiserie. Tél. (038) 24 13 41 ou 25 15 21.

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉE DE COMMERCE expérimentée, bilingue (italien-allemand), avec connaissances de français, cherche place à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à EN 751 au bureau du journal.

SERVEUSE capable dans les deux services accepterait remplacements réguliers ou des extra. Tél. 31 63 41, entre 9 et 12 heures.

CORTAILLOD, dame garderait enfant jusqu'à 5 ans. Eventuellement jour et nuit. Tél. 42 32 75.

DEMANDES A LOUER

COUPLE SUISSE cherche 3 pièces avec conciergerie, pour 24 juin, région Neuchâtel-Peseux. Tél. 57 16 65.

DAME cherche appartement 2 pièces confort, balcon, vue, tranquillité dans petit locatif. Rez exclu, date à convenir. Tél. (038) 33 31 64, le soir.

COUPLE avec 2 enfants cherche logement 4 pièces, région Serrières, Neuchâtel-ouest et rue des Parcs, pour le 24 juin. Eventuellement garage ou parc. Tél. 31 43 03.

APPARTEMENT 4 PIÈCES, région Neuchâtel - Monruz - La Coudre. Tél. 24 62 39.

STUDIO OU 2 PIÈCES à prix modéré, près de la gare de Neuchâtel, pour le mois de mai. Tél. (031) 22 66 06.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, Bevaix. Tél. (038) 46 13 32.

PERDUS - TROUVES

PERDU À GORGIER vendredi soir 19 mars entre « Clos Dessous » et route cantonale ou dans une voiture NE, de Gorgier à Bevaix, lunettes médicales étui rouge. Tél. 24 55 66, heures de bureau. Récompense.

AVIS DIVERS

HERMÈS - PRECISA INTERNATIONAL

Au 11, faubourg du Lac - sur la place Piaget - vous trouvez le plus grand choix de machines à écrire HERMÈS

à partir de Fr. 226.–

Reymond
Neuchâtel - Faubourg du Lac 11
La Chaux-de-Fonds - Serre 66
Delémont - Rue des Moulins 9

MACHINES A LAVER
le linge et la vaisselle. Neuves, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'émail, avec rabais jusqu'à 50 %. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.

Dacéco S.A.
Tunnel 3, Lausanne.
Tél. (021) 23 52 28,
le soir (021) 91 64 92.
Succ. Neuchâtel
Tél. (038) 25 82 33.

DETTES
résolues avec efficacité
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS S.à r.l.
1510 MOUDON

COLOMBIER
Tél. 41 25 90

SEMAINE D'ESSAI SPÉCIALE
ASCONA + MANTA
Du 27 mars au 3 avril 1976

LE PROGRAMME DE SÉCURITÉ-24-POINTS EN SÉRIE SUR TOUTES LES OPEL 24

PARTICIPEZ A NOTRE GRAND CONCOURS
1^er prix : 1 OPEL CITY

Pour maintenir le choix exceptionnel de notre parc D'OCCASIONS EXPERTISÉES et GARANTIES

OPEL : symbole de qualité, de sécurité et de confiance

Nous cherchons 30 voitures de reprise !
Demandez une offre !

OPEL : la marque aux multiples avantages : en 1976 ça compte !

33 11 44 - GARAGE DU ROC - Hauterive

GGK

Les machines de A+E Leasing sont aussi plus avantageuses parce qu'elles sont déjà assurées.

Jusqu'ici, toute personne qui s'adressait à nous pour se procurer une machine en leasing devait également — tout comme auprès de n'importe quelle autre société de leasing — conclure une assurance bris de machines et responsabilité civile d'entreprise (ou augmenter la couverture d'une assurance existante). Chaque contrat de leasing précisait en effet expressément la responsabilité du preneur au cas où il serait arrivé quelque chose à la machine.

Mais les choses ont changé; outre le loyer de la machine, nos tarifs incluent, dès maintenant, aussi les primes d'assurance.

Nous sommes ainsi, à l'heure actuelle, la seule société en Suisse qui remet en leasing des machines déjà assurées. (Et donc la seule société qui, en matière d'assurance, propose ce qui aurait au fond toujours dû être: l'obligation d'assurer non du preneur, mais du propriétaire de la machine, c'est-à-dire de la société de leasing.)

De la sorte, nous ne simplifions pas seulement le rôle du preneur en lui évitant bien du travail (preneur qui peut même s'assurer chez nous, moyennant supplément, contre les dommages causés par l'incendie et l'eau), mais nos machines sont également devenues légèrement plus avantageuses. Non seulement les nouveaux tarifs sont inférieurs à ceux dont il fallait s'acquitter pour le leasing et les assurances lorsque les deux choses étaient encore distinctes. Mais encore, ils sont à peine supérieurs à ceux appliqués ailleurs pour le leasing seul.
N'est-ce pas incroyable?

Votre offre «Leasing avec assurance» m'intéresse. Veuillez, s.v.p., me faire parvenir votre tarif.

Nom et prénom:
Société:
Rue:
NP/localité:

A+E-Leasing SA
1201 Genève,
rue Vallin 2,
tél. 022/32 33 20

8022 Zurich,
Bahnhofstrasse 52,
tél. 01/27 33 93

A+E Leasing

Membre fondateur de l'Association Suisse des Sociétés de Crédit-bail (leasing).
* Derrière l'A+E-Leasing SA, il y a la Banque Populaire Suisse ainsi qu'un groupe représentatif de Banques cantonales.

BIENTÔT LA QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
DU 21 MAI AU 5 JUIN 1976

mini HASSLER prix

A emporter!
Tapis mur à mur en largeur originale
Nombreux coloris et dessins. Tapis facile à entretenir à un prix très avantageux.
Prix par m² fr. 14.90

Miniprix Hassler
6, place d'Armes
Neuchâtel
Tél. 038/25 21 21

Notre assortiment:
Tapis de fond sur rouleaux d'origine
500 coupons de tapis
Plaques de tapis
Tapis milieux
Tapis d'Orient
Tissus rideaux
Papiers peints

Nos avantages:
Choix immense
Produits de qualité
Prix nets clairs

Interdiscount fait à nouveau cadeau de plus de 3000 pilotes stéréo d'une valeur de Fr. 960.–

Chaque magasin Interdiscount vous renseignera sur le «pourquoi» le «comment» et à quelles conditions.

Inter Discount Photo, Radio, Hi-Fi

Neuchâtel:
ID, Grand-Rue 14

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Avec le nouveau livret «INTASS», le T.C.S. peut secourir tout le monde partout au monde

Hier en fin de matinée, à la même heure mais en trois endroits différents, à Genève, Berne et Lugano et chaque fois sous son fanion tricolore, le Touring-club suisse a officiellement lancé son nouveau livret d'entraide internationale « INTASS », un document unique en son genre et indispensable à tous ceux qui voyagent, qu'ils partent en vacances ou se déplacent pour affaires. Et que ce soit par la route, par le rail, par mer ou en avion.

A Genève, au siège central du TCS, M. Georges Rychner, vice-président central, a présenté le nouveau-né à la presse romande, rappelant notamment les différents services offerts par son association. C'est ainsi le cas du livret « ETI » (Entraide Touring International), système d'assistance dont la portée se limite toutefois au continent européen et aux Etats limitrophes du bassin méditerranéen. Ce livret ETI est réservé aux personnes se déplacant à bord de leur propre voiture et son rayon d'action géographique est forcément limité.

Or, de plus en plus de personnes voyagent et lorsqu'elles partent, c'est souvent de plus en plus loin. En règle générale, on prend l'avion et il n'est pas question alors d'emmener sa voiture. Les voyages organisés, les arrangements à forfait sont aujourd'hui monnaie courante. Mais l'entraide ? Une lacune est alors apparue et le nouveau livret « INTASS » (Intercontinental Touring Assistance) a permis de la combler. « INTASS » est, si l'on veut, le grand frère d'« ETI ».

LES PREMIERS SECOURS

Après que M. Rychner eut brossé le cadre, M. Willy Soutter, sous-directeur du T.-C. S., détailla les avantages du nouveau livret :

— Allez à New-York avec un vol charter et tombez malade là-bas !, commença-t-il. Je ne vous le souhaite pas mais vous verrez ce que cela coûte : plus de $ 130 la journée d'hôpital.

On ne peut donc affronter l'averse sans un parapluie et une protection est d'autant plus indispensable que bien souvent, le budget a été établi au plus près. Beaucoup de vacanciers ont des ressources financières limitées au strict minimum. Alors, « INTASS » fournit, entre autres, les prestations d'assistance et garanties suivantes : couverture des frais de médecin, de médicaments, d'hôpitaux et de chirurgie jusqu'à 5000 fr. ; le rapatriement en avion sanitaire jusqu'à 35.000 fr., plus 3000 fr. pour les membres de la famille accompagnants ; les frais de voyage aller et retour d'un membre de la famille jusqu'à concurrence de 6000 fr. ; l'aide en cas de décès jusqu'à concurrence de 15.000 francs.

Le nouveau livret d'entraide assure également la couverture de la responsabilité civile en cas d'accidents de personnes jusqu'à un million de fr. et, dans le cas de dégâts matériels, jusqu'à 100.000 francs. On peut aussi en attendre la couverture de la protection juridique jusqu'à concurrence de 10.000 francs.

En résumé, le T.-C. S. et son livret « INTASS » ne se substituent pas aux compagnies d'assurance mais ils prodiguent en quelque sorte les premiers secours. Ce sont toujours les plus utiles.

UN CENTRE NERVEUX

Voilà pour les jambes. Mais la tête ? Le centre nerveux d'« INTASS » se trouve à Genève, à la centrale d'alarme du T.-C. S. où une quinzaine de personnes, chacune d'elles parlant au moins quatre langues, reçoivent les appels et prennent la décision qui s'impose, ainsi de faire rapatrier un blessé par avion sanitaire. « INTASS » n'ayant pu être mis sur pied que grâce à l'appui et à la collaboration des autres clubs groupés au sein de l'AIT et de la FRI, la centrale d'alarme du T.-C. S. est donc à la disposition non seulement de tous les possesseurs du nouveau livret d'entraide, et ceci quelle que soit leur nationalité, mais aussi de tous les clubs et agents « INTASS » dans le monde.

Dans la pratique et en supposant qu'un assuré rencontre subitement de graves difficultés lors de son voyage ou au cours d'un séjour aux quatre coins du monde, il peut alerter le correspondant local d'« INTASS », c'est-à-dire l'association-sœur, qui, sans bourse délier peut, par exemple, lui rembourser les frais médicaux déjà engagés ou prendre à sa charge la caution souvent exigée en cas d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale. Le même correspondant informera la centrale d'alarme et, en cas de nécessité, organisera un rapatriement par avion ou en ambulance.

LE CAS « VOYAGEURS AVS »

On n'est jamais assez prévoyant. Il y a quelques semaines, M. Soutter était à Cointrin. C'était un dimanche matin et là, à quelques pas de lui, quatre cents personnes attendaient de partir pour les Baléares. Parmi elles, passablement de retraités. A l'âge de l'AVS, tout peut arriver. Ne vont-elles pas tomber malades, ne risquent-elles pas un accident ? Dans ce cas également, pensa M. Soutter, « INTASS », qui s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui voyagent qu'ils soient ou non membres du T.-C. S., est indispensable.

Sur cette lancée, le sous-directeur du Touring-club suisse a également rappelé l'accident survenu en plein été près de Sigean. A la suite du décès d'un sociétaire demeurant dans le canton de Neuchâtel, ses deux enfants étaient restés vingt-quatre heures durant dans un hôpital de la région où personne ne s'occupait d'eux. Grâce au livret « ETI », un patrouilleur gagna immédiatement le Roussillon, rhabilla et réconforta les deux enfants avant de les ramener à leur mère en Suisse. Et hier matin, le représentant du département politique fédéral, M. Sollberger, ne fut pas le moins intéressé par les nouvelles prestations du T.-C. S. car ambassades et consulats savent mieux que quiconque à quels problèmes de ce genre ils peuvent être confrontés.

Il faut que quelqu'un veille au grain. C'est le Touring-club suisse.

Son directeur a d'ailleurs rappelé que le Saint-Bernard était de service depuis le jour de la fondation, il y a quatre-vingts ans déjà :

— Et c'est ici, à Genève, expliqua M. Jean-Pierre Marquart, que le T.-C. S. a été fondé en 1896. A l'époque, il apportait exclusivement son aide aux cyclistes et aux rares automobilistes qui se rendaient à l'étranger et auxquels on facilitait les formalités douanières. Aujourd'hui, plus de 400.000 de nos membres possèdent un livret « ETI » et sur ce nombre quelque 3000 personnes ont pu être secourues en 1975.

« INTASS » fera mieux encore. Alors, parce que le petit dieu de la modestie venait de le chatouiller, M. Marquart eut cette aimable boutade :

—... Mais nous ne sommes pas là pour lancer des fleurs ! Vous le voyez : elles sont déjà sur la table... Cl.-P. Ch.

Voici de gauche à droite : M. Marcuart, directeur général du TCS, M. Georges Richner, vice-président central, président de la section genevoise et M. Willy Soutter, vice-directeur. (Photo ASL)

Détective privé: une profession controversée

BERNE (ATS). — N'est pas Sherlock Holmes qui veut, et pourtant, de nombreux individus s'improvisent détectives. Tout Suisse et toute Suissesse, dès sa majorité, peut exercer la profession de détective privé. On en compte aujourd'hui, en Suisse, entre 100 et 130. Certains travaillent à la limite de la légalité, d'autres l'outrepassent parfois. L'Association professionnelle des détectives privés suisses (APDPS) a été créée il y a quelque 25 ans pour « éviter que trop de détectives privés ne s'égarent dans les méandres des dispositions légales », elle s'est fixée pour but de soumettre cette profession à une concession sur le plan fédéral, dont l'octroi serait lié à un exament professionnel.

L'association s'est également donnée pour objectif de démystifier la profession : « aucune autre profession n'est aussi controversée et entourée de légendes, ni a tant exalté l'imagination que celle de détective privé ». Et l'ancien président de l'association, M. E. Baumann, de déclarer : « La légende s'effondre rapidement devant les missions fort modestes et parfois banales confiées aux détectives privés. Ce métier exige néanmoins de solides qualités, telles que la patience, le sens des responsabilités, une correction à toute épreuve, la capacité de s'exprimer clairement dans les rapports écrits ».

En Suisse, seuls les cantons de Vaud, Genève, Bâle-Ville et Berne font dépendre l'exercice de la profession de l'obtention d'une licence. Le canton du Tessin devrait suivre prochainement, alors que Zurich établit des prescriptions générales concernant également ce métier. Les autres cantons ne disposent d'aucune législation en la matière.

L'association compte aujourd'hui 24 membres, dont une femme, et est affiliée à la commission internationale des associations de détectives privés. Son fondateur et actuel secrétaire central, M. Dolf Schenkel, détective privé à Zurich depuis 30 ans, a parlé à l'Ats d'une importante pierre d'achoppement : « le « diplôme de détective privé » peut s'obtenir pour une somme de 400 à 800 francs en suivant des cours par correspondance et l'examen final est toujours passé avec succès. »

Et M. Schenkel d'ajouter : « il n'est en outre pas rare, à l'issue du cours, que « l'enseignant » cherche à vendre à son « élève » une automobile ou une moto pour lui permettre d'exercer sans tarder sa nouvelle profession... »

L'ex-président Baumann s'élève lui aussi contre de tels procédés. « Ceux qui connaissant ces cours par correspondance ne s'étonnent plus que la profession de détective privé ait attiré et attire nombre d'éléments non qualifiés ». M. Schenkel remarque : « ils travaillent comme soudeurs dans une entreprise, comme manœuvres sur un chantier, etc, et le soir s'improvisent détectives privés dans l'espoir d'un gain complémentaire. Mais ces « collègues » ne tiennent pas le coup longtemps. Pourtant, ils discréditent les activités de détectives privés professionnels travaillant sérieusement et à plein temps ».

Quelles sont les activités des Sherlock Holmes helvétiques ? L'association cite les principales : rechercher des personnes mineures à l'étranger, surveiller un époux afin de prouver ses rapports adultères, surveiller les représentants de commerce qui contreviennent aux lois sur la concurrence ou pour d'autres motifs, surveiller les personnes qui invoquent une maladie ou les suites d'un accident pour ne pas reprendre le travail, vérifier le kilométrage garanti et relevé par écrit lors de la remise d'une voiture d'occasion, procéder à des enquêtes lors d'actions en recherche de paternité, rechercher les héritiers, surveiller les objets de valeur pendant leur transport, assurer la protection de personnes, recueillir les informations sur des personnes physiques et morales, recueillir des preuves à charge ou à décharge lors d'enquêtes pénales et de procès civils, retrouver des personnes recherchées, détecter et réprimer l'espionnage industriel, organiser et coordonner le service de sécurité de grandes entreprises, prouver l'existence de biens saisissables qui ne figurent pas au procès-verbal de saisie, déceler les auteurs de lettres anonymes.

En ce qui concerne la surveillance d'un époux, M. Schenkel pense que l'opinion générale, qui considère comme les détectives privés des « fouineurs portés à la délation », est absurde. « combien de fois ne me suis-je pas personnellement réjoui de voir un époux prendre à nouveau conscience de la réalité à la suite d'une discussion approfondie avec un détective privé, et de constater que nos activités contribuaient ainsi parfois à rétablir l'ordre fondamental de notre société ».

UN CONSEIL D'HONNEUR POUR LE MAINTIEN DE LA DISCIPLINE

Il n'est pas facile pour un détective privé travaillant à plein temps d'adhérer à l'association : il doit montrer patte blanche, prouver qu'il a dirigé pendant trois ans et sans plainte un bureau de détective, avoir un casier judiciaire vierge et être inscrit au registre du commerce. La plupart des membres de l'association sont d'anciens policiers, mais seuls sont acceptés ceux qui ont quitté leur service avec honneur.

La petite association surveille ses ouailles : un conseil d'honneur de trois personnes veille au strict respect des statuts. En cas de violation des devoirs professionnels ou de ceux envers l'association, le comité peut réprimander le membre fautif ou, dans les cas très graves, l'exclure immédiatement de ses rangs. Le conseil d'honneur a fort à faire...

VALAIS

Un sauvetage qui va coûter cher

De notre correspondant :

On estimait mardi à Nendaz et Verbier que le sauvetage entrepris pour retrouver le jeune Allemand disparu... chez une bonne amie va finalement coûter près de 8000 francs. Il y a pour 2000 francs d'hélicoptère, quelques milliers de francs concernant l'emploi de nuit de chenillettes des neiges, mise en marche d'installations de remontées mécaniques, le travail de nuit de vingt-cinq sauveteurs, chiens, projecteurs spéciaux, etc... Sans parler du danger couru par tous ces hommes en altitude en pleine nuit.

Le disparu est M. Michael Schultz, âgé de 28 ans, célibataire, de Berlin-Ouest. Il est maître de sports au civil, ce qui fit rire mardi toute la colonne de secours de Nendaz.

Le jeune Allemand était hier assez discret sur ce que certains ont appelé « la folle nuit de Verbier ». Etait-il comme on l'a dit en galante compagnie ? Il semble à l'entendre qu'il s'est rendu... chez des amis passer la nuit sans avertir le reste du groupe qui donna l'alerte.

La grande question ? Qui va payer. Et bien on apprenait hier que les Allemands resteront solidaires de la brebis égarée.

D'ailleurs deux des membres du groupe, deux des responsables ont signé, avant le sauvetage déjà, une pièce selon laquelle ils s'engageaient à couvrir les frais de l'opération.

Les Allemands ont passé la journée de mardi à skier de plus belle comme si rien n'était, renvoyant à plus tard leurs soucis financiers.

TVA : la conférence de presse de M. Chevallaz

BERNE (ATS). — Personne ne saurait sans mauvaise foi nier que la Suisse a besoin de ressources nouvelles pour compenser pleinement les démobilisations douanières et faire face aux engagements pris, aussi bien à ceux contractés ces dernières années qu'aux nouveaux décidés par le peuple et le parlement. C'est ce qu'a dit en substance le conseiller fédéral Chevallaz, chef du département des finances et des douanes, au cours de la conférence de presse consacrée mardi au projet du nouveau régime fiscal de la Confédération. L'effort principal, a souligné M. Chevallaz a été déployé pour un impôt sur le chiffre d'affaires prélevé sur la valeur ajoutée aux diverses phases de la distribution et des prestations de service, destiné à remplacer l'impôt au niveau du grossiste qu'est l'actuel ICHA.

Une des principales raisons de cet effort principal est que l'imposition directe, ressource essentielle presque exclusive, des cantons et des communes et les cotisations sociales se sont développées beaucoup plus fortement que l'impôt indirect, contrairement à la tendance européenne. A cet égard, le rapport suisse — 70 % d'impôts directs et 30 % d'impôts indirects — est inverse dans les autres pays européens — la TVA permettra à notre pays d'instaurer une relation plus équilibrée : 40 % d'impôts directs et 60 % d'impôts indirects. D'autre part, notre taux TVA demeurera l'un des plus bas d'Europe : il sera de 10 %, alors qu'il est de 11 % en RFA (augmentation prévue à 13 %), de 12 % en Italie, de 15 % au Danemark, de 16 % en Autriche et de 20 % en France et en Norvège. Seule la Grande-Bretagne a adopté un taux inférieur (8 %).

M. Locher, directeur à l'administration des contributions, qui participait à la conférence de presse, a relevé qu'il fallait débarrasser l'ICHA et l'impôt de défense nationale (appelé maintenant impôt fédéral direct) du délai constitutionnel qui leur est imparti jusqu'en 1982 et d'en faire une source de revenus permanente pour la Confédération. Les allégements prévus au titre de l'impôt fédéral direct libéreront dès 1978 les deux tiers des assujettis environ soit 1,3 millions de personnes sur 2 millions. De ce fait, l'Etat perdra près de 450 millions, dont 50 millions pourront cependant être récupérés grâce à un renforcement de la progression dans les classes de revenus élevés.

PAS DE HAUSSE DES IMPOTS

Il a été souligné que le système en soi — la TVA — ne produira aucune hausse des impôts. Mais le gouvernement s'est fixé un deuxième objectif, dans cette réforme du régime fiscal, à savoir d'obtenir des recettes supplémentaires pour financer les tâches nombreuses et onéreuses que le peuple et le parlement attendent de nos autorités et de compenser les moins-values douanières et fiscales.

Quant à M. Hans Gerber, vice-directeur des contributions, il a affirmé qu'il est difficile de faire des prévisions en ce qui concerne les incidences du nouveau système sur les prix. Tout dépendra de la situation économique et de la stabilité ou de l'instabilité des prix à ce moment-là. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la part de l'impôt dans le budget d'un ménage moyen pourrait passer de 2,7 % à 5 %. Mais rien ne permet de supposer qu'une escalade des prix se produira après la mise en application du nouveau système.

SUITE TVA: proposition du Conseil fédéral

Or, c'est précisément dans ce premier secteur — en raison des abattements douaniers, notamment — que la Confédération enregistre ses principales moins-values. Il faut donc les compenser : la TVA permettra cette compensation. En outre, elle égaliserait la charge fiscale sur tous les biens de consommation, supprimant du même coup les distorsions commerciales. En effet, l'actuel ICHA est versé par le dernier des grossistes participant à la vente de la marchandises — ou, dans le cas de livraisons au détail du fabricant au consommateur, par le fabricant. En Suisse, l'imposition n'a donc lieu qu'une fois, contrairement aux impôts prélevés à plusieurs ou à toutes les phases de la commercialisation dans d'autres pays.

Le projet de TVA prévoit un système de prélèvement sur toutes les transactions en marchandises et prestations de services, à tous les stades de la commercialisation. Mais, pour éviter le cumul d'impôt, la charge antérieure sera déduite. De cette façon, tous les biens — marchandises et prestations de service — supporteront une charge fiscale qui, en relation avec le prix payé par le consommateur final, correspondra exactement au taux fixé par la loi. Afin d'obtenir le produit nécessaire, on a prévu un taux normal de 10 % et un taux fortement réduit de 3 %, pour les denrées alimentaires et d'autres biens de première nécessité.

IMPOSITION PLUS ÉTENDUE

Le système d'imposition indirecte serait étendu. Il devrait frapper la consommation intérieure de façon uniforme, soit en étant neutre sur le plan de la concurrence. L'ICHA ne frappe guère plus de 80.000 entreprises sur un total de 360.000. La TVA devrait en assujettir environ 160.000, pas davantage si l'on veut éviter une augmentation trop onéreuse de l'appareil administratif. Seront considérés comme objets imposés les chiffres d'affaires réalisés dans le pays et les importations de marchandises. Les listes franches sont supprimées, par contre les produits faisant partie aujourd'hui de cette liste seront donc soumis à un taux d'impôt réduits de 3 %, seront également imposés. Les travaux effectués sur des marchandises et dans la construction, ainsi que des services tels que transports de marchandises, cession de patentes et attribution de licences, travaux d'architectes et d'ingénieurs et prestations de l'hôtellerie, des coiffeurs et des esthéticiens. Les services du domaine de la publicité seront également soumis à l'impôt.

Feraient exception les agriculteurs, les sylviculteurs, les jardiniers et les vignerons,à condition qu'ils ne pressurent pas eux-mêmes. Les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 30.000 francs et les entreprises ayant un chiffre d'affaires jusqu'à 300.000 fr. et dont l'impôt net annuel (impôt sur le chiffre d'affaires moins la charge préalable) est inférieure à 2500 francs. Les vétérinaires, les hôpitaux, les artistes-peintres et les sculpteurs seraient également exemptés de l'impôt.

Enfin, ne seraient pas imposés non plus les transports de personnes, les prestations d'assurance et certaines prestations bancaires, les domaines de l'hygiène et de l'assistance publique, les frais d'éducation, l'enseignement, les chiffres d'affaires immobiliers et les divertissements, ces derniers étant soumis à des taxes cantonales et communales.

Quant aux réglementations spéciales actuelles pour l'ICHA sur la bière, les carburants et le tabac, elles seront supprimées afin de simplifier le décompte.

DE L'IMPOT FÉDÉRAL DIRECT AMÉLIORATION

En ce qui concerne l'impôt fédéral direct, les taux maxima sur le revenu ou sur le rendement net seraient portés à 14 % pour les personnes physiques (actuellement 11,5 %) et à 11,5 % pour les personnes morales (actuellement 9,8 %). En revanche, l'impôt complémentaire sur le capital des personnes morales serait réduit à 0,75 pour mille (actuellement 0,825 pour mille).

D'une façon générale, la charge que représente l'impôt de défense nationale pour les petits et moyens revenus, ainsi que pour les personnes morales dont le rendement est faible, sera très sensiblement réduite. C'est ainsi qu'il est prévu, afin de compenser les effets de la progression à froid, que le nouveau tarif pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques exempté de l'impôt les revenus inférieurs à 25.000 fr. (actuellement 9700 francs). Les revenus jusqu'à concurrence de 140.000 fr. (célibataires) ou 200.000 fr. (personnes mariées avec enfants) seront frappés moins fortement, seuls les revenus, dépassant ces limites seront plus lourdement taxés. En outre, les déductions sociales seront augmentées de 2500 à 3000 fr. pour les personnes mariées, de 1200 fr. à 1500 fr. pour les enfants et les personnes nécessiteuses à charge, de 2000 fr. à 2500 fr. pour les primes d'assurances et les intérêts de capitaux d'épargne et de 2000 à 2500 fr. pour le revenu du travail de la femme.

Enfin, le barême à 3 échelons présentement en vigueur pour l'impôt sur le rendement des personnes morales serait maintenu, mais les 1er et 3me échelons seraient réduits. La charge fiscale maximale serait toutefois portée à 11,5 %. Il résulterait de ces dispositions un allégement de la charge fiscale pour les entreprises ayant un faible rendement, alors que celle frappant les autres serait plus lourde.

Les allégements prévus diminueront le rendement fiscal de 400 millions en 1978 et d'autant en 1979. Mais, cette moins-value sera largement compensée par les recettes nouvelles de la TVA (3,4 milliards en 1978 et 3,5 milliards en 1979).

NON A L'INITIATIVE SOCIALISTE

Au sujet de l'initiative socialiste en vue d'un impôt sur la richesse, le message du Conseil fédéral propose aux Chambres son rejet, estimant qu'elle ne permet pas de résoudre les problèmes décisifs. Elle propose, de l'avis du gouvernement, des modifications dans le système des impôts directs sur le revenu et la fortune qui ne sont pas supportables pour les cantons à faible capacité financière. D'autre part, l'initiative n'est pas en mesure de satisfaire les besoins financiers de la Confédération. Les charges extraordinairement élevées grèvant les hauts revenus se heurtent déjà à de fortes résistances psychologiques. A cet égard, lit-on dans le message, il y a lieu de ne pas considérer seulement le haut niveau des taux moyens (par exemple, 43,05 % pour 500.000 fr.). Il ressort de calculs effectués que les revenus du travail supérieurs à 200.000 fr. supportent une charge fiscale égale à 50 %. Cela signifie qu'à partir de ce niveau de revenu, chaque tranche supplémentaire de revenu de 1000 fr. est amputée de 500 francs. Les travaux en cours pour une harmonisation des impôts visent de toute manière à faire disparaître les disparités entre les cantons dans le domaine de l'imposition.

Il s'agira de conférer à la Confédération, dans une disposition constitutionnelle, la compétence nécessaire à l'harmonisation fiscale. Cette disposition fera l'objet d'une votation populaire séparée.

Le projet de réforme de l'impôt fédéral direct (IDN) prévoit notamment la correction de la progression à froid. Il s'ensuit un allégement par rapport au droit actuel. Voici, à titre d'exemple la diminution de la charge pour un contribuable marié, avec deux enfants et dont la femme n'a pas de revenu :

revenu de 33.500 fr. : impôt diminué de 80,63 % ; revenu de 40.000 fr. : impôt diminué de 68,63 % ; revenu de 60.000 francs : impôt diminué de 29,80 % ; revenu de 80.000 fr. : impôt diminué de 11,91 %.

Revenu de 100.000 fr. : impôt diminué de 6,65 % ; revenu de 150.000 fr. : impôt diminué de 1,07 %.

L'impôt est en revanche plus lourd pour les revenus supérieurs.

Ainsi : revenu de 200.000 fr. : plus 1,44 % ; revenu de 300.000 fr. : plus 3,35 % ; revenu de 500.000 fr. : plus 7,72 % ; revenu de 1.000.000 fr. : plus 14,78 %.

SUITE Fillette brûlée

Lorsque la voisine entendit les appels au secours, elle se rendit immédiatement dans l'appartement, mais des flammes et de la fumée l'empêchèrent de se rendre dans les chambres. Alors que l'aînée des deux fillettes parvenait à se sauver, la cadette fut surprise par les flammes et la fumée. Tous les efforts entrepris pour sauver la malheureuse enfant restèrent vains, car la mort avait déjà fait son œuvre. Les dégâts à l'immeuble, qui était habité par une vingtaine d'ouvriers étrangers, sont importants. La police cantonale schwytzoise a fait appel au service scientifique de la police municipale zuricoise. E. E.

CEE-ONU : vice-présidence suisse

GENÈVE (ATS). — Pour la première fois, un Suisse, M. Cornelio Sommaruga, a été élu, mardi, à la vice-présidence de la commission économique pour l'Europe (CEE-ONU).

Cette élection s'est faite à l'unanimité à l'ouverture de la 31me session de la CEE-ONU à Genève.

La candidature de M. Sommaruga a été présentée par les représentants de la Hongrie et de la Finlande.

Ministre plénipotentiaire à la direction de la division du commerce, M. Sommaruga, né à Lugano en 1932, a notamment occupé les fonctions de chef-adjoint de la délégation permanente de la Suisse auprès des Organisations internationales à Genève et, de 1973 au début de 1976, de sous-secrétaire général de l'association européenne de libre-échange (AELE).

Omission

Dans l'article paru hier sur les concours du Lycéum suisse, nous avons oublié de mentionner Lucienne Dalman, cantatrice, parmi les lauréates neuchâteloises de ces dernières années.

Projet de TVA : vignerons mécontents

LAUSANNE (ATS). — Dans sa conférence de presse de mardi matin, M. Chevallaz, chef du département fédéral des finances, a exposé son projet de TVA. A Lausanne, les milieux vignerons (Fédération romande des vignerons) ont immédiatement réagi à la proposition de soumettre le vin à la TVA « dans la mesure où le vigneron pressure lui-même », c'est-à-dire de soumettre le vin à une taxation de 10 %.

« C'est inadmissible. Nous demandions un taux de 3 % comme pour les autres produits agricoles. La législation agricole englobe la viticulture et l'on ne voit pas pourquoi l'on ferait une discrimination. Peu importe qui paiera ce taux de 10 % : le vigneron qui pressure, la cave coopérative qui pressure, le négociant ou l'encaveur qui achète la récolte, la pressure et la vend, le cafetier... finalement le consommateur.

Il y aura des réactions violentes. Et puis, comment feront les vignerons pour déterminer ce qui est taxable à 10 % ou pas dans leur récolte ? Car la mesure va poser une série de problèmes administratifs, des paperasseries sans fin. On s'imagine à Berne qu'il y a deux catégories de vignerons, ceux qui vendent leur récolte pour la faire vinifier et ceux qui la vinifient eux-mêmes. Dans la réalité il y a encore ceux qui vinifient une partie de leur récolte, ceux qui vendent une partie du raisin pour le faire vinifier.

Le plus grave, c'est la discrimination que l'on veut faire entre la viticulture et le reste de l'agriculture. »

Signature des contrats d'acquisition des «Tiger»

BERNE (ATS). — Le crédit nécessaire à l'acquisition de 72 avions de combat Tiger II f-5 e/f ayant été ouvert par les Chambres fédérales, M. Charles Grossenbacher, ingénieur diplômé, chef de l'armement, a signé mardi les contrats d'acquisiton relatifs à cette affaire, annonce le département militaire fédéral. Le contrat le plus important porte sur les offres signées au début de 1976 par le gouvernement américain, offres qui constituent désormais le contrat d'achat passé en force par la signature de la Suisse, Des contrats complémentaires ont été signés par le groupement de l'armement du département militaire fédéral, la fabrique d'avions d'Emmen et la maison Northrop.

Il importe de relever à cet égard que le ministre de la défense des Etats-Unis d'Amérique et le chef du département militaire fédéral ont signé en juillet 1975 un accord concernant des commandes compensatoires, qui ouvre à notre industrie la possibilité de traiter des affaires, dans le cadre de cette acquisition, avec les Etats-Unis d'Amérique. Ces compensations peuvent atteindre 100 %, mais 30 % au moins, de la valeur du volume de l'acquisition et elles s'étendront sur un délai de huit ans.

Les contrats ont été signés le 30 mars en présence de l'ambassadeur américain en Suisse, diverses hautes personnalités américaines, ainsi que, pour la Suisse, notamment du chef de l'état-major général et du commandant des troupes d'aviation et de défense contre avions. A l'issue de la séance de signature, les participants ont fait une visite de courtoisie au chef du département militaire fédéral, M. Gnaegi, président de la Confédération, qui a notamment relevé l'importance de l'accord sur les commandes compensatoires.

Le premier avion de combat « Tiger » sera remis à la troupe comme prévu au début de 1979.

Prix MIGROS!

Actualités MTV
tous les mardis à **19h.55** et
tous les jeudis à **19h.10**
dans les spots publicitaires
de la TV romande.
A ne pas manquer!

Multipack

Gobelet de 180 g –.55

Les yogourts frais
les plus frais du pays . . .

Yogourts aux fruits

Ananas, myrtilles, framboises, fraises, pêche Melba, cerises, fruit de la Passion/melon

MIGROS data Notre garantie de fraîcheur

2 gobelets

–.90

(100 g = –.25,0)

au lieu de 1.10

Offre spéciale

2 saucisses, 260 g

MIGROS data Notre garantie de fraîcheur

Boules de Bâle

de qualité MIGROS

2.–

(100 g = –.76,9)

au lieu de 2.40

Multipack

Boîte de 425 g (poids égoutté 210 g) 1.30

2 boîtes

Haricots moyens

La meilleure qualité
à prix Migros!

2.–

Eg. (100 g = –.47,6)

au lieu de 2.60

Multipack

Bouteille de 1 litre –.80

2 litres

Aproz grapefruit

La délicieuse boisson désaltérante
à l'eau minérale Aproz.

1.30 (+ dépôt)

au lieu de 1.60

Harasse de 12 bouteilles d'un litre **7.80** (+ dépôt) **au lieu de 9.60**

Baisses de prix

MIGROS data

		jusqu'à présent	nouveau prix Migros
Huile de tournesol *	1 litre	3.70	**3.50**
Huile de tournesol «Suprema»	1 litre	4.20	**3.90**
Huile d'olive St-Sabina	1 litre	6.30	**5.70**
Huile d'olive «Suprema» * (pressée à froid)	1 litre	6.50	**5.90**

Comparez!

Joyeuses Pâques . . . avec les chocolats de qualité à prix Migros!

Quelques exemples de notre riche assortiment:

Lapin de Pâques ▶

en délicieux chocolat au lait.

280 g

3.– (100 g = 1.07,1)

seulement

Œufs Pralinor

fourrés praliné

Sachet de 150 g

2.20 (100 g = 1.46,7)

Œuf de Pâques

rempli de 125 g de pralinés fins au chocolat.

210 g

4.60 (100 g = 19.0)

seulement

◀ «Bunny», le lapin assis

préféré des enfants en délicieux chocolat au lait

410 g

4.50 (100 g = 1.09,8)

seulement

Œufs Giandor

fourrés à la crème d'amandes

Sachet de 140 g

2.20 (100 g = 1.57,1)

Vous trouverez d'autres offres de Pâques intéressantes dans votre MIGROS

football — DEMI-FINALES DES COUPES CONTINENTALES

SOIRÉE DE GALA EN EUROPE

Les coupes européennes entrent dans la dernière ligne droite avant les finales de mai. Cette semaine (mercredi), les demi-finales constituent un programme de choix en raison de la valeur des équipes en présence et de la personnalité des joueurs. La qualification ne sera acquise que le 14 mars (date des matches retour).

MATCHES SERRÉS

En coupe des champions, Bayern Munich se rend à Madrid pour affronter Real. Le club espagnol a éliminé Borussia Mœnchengladbach, ce qui ne fut pas chose facile. Ce premier choc entre les doubles champions d'Europe municois et les Madrilènes risque aussi d'être des plus serrés.

Invaincu sur son terrain depuis près de deux ans, Real Madrid cherchera avant tout à faire la différence à domicile. Il sait qu'à Munich, les joueurs de Bayern sont souvent irrésistibles.

St-Etienne, qui accède aux demi-finales pour la deuxième année consécutive, accueillera PSV Eindhoven avec ses vedettes Edstrœm, van de Kerkhoff, van der Kuylen. «Tombeurs» de Dynamo Kiev, les Français sont capables de triompher chez eux. Mais il semble bien qu'il leur faudra faire une nette différence déjà en affrontant ces Hollandais redoutables. La finale aura lieu le 12 mai, à Glasgow.

ANDERLECHT FAVORI

En Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, Eintracht Francfort, invaincu depuis le début de la compétition 1975-76, risque gros devant West Ham United. Le club britannique a toujours su préserver ses chances à l'extérieur. L'autre demi-finale, entre Sachsenring Zwickau et Anderlecht, paraît elle aussi équilibrée. Toutefois, on peut penser que les Belges, plus habitués aux échéances internationales, sont à même de «passer l'épaule» au terme du match retour.

En Coupe de l'UEFA, rien ne semble joué d'avance non plus, entre Hambourg et le FC Brugeois d'une part et entre Barcelone et Liverpool (mardi déjà) d'autre part. Apparemment, ces formations devraient se tenir d'assez près. Les Espagnols ont toujours obtenu des résultats flatteurs chez eux. Il fallait qu'il en soit de même ce coup-ci, car les Britanniques n'ont concédé que 5 buts lors des tours précédents. Et sur leur terrain, ils en ont obtenu 14 sur un total de 19.

SANS PITIÉ. – Santillana (à droite) et ses coéquipiers de Real Madrid trouveront ce soir, en Eindhoven, un adversaire sans pitié. (Téléphoto AP)

Nouvelle compétition

A Zurich, le comité exécutif de l'UEFA, sous la présidence de M. Artemio Franchi (Italie), a mis au point le règlement d'une nouvelle compétition réservée aux équipes nationales représentatives pour joueurs de moins de 21 ans. Cette compétition va remplacer celle pour joueurs de moins de 23 ans actuellement en vigueur. Elle sera organisée tous les deux ans. Première édition: 1976-78, pour autant que l'UEFA reçoive l'inscription de 12 fédérations au moins. Les joueurs qualifiés au début de la compétition en regard de leur âge le seront jusqu'à la fin de celle-ci.

Au cours de cette séance, les dirigeants de l'UEFA se sont penchés sur d'autres problèmes, notamment une proposition allemande selon laquelle, à une date déterminée, des joueurs non qualifiés en championnat pourraient l'être pour leur club participant à l'une des trois coupes d'Europe.

L'UEFA se préoccupe également de l'ordre et de la sécurité dans les stades. Mais elle prépare aussi son 13me congrès de Stockholm (15 juin), dont l'ordre du jour comporte notamment un chapitre «élections». Enfin, des indemnités d'un montant total de 100.000 francs ont été accordées aux clubs qui n'ont pas passé le cap du 1er tour de l'«édition» 1975-76 des coupes européennes et qui ont subi un déficit.

Opinions — De difficiles échéances vont bientôt se présenter à elle

Reprise pour l'équipe suisse

L'équipe nationale suisse de football rencontre, ce soir à Lucerne, les Suédois d'Œrebro pour un entraînement espéré plus profitable que les innombrables matches du passé à même but, mais si insipides, vides de toute substance, que jamais personne n'a cru en leur utilité. Devoir, pensum, soulager sa conscience, justifier son activité: ça n'allait pas plus loin. L'entraîneur du moment en profitait pour déverser sur le terrain des joueurs par charretées entières, à charge à eux de grignoter les quelques minutes mises à disposition de la manière la plus convenable. Une façon comme une autre de permettre à «mémé ASF» d'opérer ses grands nettoyages printaniers et de compter ses richesses.

A LA BONNE FRANQUETTE

Après l'exposition, le bilan. Copie conforme de l'un à l'autre. Euh! euh! bien sûr, bien sûr. Peut-on faire une bonne politique avec des heu! heu! bien sûr, bien sûr? Il fallait donc se rabattre sur la leçon de géographie scolaire: «Nous sommes un petit pays», et sur celle des sciences économiques: «Nous sommes des amateurs.» Puis, tout se terminait par la leçon de gymnastique (haussements d'épaules) avant d'écluser en vitesse le denier godet, parce que demain, il faut se lever tôt et qu'en plus, la mammi a la lessive.

C'étaient donc des journées bien remplies. Puis, Winkelried retournait à ses occupations jusqu'au jour du grand match. Deux heures avant l'heure fatidique, il récitait au tableau noir les dates de nos glorieuses victoires historiques, puis, cervelas dans la musette, il était prêt à mourir pour la patrie, sous l'œil connaisseur du Rappan du moment. Ça donnait ce que ça donnait, mais, de toute façon, on avait eu droit à l'hymne national, à la vision d'un conseiller fédéral en nature et, dans les galas, à celle des cuisses des majorettes. De belles et grandes journées.

APPARITION BIENVENUE

Digression bienvenue avant de revenir à Lucerne et à son match conclu dans l'optique des championnats du monde dont la qualification passe par la Suède et la Norvège. La leçon de choses du football nordique de ce soir sera-t-elle comprise? On le souhaite, l'automne et ses échéances étant vite à la porte. Nos responsables n'ont rien bouleversé, même s'il faut souligner hautement l'apparition du néophyte Andrey, dont le talent ne fut reconnu, ni par Grasshoppers sous Hussy, ni par Neuchâtel Xamax, sous Mantula. Si ce dernier avait réussi à mettre ses Sédunois au régime lacté, il n'a pas pensé se mettre, lui, au régime du jus de carotte, dont on dit qu'il aiguise la vue. A. EDELMANN-MONTY

COUP D'ŒIL SUR LES CHAMPIONNATS ETRANGERS

LUTTES ACHARNÉES EN ANGLETERRE

En Angleterre c'est la bouteille à encre; les quatre mousquetaires ne se lâchent pas d'une semelle depuis plusieurs semaines. Queen's Park Rangers doit se demander comment on devient champion car il gagne tous ses matches sans parvenir à distancer ses compagnons de route. Le club londonien a battu par 1-0 l'équipe de Manchester City, qui n'est pas la première venue. Dans le même temps, Manchester United a disposé de Middlesbrough par 3-0. Derby County et Liverpool en ont fait de même avec Birmingham et Burnley.

Théoriquement, au nombre de points perdus, c'est Manchester United et Derby County qui sont les mieux placés (22 points) devant Queen's Park Rangers et Liverpool (23 points). Leeds, brillant vainqueur d'Arsenal par 3-0, n'a pas dit son dernier mot puisque son retard se chiffre à quatre points. Tottenham a cependant signé la victoire la plus retentissante de la journée en écrasant le malheureux Sheffield United par 5-0. L'acier avait été mal trempé! Le fil du rasoir des footballeurs de Sheffield est émoussé.

HAMBOURG MENAÇANT

En Allemagne, Borussia semble avoir été traumatisé par son échec en coupe d'Europe face à Real Madrid. Heynckes et ses camarades ont été tenus en échec, devant leur public, par Hertha Berlin (1-1). Hambourg, vainqueur de Bochum, n'est plus qu'à une longueur du chef de file. Bayern de Munich a également été contraint au partage des points à Hanovre (2-2). Les Bavarois, malgré tous leurs déboires, ne sont qu'à cinq points de Borussia. Toutefois, Bayern pense davantage à la coupe d'Europe qu'au championnat.

LES CRAINTES DE HERBIN

Privée de ses internationaux stéphanois, l'équipe de France, rajeunie, a laissé une très bonne impression face à la Tchécoslovaquie. Les protégés de Michel Hidalgo gagnaient par 2-0 à onze minutes de la fin du match, Soler ayant marqué le premier but à la 18me minute, Platini le second à la 73me. Blessés dans leur amour-propre, les Tchécoslovaques ont réagi avec vigueur pour égaliser en moins de trois minutes. L'équipe tricolore a péché par naïveté mais a plu par son enthousiasme et ses inventions. Saint-Etienne, quant à lui, fourbit ses armes dans l'attente de PSV Eindhoven qui vient de battre Ajax Amsterdam par 3-1. Herbin ne cache pas ses craintes car les Hollandais jouent un football «intégral», dans le style d'Ajax lorsque ce dernier était au sommet.

En Espagne, Real Madrid fait à nouveau cavalier seul après avoir battu Gijon par 2-0 alors qu'Atletico a abandonné un point à Hercules. Barcelone a subi une nouvelle défaite à Majorque, devant Las Palmas. Les actions des Catalans sont à la baisse.

Gérald MATTHEY

ITALIE: ON REPART (PRESQUE) A ZERO

Le championnat d'Italie repart à zéro. Juventus est toujours en tête mais son avance s'est réduite à un seul point. C'est dire que les «noir et blanc» risquent de céder le commandement d'un dimanche à l'autre.

AUTOBUTS...

Si le chef de file en est arrivé là, c'est un peu par sa faute. Face à son rival local, qui avait certes les faveurs du pronostic, il s'est battu un peu lui-même. Les dispositions tactiques adoptées par la «Vieille Dame» paraissaient pourtant être les bonnes puisque les «canonniers» Graziani et Pulici ne trouvèrent pas le chemin du but adverse. Et pourtant, Juventus perdait 2-0 à la mi-temps! A la suite de deux... «autogoals»! Le premier, concédé à la deuxième minute déjà, eut certainement moins d'importance du point de vue psychologique que celui encaissé à une minute de la pause. La seconde mi-temps vit Juventus redoubler d'efforts pour tenter d'arracher pour le moins l'égalisation mais seul Bettega parvint à réduire l'écart.

Ce revers est d'autant plus navrant pour celui qui occupe la tête du classement depuis le début de la compétition que Milan a remporté le derby l'opposant à Inter. Le seul but, marqué par Bigon, permet ainsi à la formation «rouge et noir» de se rapprocher à trois points du chef de file. Un écart qui peut fort bien être comblé d'ici la fin de la saison. On se gardera pourtant de trop anticiper car la situation peut aussi se retourner en faveur du tenant du titre au cours du prochain week-end, même si Mazzola affirmait à l'issue du derby milanais qu'Inter ne perdrait pas dimanche prochain contre Juventus. En effet, les deuxième et troisième seront cette fois directement opposés, à Turin. Certes, les «tifosi» locaux vous prouveront sur la base des résultats de la saison que le prochain tour devrait être celui qui permettra à leur équipe de prendre le commandement puisqu'elle n'a pas concédé le moindre point cette saison sur son terrain. Nous nous garderons d'être aussi affirmatif car, s'il désire demeurer dans la course au titre, Milan se devra de constituer l'exception.

Cela dit, il faut relever les trente et un buts réalisés au cours du dernier week-end. Un événement que la péninsule n'avait plus connu depuis le... 18 décembre 1968! Quatre équipes ont fortement contribué à l'égalisation de ce record d'après-guerre. Bologne et Cesena, qui ont mis un terme à leur derby sur le résultat de 5-3 en faveur du premier nommé, ce qui ne surprendra qu'à demi si l'on relève que les deux formations terminent le championnat... en roue libre. Par contre, on ne s'attendait pas à un résultat identique à l'issue de la confrontation entre Cagliari et Sampdoria. On l'aurait éventuellement admis si les Gênois s'étaient imposés car il y avait là pour eux une occasion de s'éloigner quelque peu de la zone de relégation. Le contraire relègue le vaincu à l'antépénultième place alors que, pour le vainqueur, on serait tenté d'écrire que c'est bien plus beau lorsque c'est inutile. Car les autres menacés ont eux aussi gravi un ou deux échelons. Ascoli et Côme, chacun un, en se partageant l'enjeu; Vérone, deux, au dépens de Pérouse. Mais, en queue comme en tête, tout est encore possible.

Ca

Le champion du monde en Amérique du Sud

L'entraîneur fédéral Helmut Schœn a déclaré que la sélection ouest-allemande fera une tournée en Amérique du Sud, en juin 1977. Il a, d'autre part, affirmé que la RFA préparait déjà la Coupe du monde 1978. La sélection ouest-allemande sera composée de 16 nouveaux joueurs, ces derniers étant encadrés par 6 anciens ayant gagné la Coupe du monde 1974.

volleyball — CHANCE POUR LE PUBLIC NEUCHATELOIS

«SPRING CUP 76»: douze équipes nationales féminines au Panespo

Du 4 au 10 avril se déroulera, au Panespo à Neuchâtel, la plus importante compétition de volleyball jamais mise sur pied dans notre pays. Les organisateurs ont sélectionné douze nations sur les 18 inscrites, pour participer, durant cette semaine, à la Coupe européenne féminine du printemps (Spring Cup 76).

Les 12 équipes nationales suivantes seront ainsi les hôtes de notre ville: Allemagne fédérale, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Ecosse, Espagne, Finlande, France, Hollande, Suède et Suisse.

PROGRESSION

C'est en 1972, lors des Jeux olympiques de Munich, que quelques membres de la Confédération européenne de volleyball décidèrent de lancer une nouvelle compétition, appelée Coupe du printemps ou «Spring Cup» permettant aux équipes féminines de l'Ouest européen de se rencontrer sans subir l'humiliation des formations de l'est, qui, rappelons-le, sont à la tête sur le plan mondial.

La première «édition» s'est déroulée en 1973, en Allemagne de l'Ouest, la suivante en Belgique et, le printemps dernier, à Istamboul.

Il est réjouissant de constater que le nombre des équipes va en augmentant. Il a passé successivement de 8 à 11 et, cette année, les organisateurs ont dû refuser six équipes, sinon il aurait fallu disposer d'une seconde salle pour faire jouer des matches supplémentaires.

SOUCIS FINANCIERS

En Turquie, la formation helvétique a été appelée à mettre sur pied le tournoi 1976. Sous l'impulsion du chef de délégation, M. Robert Chautems, le comité du VBC Neuchâtel-Sports a finalement accepté l'organisation, sous l'égide de la Fédération suisse. Un comité a immédiatement été constitué sous la conduite du président du club local, M. Bernard Krebs. Voilà neuf mois que ce comité est à l'œuvre. A ce jour peu de grandes difficultés ont été rencontrées... sinon d'ordre financier, les organisateurs ne pouvant compter sur aucun subside pour accueillir, durant 9 jours, plus de 200 personnes (joueuses, dirigeants et arbitres).

Il convient toutefois de signaler la compréhension sympathique des autorités de la ville et de l'Etat, qui vont aider matériellement le comité d'organisation à la réussite de cette coupe, ce qui pourra contribuer au renom de notre ville en Europe.

PARTICIPATION RELEVÉE

La participation sera relevée, trois formations ont passé le tour éliminatoire et participé, l'automne dernier, aux championnats d'Europe de Belgrade, soit: l'Allemagne, la Hollande et la Belgique qui seront à nouveau favorites en compagnie de la Suisse et de la France, dès dimanche.

MONIKA RODUNER. – La Bâloise est l'une des meilleures Suissesses à l'heure actuelle. (Avipress-Baillod)

On attend avec impatience de voir à l'œuvre les équipes nordiques, qui peuvent perturber les pronostics. La Hollande, victorieuse des trois premières coupes, voudra confirmer qu'elle est, malgré sa contre-performance de Belgrade, la meilleure formation du centre européen.

Le championnat suisse arrivant à sa fin, l'équipe nationale s'est réunie cinq jours à Macolin pour se préparer. Durant deux jours, la Hollande viendra également sur les hauteurs de Bienne où elle servira de partenaire d'entraînement à notre formation, remplaçant en cela la Bulgarie qui n'a pu se déplacer comme elle l'avait promis.

POSSIBILITÉS SUISSES

Notre équipe se doit d'enlever une place d'honneur pour confirmer les magnifiques résultats obtenus la saison dernière. Lors des précédentes «éditions», la Suisse s'est toujours classée honorablement, échouant d'un rien en Belgique, pour l'obtention de la 5me place (battue en 5 sets face à la France), et, en Turquie, manquant d'un rien sa participation au tour final (places 1 à 4) après avoir mené 2 à 0 face aux Hollandaises.

Une seule inconnue subsiste pour la réussite de cette compétition: la participation du public neuchâtelois. Son soutien récompenserait les organisateurs de leur audace. Tous ceux qui ont pu suivre les retransmissions télévisées des Jeux de Munich en 1972, retransmissions qui ont d'ailleurs favorisé le développement du volleyball, se déplaceront sans doute au Panespo pour retrouver ce magnifique spectacle, nouveau pour notre ville, offert par ces douze équipes nationales.

Football corporatif

Reprise partielle de l'activité

Les quarts de finale de la coupe ont débuté en fanfare par un match-clef entre Suchard et PTT. Le FC Suchard partit rapidement à l'attaque et marqua dans un premier temps. Réaction de PTT, qui égalisa à la faveur d'un «auto-goal», puis prit l'avantage. L'effort des postiers au début de la seconde période n'apporta aucun but, mais sur une contre-attaque de Suchard et un penalty résultant d'une faute du gardien ramena les équipes à égalité. A relever l'excellent arbitrage de M. Serge Racine. Le match retour sera-t-il décisif?

Pour la reprise du championnat, Neuchâteloise-Assurances recevait Dubied de Marin. Dans un match où les assureurs dominèrent leurs adversaires de bout en bout, les défenseurs firent des cadeaux aux attaquants. Neuchâteloise-Assurances faillit bien y laisser des plumes et, sans l'opportunisme de M. Kaehr, qui marqua 4 buts, deux points auraient pu tomber dans l'escarcelle de Dubied. La tactique est à revoir, sinon le titre et la promotion pourraient bien échapper aux assureurs!

Dans huit jours, Dynamo Kiev

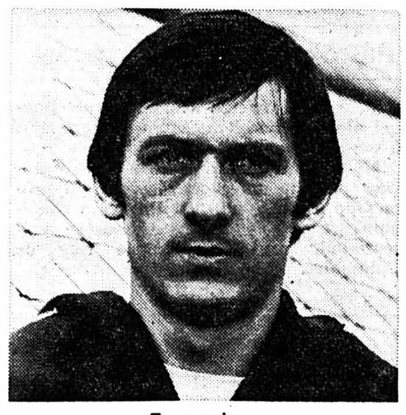

Fomenko

C'est dans un peu plus d'une semaine, le jeudi soir 8 avril, que Neuchâtel Xamax aura le privilège d'accueillir, en match amical, le prestigieux Dynamo Kiev.

Bien qu'il ait été éliminé de la Coupe d'Europe des champions, au degré des quarts de finale, par Saint-Etienne, le club soviétique reste un des plus redoutables du continent. Son capitaine, l'arrière central Fomenko (notre photo), est, comme la grande majorité de ses coéquipiers, titulaire à part entière de l'équipe nationale russe.

Dynamo Kiev, qui accusait, en coupe d'Europe, un certain retard dans sa préparation, se présentera jeudi dans une forme affinée, ce qui promet un spectacle de qualité.

hockey sur terre

Surprenant Schœnenwerd

Une surprise de taille a été enregistrée en championnat suisse de hockey sur terre: Schœnenwerd, le néo-promu, a en effet battu le tenant du titre, Rotweiss Wettingen! Les résultats:

Stade Lausanne - HC Bâle 3-3 (2-1); Lucerne - Black Boys Genève 1-1 (0-1); Blauweiss Olten - Olten 1-1 (0-0); Rotweiss Wettingen - Schœnenwerd 0-3 (0-2). – **Le classement:** 1. Rotweiss Wettingen 8-11. – 2. Olten 8-11. – 3. Blauweiss Olten 8-9. – 4. Bâle 8-9. – 5. Schœnenwerd 7-7. – 6. Lucerne 7-7. – 7. Black Boys Genève 8-6. – 8. Stade Lausanne 7-4.

motocyclisme

Wittemer remporte le trial de Zurich

La saison suisse de trial a débuté à Zurich devant un millier de spectateurs. Voici les résultats:

Championnat suisse, Cat. internationale: 1. Marcel Wittemer (Delémont) Bultaco, 55,1 p. 2. Gottfried Linder (Steffisbourg) Yamaha 56,6. 3. Gedou Linder (Delémont) Montesa 64,4. 4. Fabio Baratti (Delémont) Bultaco 69. 5. Karl Weber (Zufikon) Montesa 72,5. **Cat. nationale:** 1. Walter Frei (Thalwil) Bultaco 13 p. 2. Joë Galdi (Dallenwil) Bultaco 23. 3. Hans-Rudolf Moeri (Lobsigen) Yamaha, 31.

OFFRES D'EMPLOIS

Centre de perfectionnement professionnel, à Rolle, cherche, pour seconder son directeur, un

ENSEIGNANT

— occupé à plein temps
— prêt à s'intégrer à la vie d'un internat mixte
— apte à enseigner le français à des élèves de langue maternelle allemande (y compris utilisation d'un laboratoire de langue).

La préférence sera donnée à un candidat marié.

Les offres, accompagnées des documents usuels et d'une photographie, doivent être adressées au Secrétariat romand de la Société suisse des employés de commerce, case postale 31807, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

CHEF RÉVISEUR DE CITERNES DIPLÔMÉ

(mazout, éventuellement essence)

EXIGENCES : diplôme fédéral, permis de conduire, langue française.

Place stable - prestations sociales d'avant-garde.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres, 06-980'013 à Publicitas S.A., 2500 Bienne.

Organisation mondiale de distribution d'articles pour l'art dentaire cherche pour son département de ventes

secrétaire-sténodactylo

Langue maternelle allemande, bonne connaissance de l'anglais, notions du français.

Activité intéressante et variée pour candidate capable.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae, références, prétentions de salaire et photographie à :

Prodonta S.A.
rue de la Mairie - 1211 Genève 6.

COMMUNE DE MONTREUX
La municipalité de Montreux met au concours un poste

d'EMPLOYÉ DE BUREAU QUALIFIÉ

à la comptabilité.
Certificat de capacité d'employé d'administration, de banque ou de commerce exigé.
Entrée en fonction le plus tôt possible.
Tous renseignements peuvent être demandés au chef du service des finances, tél. (021) 62 46 21.
Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats de capacité, de travail, diplômes, références, prétentions de salaire, photographie, au Service du personnel de la commune de Montreux, Grand-Rue 73, 1820 Montreux.

Par suite de départ à l'étranger du titulaire, la Musique de la Croix-Bleue de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de

DIRECTEUR

Formation anglaise de 36 membres.
Répétition le jeudi.

Offres avec références à faire parvenir jusqu'au 30 avril 1976 au Président M. Jean Surdez, Chs-Naine 33, 2300 La Chaux-de-Fonds.

La Caisse de compensation pour l'industrie, le commerce et les arts et métiers (CICICAM) cherche

une secrétaire

ayant quelques années de pratique, de bonnes connaissances de la sténographie et de la dactylographie, pouvant rédiger seule et sous dictée, aimant également les chiffres.

Situation stable, travail intéressant, horaire variable. Entrée en fonction à convenir.

Adresser les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels, à CICICAM, case postale 504, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate

FLEURISTE

de langue française avec notions d'allemand, aimant travail varié, pour vente et confection. Bon salaire, possiblité de s'exprimer, responsabilités place stable.

Faire offres à Albert Pittet, Fleuriste, rue Marterey 38, 1000 Lausanne 4. Tél. (021) 22 85 61.

Pour le 24 juin, pour un immeuble de 14 logements, aux Gouttes-d'Or, je cherche

un concierge

A disposition, appartement de 3 pièces avec confort moderne. A verser mensuellement 160 fr. + 55 fr. de charges.
S'adresser à J. Leuenberger, Chasselas 6, Peseux. Tél. (038) 31 43 63.

Grand garage de Neuchâtel cherche

2 mécaniciens sur autos qualifiés

Places stables et bien rétribuées.

Ecrire sous chiffres HR 754 au bureau du journal.

On cherche

sommelière

nourrie, logée, 2 jours de congés par semaine et le samedi après 20 heures.
Tél. 46 12 28.

OCCUPATION ACCESSOIRE ou PRINCIPALE offerte rapidement à **domicile,** pour

demoiselles ou dames

comme dépositaires locales ou régionales. Travail facile, propre, tranquille. Convient également à ménagères sans formation spéciale. Grandes possibilités de gains immédiats et futurs. (Suisse romande et Jura).
Renseignements sans engagements à case postale 445, 1000 Lausanne 17 Riponne.

Gain accessoire

intéressant.

Tél. 42 43 86, entre 12 et 13 heures.

Blaser

Blaser + Co. AG, 3415 Hasle-Rüegsau
Tel. 034 61 37 71

Nous engageons, pour compléter notre équipe, un

collaborateur dynamique au service externe

pour visiter l'industrie, les entreprises de construction, etc., dans le secteur de Porrentruy, Neuchâtel et Fribourg.

Nous désirons
un collaborateur bilingue, versé dans la technique, avec expérience de la vente.

Nous offrons
de grandes possibilités vente inhérentes à un programme de lubrifiants très connus ; soutien par une publicité et des cours internes ; bonnes possibilités de gain avec prestations sociales d'avant-garde.
Les intéressés cherchant une place stable voudront bien adresser leurs offres détaillées à
Blaser + Co AG
Abteilung Schmiertechnik
3415 Hasle-Rüegsau

Nous cherchons

un réviseur de citernes

avec brevet fédéral.

Faire offres à Ecuyer S.A. Cheminet 21, 1400 Yverdon Tél. (024) 21 81 79 ou 21 35 29.

Grand magasin d'alimentation de Neuchâtel cherche

jeune chef de rayon

dynamique et très bon vendeur,

capable de diriger une petite équipe et d'assumer les pleins pouvoirs dans les départements charcuterie et fromages.

Nous offrons un travail intéressant dans un cadre et une ambiance agréables, rémunération en fonction du poste. Semaine de cinq jours.

Pour un premier entretien, adressez vos offres sous chiffres KV 757 au bureau du journal.

ZURICH ASSURANCES

Je cherche

inspecteurs d'acquisition

de district

et un

employé d'assurance qualifié

chargé de la coordination pour notre service des sinistres, en collaboration constante avec le chef dudit service.

Travail intéressant et bien rémunéré pour personne dynamique, ayant de l'esprit d'initiative.

Entrée en fonction au plus tôt ou date à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et photographie à :

ANDRÉ GAVILLET
agent général de la Zurich-Assurances

case postale 1145
2001 Neuchâtel

DIRECTEUR

Pour une entreprise industrielle de moyenne importance, saine et diversifiée, les candidats âgés de 40 à 50 ans sont priés de faire des offres manuscrites s'ils répondent au profil suivant :

Qualités de chef : efficient et dynamique.

Connaissances techniques : capable de maîtriser une fabrication mécanique de précision, organisation et rémunération du travail, prix de revient. Techniques de l'injection souhaitées.

Connaissances commerciales : administration générale, correspondance, vente.

Connaissances linguistiques : préférence sera donnée à parfait bilingue français-allemand, avec bonnes notions d'anglais et d'italien.

Nous offrons : de belles possibilités d'avenir et d'avancement, mise au courant par le titulaire actuel dans la perspective de le remplacer.

Toutes les candidatures seront traitées avec discrétion et doivent être adressées sous chiffres 28-20357 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Cherchons

serveuse

nourrie, logée.
Petit hôtel-restaurant

Le Chamois, Les Diablerets. Tél. (025) 6 41 71.

Travail à domicile

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.
Veuillez demander sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant.
GISO AG, interne 36, 4563 Gerlafingen Tél. (065) 35 58 68. entre 8 et 11 heures.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
cherche, pour la région : Yverdon, Neuchâtel, Jura, Bienne,

COLLABORATEUR (TRICE)

disposant d'une voiture.
Ce poste offre, outre des possibilités rapides de promotion :

— Formation continue complète
— Horaires flexibles
— Rémunération élevée
— Prestations sociales modernes
— Ambiance de travail agréable.

Pour un premier contact, prière de téléphoner au (024) 24 39 36.

LA NEUCHATELOISE ASSURANCES

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Nous désirons engager, pour l'exécution de travaux de bureau variés, une

secrétaire

habile sténodactylo, de langue maternelle allemande.

Une formation commerciale complète ainsi que quelques années de pratique sont indispensables.

Age idéal : 25 - 35 ans.

Nous pouvons offrir à une personne à la recherche d'un emploi stable, une activité intéressante et des conditions d'engagements modernes. Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Les candidates sont priées d'adresser des offres de service complètes à

LA NEUCHATELOISE-ASSURANCES
Rue du Bassin 16,
2001 Neuchâtel.

Tél. (038) 21 11 71, interne 315.

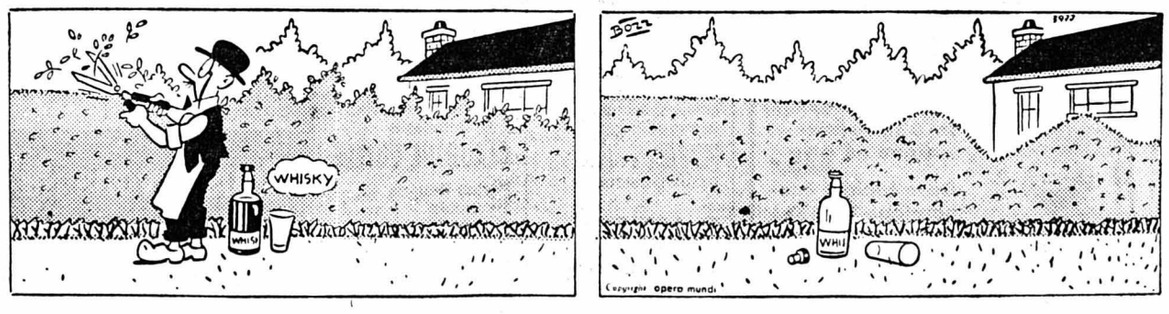

APPRENTISSAGES

La Librairie-papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

1 apprenti (e) de commerce et 1 apprentie vendeuse en papeterie

Apprentissages complets dans une maison bien organisée et faisant le commerce d'articles plaisants.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 25 44 66.

AVIS DIVERS

Quel atelier mécanique de précision aurait besoin d'un

prêt?

Adresser offres écrites à CL 749 au bureau du journal.

L'Imprimerie Centrale S.A.

rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Hôtel Restaurant Beaux Arts
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

Votre aubaine :
Baisse sur le veau et le porc !

Par exemple :

CÔTE DE PORC « CHARCUTIÈRE » NOUILLETTES, LÉGUME		7.50
GRENADINS DE VEAU, AU PORTO	assiette	9.–
	plat	13.–

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :

1. Dates 5.4.76 0800 - 2200
6.4.76 0800 - 2200
7.4.76 0800 - 1200
8.4.76 0800 - 1600

Zone dangereuse : (Carte nationale 1 :50 000 No. 232)

Tête de Ran - Les Neigeux
Pt 1360,8 - Les Neigeux - Pt 1333 - Pt 1341,6 - Pt 1346

Grande et Petite Sagneule
Mt Racine - Pt 1277 - Pt 1336,4 - Gd Coeurie - Cucheroud Dessus - Pt 1401

Troupe : Rgt inf 44
Armes : d'infanterie (sans lance-mines)

2. Dates 5.4.76 0800 - 2200
6.4.76 0800 - 2200
7.4.76 0800 - 2200
8.4.76 0800 - 2200

Zone dangereuse :

Montperreux et Chaux d'Amin
Montperreux - Pt 1359 - Pt 1403,8 - La Chaux d'Amin - Pt 1371 - Pt 1417 - Gde Berthière

Armes : d'infanterie (sans lance-mines)
Troupe : Gr G 42 / Bat fus 225

Mise en garde :
Vu le danger, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées. Pendant les tirs, des drapeaux rouges et blancs seront placés dans la zone dangereuse. On est prié de ne pas quitter les chemins et sentiers.

Demandes concernant les tirs : (024) 21 28 73
Poste de destruction des ratés :
Cp G F 2, Neuchâtel (038) 24 43 00
Yverdon, le 5.3.76

Office de coordination I
Yverdon Caserne
(024) 21 28 73

OFFRES COMMERCES DEMANDES

Salon de coiffure dames

à remettre à La Chaux-de-Fonds pour date à convenir

Très beau salon bien agencé. très grandes possibilités de développement.
Possibilité également de faire un salon Dames et Messieurs. Prix intéressant.
Situation : avenue Léopold-Robert
Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régie immobilière
Av. Charles-Naine 1.
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds.

Boutique

à remettre au cœur de Neuchâtel, boutique prêt-à-porter, agencée et refaite. Long bail si désiré. Prix à discuter.

Téléphoner au (021) 20 77 71, interne 15.

Si vous êtes au chômage et que vous disposez d'un capital de 50 à 80.000 fr. j'aurais plusieurs

restaurants

de très bonne renommée à vous proposer, dans le Jura-Nord.
Pour de plus amples renseignements, sans engagement pour vous, écrivez à

Case postale 1-2892 Courgenay ou tél. (066) 71 12 89 / 66 61 24 (71 21 14).

Dem. d'emplois

Jeune fille, 16 ans, 9 ans d'école cherche une place dans

famille

pour apprendre la cuisine et se perfectionner en français. Si possible famille avec enfants.

Famille Leirer Oberwiesenstrasse 1022 8215 Hallau.

MAÇON

expérimenté

cherche :
tous travaux de transformations et d'entretiens.

Tél. (038) 42 19 69.

A remettre dans le canton de Neuchâtel,

salon de coiffure

sept fauteuils, dames-messieurs, très bon rendement. Appartement de quatre chambres à disposition, plus garage.

S'adresser par écrit à l'Agence immobilière « SYLVA » et bureau fiduciaire Daniel Graser av. de la Gare 14a, 2114 Fleurier.

Secrétaire

(français, allemand, anglais) cherche place à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites à FO 752 au bureau du journal.

VOTRE PAGE MADAME

Simplifiez vos tâches ménagères

Avec les beaux jours, vous voulez vous aussi connaître un renouveau. Vous aimeriez avoir quelques loisirs pour faire du vélo, aller à la piscine, pratiquer la gymnastique; vous promener. Ou encore, rester chez vous, à vous occuper de vous, à écouter des disques, à lire...
Il vous faut donc aménager quelques moments heureux, dans la semaine. Même si vous travaillez au-dehors. Comment?
Certainement pas en ouvrant des boîtes de conserve, ou en achetant des pommes de terre déjà épluchées et précuites. Cela, finalement, toute autre considération à part, revient trop cher. Mais en économisant du temps sur les travaux ménagers.

La «productivité» par l'ordre

Voyons: si vous employiez une femme de ménage, elle viendrait de telle à telle heure... Vous allez donc jouer votre propre patronne, vous assigner un plan de travail et vous efforcer de ne pas le dépasser. Ce sera un peu difficile, au début, surtout si vous êtes une maîtresse de maison chevronnée, vous y arriverez l'habitude aidant.
La première chose est de bien préparer vos **rangements.** Les objets usuels doivent se trouver à portée de main. Inspirez-vous des usines où l'on économise de plus en plus les pas perdus et les gestes inutiles.
Et, bien sûr, à l'endroit déterminé – et rationnel: par exemple, groupez les bols, le sucrier, les confitures. Le matin, votre table sera mise en un clin d'œil.
Faites de même pour le repassage. Avec la planche à repasser, rangez la patte-mouille, les produits spéciaux: amidon, flacon d'eau distillée pour le fer, etc.
Examinez vos buffets et placards: les rangements de vaisselle, de linge, ne sont pas forcément parfaits. Et puis vous pouvez, au moyen de crochets, de contre-portes, de rateliers augmenter la capacité de vos meubles de rangement. Utilisez également les tiroirs supplémentaires, si faciles à monter. Autre précaution: vous perdez beaucoup de temps à trier le linge de la lessive: ayez dans votre panier, un sac où vous mettrez à mesure le linge de nylon. Le reste sera destiné au linge à bouillir.

Les vôtres et vous

Par ailleurs, gentiment mais fermement, vous allez répartir les menues tâches à chacun des membres de la famille: l'essuyage de la vaisselle, l'entretien des chaussures. Mobilisez votre mari pour les courses de semaine, de la quinzaine, du moins si possible, il finira par adorer ça. Et souvenez-vous, à ce propos, qu'un réfrigérateur-congélateur, en vous permettant de grouper des provisions à longue échéance, vous fera gagner ici encore beaucoup de temps. Et aussi, faites taire la mauvaise conscience abusive que vous ont transmise toute une lignée d'aïeules. Même si, passant le doigt sur un meuble, vous ramenez un peu de poussière, cessez de vous sentir coupable.
Du reste, peu à peu, vous apprendrez à augmenter votre rythme de travail. Et lorsque vous vous apercevrez qu'effectivement vous avez «conquis» quelques heures à votre liberté, alors vous n'en aurez que plus de cœur à l'ouvrage...

Pourquoi l'obésité?

La plupart des maladies, qu'elles soient aiguës ou chroniques, entraînent des répercussions plus ou moins durables sur l'état nutritif de l'organisme. Les unes provoquent un amaigrissement (c'est le cas notamment dans les affections fébriles), d'autres, au contraire, sont à l'origine d'une augmentation de poids susceptible de constituer le premier stade d'une obésité pathologique.
On comprend donc que l'excès de poids corporel ne se rattache pas toujours aux seuls facteurs nutritionnels proprement dits: appétit, mode d'alimentation, besoins énergétiques de l'organisme. Et qu'il faille alors tenir compte du rôle de divers **déséquilibres ou dérèglements fonctionnels** dans l'apparition de l'évolution de l'obésité ou plus exactement des multiples catégories d'obésité – car celles-ci diffèrent considérablement selon qu'elles se trouvent sous la dépendance de telle ou telle cause hormonale ou nerveuse.

Une grande responsable: l'insuline

Dès qu'il est question d'hormones, il semble qu'on évoque en premier lieu les **hormones sexuelles:** les sécrétions hormonales, aussi bien masculines que féminines, peuvent effectivement être soumises à des perturbations ayant pour effet le développement d'une obésité parfois très importante. Mais il ne faut pas oublier que le système hormonal comporte encore d'autres hormones, produites par des glandes réparties sur diverses régions de l'organisme. L'une de ces hormones doit être particulièrement retenue à propos de l'obésité: c'est **l'insuline,** qui est secrétée par le pacréas. Bien qu'il s'agisse là d'un organe auquel sont consacrées de nombreuses études scientifiques, les connaissances médicales sur le pancréas restent encore incomplètes, surtout dans le domaine de son fonctionnement hormonal. Mais on sait parfaitement que c'est l'hormone pancréatique, autrement dit l'insuline, qui est en premier lieu responsable de l'assimilation des sucres provenant de l'alimentation.

Diabète maigre et diabète gras

Si cette insuline n'est pas produite en quantité suffisante, le sucre s'accroît de manière anormale et permanente dans le sang circulant: on se trouve alors en présence d'un diabète sucré, maladie fréquente et connue du grand public.
Mais il existe une distinction, classique, entre deux grandes variétés: le diabète gras qui s'accompagne souvent d'un embonpoint ou même d'une obésité caractérisée; et le diabète maigre qui se manifeste en même temps qu'un amaigrissement. On voit donc nettement les rapports qui, déjà sur le plan de l'aspect général, existent entre les troubles insuliniques et l'état de la nutrition. Cette même hormone pancréatique intervient aussi dans la transformation du sucre en réserves de graisse, lesquelles sont déposées en majeure partie dans un tissu qui fut longtemps considéré comme un élément passif de l'organisme: le tissu adipeux. Or, on sait maintenant que ce **tissu adipeux joue un rôle actif** dans la formation des graisses organiques et les recherches qui se poursuivent à ce sujet sont au centre des problèmes scientifiques et médicaux que posent les obésités.

Des conseils si pratiques

Les reliures anciennes finissent par perdre leur éclat. Il vous suffira de les frotter avec une flanelle imbibée de térébenthine, puis de faire briller.
Le velours noir, c'est très beau, mais on ne sait pas comment le garder net! Pas de brosse, c'est inutile. Utilisez plutôt une peau de chamois humide que vous passez dans le rebrousse-poil.
Si vous recevez un bouquet de roses, prolongez-les au maximum en leur faisant passer la nuit entière dans la baignoire avec suffisamment d'eau froide pour «noyer» les fleurs.
Vous devez perdre quelques kilos? Ne vous privez pas de manger, surtout si vous travaillez. Savourez très lentement une tranche de 50 gr de pain accompagnée de 50 gr de fromage, plus un fruit. Ce qui fait 320 gr de calories, vous nourrit et est, paraît-il très efficace.

Prêt-à-porter
chédel Couture
NEUCHÂTEL
2, RUE SAINT-HONORÉ - TÉL. 25 43 46

Le bonheur au jardin

Le premier soleil qui coule entre les branches, piquetées de bourgeons impatients d'éclore, vous fait rêver d'un jardin merveilleux, d'une terrasse digne des plus grands décorateurs. Vous consultez les catalogues d'horticulture, vous voyez déjà éclater des couleurs de toutes ces fleurs à naître...
C'est dit, 1976 sera l'année de votre jardin! Vous découvrirez la douceur de vivre près de la nature et l'apaisement heureux qu'elle apporte à qui sait en savourer les joies. Mais attention! Les plantes, les fleurs sont aussi exigeantes que les humains ou les animaux. Il leur faut des soins continus, et aussi beaucoup d'amour...
Lorsqu'on «repousse les murs» pour habiter «dehors», on se sent en vacances. Mais s'installer sous la charmille du jardin ou dans le fauteuil de la terrasse ne suffit quand même pas! Bien sûr, vous pouvez toujours prendre l'air entre une vieille table rouillée et un banc rafistolé. Mais, pour profiter vraiement de votre chance, il faut cette harmonie, cette beauté ambiante, auxquelles nous sommes désormais accoutumés – même si nous nous plaignons à juste titre, de la laideur des cités et du massacre des paysages.

Votre «salon» autour du barbecue

Si votre terrasse est assez large, organisez un coin-barbecue, réalisé en briques et sur lequel sera posé une large grille.
Si vous recevez beaucoup, il vous faudra un grand barbecue du genre cuisine roulante. L'avantage, en ce cas, c'est de pouvoir suivre le sens du vent – et aussi d'éviter d'avoir à demander l'autorisation du gérant ou du syndic de l'immeuble, indispensable pour l'installation d'un barbecue fixe. Vous allez ensuite collectionner les accessoires de plein air, des soufflets, des louches à sauce, des brochettes, toutes sortes de pinces... et quelques tabliers à bavettes, ornés d'inscriptions humoristiques, plus particulièrement destinées aux maîtres de maison. Rien que les chercher, les voir, acheter ceux qu'on a choisis est déjà un plaisir.
Quant aux sièges, aux fauteuils, aux tables basses pliantes, c'est le bambou cette année qui s'impose – dans les endroits abrités. Les prix sont élevés, mais vous pourrez les utiliser dans votre living, l'hiver, car ils sont aussi beaux que solides. Préférez-vous le «rustique»? Les lattes de bois plastifié sont élégantes, pratiques, et d'un coût plus accessible. On vous conseillera la table ovale, particulièrement confortable puisqu'elle offre à surface égale plus de place aux convives.

Ensemble salopette et blouson, réalisé dans un tissu prince-de-galles. Des vêtements pratiques pour se sentir à l'aise au jardin. (Photo-Kati)

Avez-vous l'esprit jeune, parce que vous l'êtes, ou parce que vous le restez? Le siège bistrot, en fer ou en fonte, blanc naturellement, vous plaira. Lui aussi peut regagner l'intérieur, soit à titre de sièges d'appoint, soit pour composer, avec la table ronde assortie, un petit coin de détente charmant.
En attendant que les fleurs débordent des vases placées aux coins de votre terrasse, disposez quelques plantes vertes robustes, du genre fougère; vous créerez ainsi un cadre somptueux, à peu de frais. Sur vos chaises, vos fauteuils, des coussins galettes, imprimés ou unis, mais de couleur vive, jetteront une touche ensoleillée. Le même «salon d'été» sera évidemment parfait pour le jardin! Il faudra, seulement, lui adjoindre un parasol de table, surtout s'il ne se trouve pas protégé par les arbres. Peut-être, cédant à l'appel de la paresse, accrocherez-vous un hamac dans un angle. Quelques coussins moelleux, un plaid léger, voilà la promesse de merveilleuses siestes... que vous pouvez baptiser «méditations» pour faire plus sérieux...
A moins que vous ne préfériez – l'un n'excluant d'ailleurs pas l'autre – la balancelle si photogénique, indispensable à toutes les «parties» américaines – et non sans raison, car elle crée à elle seule un climat de relaxe et de simplicité raffinée. Mais, de grâce, ne plantez surtout pas un décor de théâtre: pas de nain de plastique, ou de biche effarouchée... On doit s'épanouir sans être dérangé par l'incongruité de certains objets. Se délasser, se prélasser, oublier (lorsqu'il fait beau) que la ville est en bas, ou à quelques kilomètres.
L'éclairage ne sera pas un problème! A défaut d'installation électrique, il existe maintenant, en particulier, de très jolies lampes fonctionnant au gaz, montées sur des piquets que l'on place au centre de la table, à la place du parasol. Pour vous enfin, la robe longue, en jersey imprimé, en éponge douce comme du velours, est l'idéal: vous savourerez mieux la tiédeur du soir et vous vous sentirez toute autre. Au surplus, ce ne sera pas une folie: cette robe, vous la porterez pendant vos vacances.

Un simple balcon...

Vous objecterez, certainement, à tout cela ou bien que vous n'avez ni jardin ni terrasse – auquel cas, il y faut renoncer – ou bien que votre «terrasse» est un simple balcon. A condition bien sûr d'y pouvoir placer une chaise longue ou un banc, n'hésitez pas: créez un coin vert, installez ensuite un de ces petits meubles de plastique où l'on range les bouteilles; un coussin géant, réalisé avec un pouf en mousse de polyestyrène; une petite table où vous disposerez des assiettes en arcopal qui ressemblent à de la porcelaine blanche, sur une nappe en non-tissé très lumineuse, qui accueillera les vôtres – joyeusement. Pour déguster un de ces plats de plein air qui sentent les vacances, comme la fondue.
Alors vous aurez vous aussi votre instant de bonheur dans l'éclat des fleurs, l'élégance des formes, le bien-être du corps et la joie d'être réuni, sous le ciel, avec ceux que vous aimez, pour des soirées pas comme les autres.

Les cactées et leur mystère

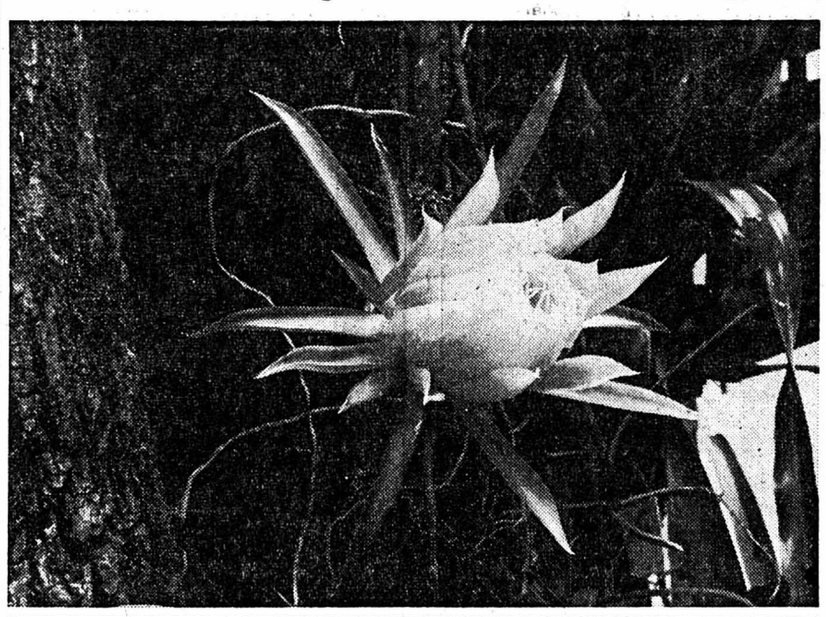

Une cactée peu banale: celle-là se nomme «Reine de la nuit», un nom qui lui sied à merveille. (Archives)

La médecine moderne s'intéresse, de plus en plus, aux plantes, qui ont des siècles durant, constitué la panoplie secrète des grands prêtres et des sorciers. Et les chercheurs découvrent que rien n'est vraiment nouveau sous le soleil...
Ainsi, ces cactées qui croissent dans un pot, placé sur l'étagère du salon, recèlent-elles bien des mystères oubliés, et qui, peu à peu, se révèlent à nous. Mais d'abord, examinons brièvement ce qu'elles sont.
Il en existe quelque 2000 espèces. Les unes sont minuscules, les autres géantes, atteignant jusqu'à 4 mètres de haut. Toutes possèdent, quelle que soit leur dimension, des racines destinées à aspirer l'humidité du sol, là où le sol est humide: c'est-à-dire bien souvent, dans leur habitat naturel, à une profondeur considérable.
Les épines des cactées s'ornent, dans certaines variétés, de splendides fleurs blanches ou de fascinantes fleurs rouges, jaunes, violettes. Certaines ne durent qu'un jour. La plupart, beaucoup plus longtemps.
Parfois, ces épines sont fragiles. D'autres sont dures, blessantes, parfois même venimeuses. Mais la nature a bien fait les choses, puisqu'elles constituent une protection pour la plante, faute de quoi elle ne pourrait survivre, dévorée par les oiseaux.
Les cactées, à l'époque de la reproduction, émettent une odeur nauséabonde. Pourquoi? C'est tout simplement parce que les oiseaux et les insectes, qui croient être en présence de viande corrompue, accourent et, ne pouvant s'y poser, frôlent les pistils, répandant le pollen...
Avouez que la nature a très ingénieusement fait les choses!

De la «magie» à la vie quotidienne

Les cactées ont, très tôt, pénétré dans l'existence des hommes, particulièrement en Amérique centrale ou du Sud. L'une d'elles, le peyotl, appartenait aux dieux des Incas: c'était – et c'est toujours – «la plante qui fait les yeux émerveillés». Autrement dit, le peyotl est hallucinogène comme le LSD. Il servait aux sorciers pour entrer en transes et communiquer précisément avec les dieux. Aujourd'hui, on en extrait une puissante drogue, la mescaline, utilisée en psychiatrie.
Les Aztèques du Mexique, qui furent des chirurgiens très raffinés, pratiquaient des opérations du cerveau, exigeant des anesthésies longues: on pense qu'eux aussi utilisaient le peyotl pour endormir les patients... Les cactées contiennent un liquide un peu épais, qui désaltère les voyageurs épuisés. Là où elles prolifèrent, au milieu de paysages désolés, même les enfants savent que les «colonnes vertes» apaisent la soif. Le cœur de certaines espèces est utilisé pour fabriquer le «bombo leguero», un tambour populaire, dans tout le nord-ouest de l'Argentine. Et les Indiens construisent avec leurs «tunas» des murs, des haies, voire des toits lorsqu'ils n'ont pas de briques ou de pierres, comme en Afrique du Nord et ailleurs, on fait des clôtures de cactus.
Telles cactées, au demeurant, fournissent des fruits comestibles, ce même «tuna» pelé entre dans la composition de sirops, et récemment encore, des épines de cactées légèrement flambées, servaient à suturer les plaies...
Les cactées sont là pour prouver que, même dans un désert, on peut, à condition de chercher, trouver de quoi ne pas mourir. En ce sens, elles sont un peu l'image de la vie – et il n'est pas surprenant qu'elles aient passé pour divines.
Et maintenant peut-être, regarderez-vous d'un autre œil l'humble cactée que vous élevez avec un peu d'indifférence...

RODIER PARIS
En exclusivité
Boutique
Madeleine
Madame B. Lachausse - Neuchâtel
Promenade-Noire 8 - Tél. 25 15 85

mode teinturier
TRAVAIL FIN ET SOIGNÉ
BASSIN 8

Quelques recettes

Les filets de lotte à la créole

Pour 6 personnes: 1 kg de lotte, 500 gr de tomates, deux oignons, deux carottes, deux cuillerées à soupe de farine, 4 cuillerées à soupe d'huile d'olive, thym, laurier, ail, 125 gr de crème fraîche, 1 dl de rhum, 2 verres d'eau, sel, poivre.
Dans une cocotte, faites revenir la lotte coupée en morceaux avec l'huile, les oignons et les carottes coupées en rondelles; faites flamber avec quelques cuillerées de rhum. Versez la farine, mouillez avec l'eau tiède et portez à ébullition. Ajoutez les tomates coupées en morceaux, l'ail, le thym, le laurier, salez et poivrez. Laissez mijoter 40 minutes, puis mettez les morceaux de lottes dans un plat à gratin. Passez le jus, ajoutez la crème fraîche et le reste de rhum. Versez la sauce sur le poisson et faites cuire 15 min. à four chaud.

Les coquelets aux oignons

Pour 6 personnes: trois coquelets de 600 gr environ, 1 kg d'oignons, 4 à 6 cuillerées d'huile (d'olive de préférence) ou de graisse d'oie, thym, laurier, sel, poivre. Coupez les coquelets en deux en longueur, retirez les os des côtés à l'intérieur. Dans la sauteuse, avec deux cuillerées de la matière grasse choisie, faites-les blondir durant dix à quinze minutes, retirez-les, réservez-les au chaud. Dans leur cuisson augmentée de deux autres cuillerées de matière grasse, faites fondre les oignons finement émincés à feu très modéré. Lorsqu'ils ont blondi, remettez les coquelets, salez, poivrez, ajoutez une branche de thym et une feuille de laurier. Couvrez, finissez la cuisson en remuant de temps en temps afin que les oignons ne brûlent pas. Servez avec des pommes frites ou des chips.

Pour réussir le riz à la chinoise

Pour 4 personnes, compter 250 gr de riz, une pincée de sel, une cuillerée à soupe d'huile d'olive (il existe des olives en Chine. A Changhai on les vend enrobées de sucre et enveloppées d'une papillote comme des bonbons), une cuillerée à soupe de beurre. Une fois le riz lavé et égoutté le mettre dans une casserole à fond épais et à l'eau froide. Amener l'eau de la casserole à ébullition. Lorsque l'eau bout enlever le trop-plein de manière à ne conserver que la quantité qui recouvre le riz. Saler. Ajouter une cuillerée d'huile d'olive. Couvrir et laisser cuire un bon quart d'heure. On laisse reposer deux à trois minutes avant d'ajouter le beurre. Briser le riz avec une fourchette à deux dents. Ne soyez pas étonnée si le riz cuit de cette façon attache un peu. C'est normal. Il est même des connaisseurs qui préfèrent ce riz attaché...

HARRIET HUBBARD Ayer
Printemps 1976: OPÉRATION ANTI-LUISANCE. Pour toutes celles qui ont une peau mixte à tendance grasse, un DUO: ULTRA MAT. 2 produits: une BASE DE MAQUILLAGE anti-luisance, véritable base buvard et un FOND DE TEINT MATIFIANT, mat dès l'application, colore en transparence. 4 coloris: Pêche, Abricot, Noisette, Cannelle.
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

Des rideaux à des prix printaniers

Maintenant chez Pfister-Rideaux
Décoratif rideau semi-transparent, 100% polyester, entretien facile, en divers coloris, largeur 1,45 m,
à seulement Fr. 4.- par mètre courant.

Avec de nouveaux rideaux vous pouvez faire entrer dès maintenant la fraîcheur printanière dans votre appartement – à partir de 4 francs déjà. Sur demande tout cousus, y compris les glisseurs. Ou tout montés par notre service à domicile. Dans toute la Suisse. Un choix de rêve de plus de 1400 motifs longueur fenêtre (parmi eux notre collection MIRA-DECOR, les collections FISBA et GARDISETTE) vous attend.

Pfister Meubles

Service rideaux dans tout le pays

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62 ● LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h **Avry-Centre** AVRY près Fribourg ● LU 13.30-20 h ● MA-VE 9-20 h SA 8-17 h

Fonds Immobilier Romand FIR

2, rue du Maupas, Lausanne

Paiement du coupon N° 42

Les porteurs de parts
«ROMANDE IMMOBILIÈRE»
sont informés que le coupon semestriel N° 42 sera payable dès et y compris le 31 mars 1976 auprès des domiciles de souscription ci-dessous, ainsi qu'auprès de tous les établissements financiers, et de GEP S.A., aux conditions suivantes:

Répartition semestrielle	Fr. 35.—
35% impôt anticipé	Fr. 12.25
Montant net par certificat d'une part	Fr. 22.75

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé sur un montant de Fr. 35.— soit Fr. 12.25 par certificat d'une part.
Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

DOMICILES OFFICIELS
DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT DES COUPONS:

Banque Cantonale Vaudoise	Lausanne
Banque Galland & Cie S.A.	Lausanne
Caisse d'Epargne et de Crédit	Lausanne
Crédit Foncier Vaudois	Lausanne
Hofstetter & Cie	Lausanne
Banque Vaudoise de Crédit	Lausanne
Handwerkerbank Basel	Bâle
Banque de l'Etat du Canton du Tessin	Bellinzone
Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne	Berne
Crédit Agricole et Industriel de la Broye	Estavayer-le-Lac
Banque de l'Etat de Fribourg	Fribourg
Chase Manhattan Bank (Suisse)	Genève
Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève	Genève
First National Bank of Chicago	Genève
Kredietbank (Suisse) S.A.	Genève
Lombard, Odier & Cie	Genève
Banque de Langenthal	Langenthal
Banque Cantonale Lucernoise	Lucerne
Banque Cantonale Neuchâteloise	Neuchâtel
Banque de la Glâne et de la Gruyère	Romont
Crédit Saint-Gallois	Saint-Gall
Banque Cantonale du Valais	Sion
Société Privée de Banque et de Gérance	Zurich
Sparkasse der Stadt Zurich	Zurich
Société pour la Gestion de Placements GEP S.A.	Lausanne

Le rapport de gestion pour l'exercice 1975 sera à la disposition des intéressés auprès des banques dépositaires, des domiciles officiels et de la direction du fonds dès le mois de juin 1976.

Lausanne, le 31 mars 1976

La direction:
Société pour la Gestion de Placements collectifs GEP S.A.

Les banques dépositaires:
Banque Cantonale Vaudoise
Caisse d'Epargne et de Crédit

RESTAURANT
RICHELIEU
NEUCHATEL
RUELLE DU PORT TÉL. 25 55 56

chaque mercredi soir
jusqu'à 1 h du matin

Cuisses de grenouilles à la provençale à discrétion

BÉROCHE EXCURSIONS

PÂQUES

4 jours à PARIS
Tout compris **Fr. 335.—**

Tous renseignements
Saint-Aubin
heures de bureau (038) 55 13 15
en dehors (038) 42 14 66

"Un modèle destiné à durer."
Tribune de Genève

Les experts les plus exigeants ont tous célébré la naissance des nouvelles Simca 1307 et 1308 c'est vrai. Une telle unanimité ne s'était pas vue depuis longtemps, c'est vrai aussi.

Mais cependant, il y a plus important encore, il y a vous, et tous les sentiments que cette voiture peut vous inspirer. Alors, revenons aux faits et essayons de comprendre ensemble, pourquoi les Simca 1307 et 1308 suscitent des réactions aussi exceptionnelles.

Disons d'abord que la nouvelle Simca existe en 3 versions: 1307 GLS, 1307 S et 1308 GT. Toutes ont cinq places et cinq portes. Ce sont des tractions avant à moteur transversal avec 68, 82 ou 85 ch DIN.

La suspension à 4 roues indépendantes autorise une utilisation totale des performances de la voiture sur mauvais revêtements. L'allumage transistorisé, monté en série pour la première fois sur un modèle de cette catégorie, permet des démarrages instantanés dans les pires conditions. De plus, il ne nécessite que très peu d'entretien.

Le confort et l'équipement des nouvelles Simca 1307 et 1308 valent aussi la peine que nous les examinions de près. La Simca 1308 GT, par exemple, est équipée en série de lève-glaces électriques à l'avant, d'essuie-phares et d'un système de ventilation renouvelé à l'avant comme à l'arrière. Un isolement total de la caisse, une moquette profonde, des sièges inclinables et enveloppants habillés de velours, une banquette arrière rebattable et une cinquième porte intégrée à la ligne expliquent aussi le pouvoir de séduction de la Simca 1308 GT. Un pare-brise feuilleté, des vitres teintées et des haut-parleurs stéréophoniques complètent cet équipement hors série.

Voilà pour la 1308 GT. Analysée froidement, en ne tenant compte que des faits. Considérée avec l'objectivité qui devra être la vôtre quand vous la prendrez en main. Car, n'oubliez jamais que le seul juge: c'est vous.

Simca 1307 GLS Fr. 13'390.–*
Simca 1307 S Fr. 14'360.–*
Simca 1308 GT Fr. 15'800.–*
* Frais de transport, Fr. 65.–

VOITURE DE L'ANNÉE 1976

○ Simca a choisi les lubrifiants Shell

A vous de juger.

SIMCA 1307
SIMCA 1308
Bienvenue à bord

Concessionnaires:

Neuchâtel: A Waldherr (038) 24 19 55. **Fleurier:** C. Hotz (038) 61 29 22. **Le Landeron:** J.-B. Ritter (038) 51 23 24. **Fontaines:** E. Benoit (038) 53 16 13. **Les Verrières:** A. Haldi (038) 66 13 53. **Faoug:** E. Goin (037) 71 46 62.

Y&R

Aux Jeux Olympiques de Montreal

Participez – sans frais ni obligation pour vous – à notre

Grand Concours

sous le patronat de la CONFERENCE NATIONALE DU DEUX-ROUES.
Des prix magnifiques vous sont réservés

Vous pouvez gagner, en répondant exactement aux 6 questions simples ci-contre.

- **un voyage à Montreal** avec séjour de 6 jours **pour 2 personnes et entrées aux Jeux**
- **le même voyage et séjour pour 1 personne**
- **10 bicyclettes de marque**
- **9 cyclomoteurs de marque**
- **1 motocyclette légère**
- **1 motocyclette de 125 ccm**
- **200 bons, valeur de Fr. 100,** pour l'achat d'un deux-roues de marque
- **500 bons, valeur de Fr. 50,** pour l'achat d'un deux-roues de marque

à découper et coller sur carte-postale

Questions et conditions du concours:

Envoi de la feuille réponse **jusqu'au 15 mai 1976.** (Les réponses exactes sont déjà déposées chez le notaire.) Chaque participant n'a droit qu'à une seule feuille réponse.
Tirage au sort des réponses exactes. L'attestation notarielle est valable pour chaque participant.
N'ont pas le droit de participer au concours: Commerces des deux-roues et leurs employés.

1. Quel coureur cycliste suisse a gagné une médaille aux jeux olympiques de Munich?	Fuchs ☐	Kurmann ☐	Thalmann ☐
2. Quelles vitesses maximales sont autorisées généralement en Suisse pour les deux-roues motorisés (sans cyclomoteurs)?	60	50	70
– dans les agglomérations	☐	☐	☐
– en dehors des agglomérations	☐	☐	☐
3. A quelles vitesses maximales les deux-roues motorisés des deux catégories les plus répandues sont-elles autorisées de rouler?	80	100	libre
– cyclomoteurs	50 ☐	30 ☐	libre ☐
– motocycles légers avec plaque jaune	☐	☐	☐
4. Est-il permis aux conducteurs de deux-roues de rouler côte à côte, si oui dans quelles circonstances?	100 ☐ jamais	80 ☐ à volonté	libre ☐ en campagne
5. A quel moment le conducteur d'un deux-roues doit-il montrer visiblement son intention de changer de direction (non sans avoir au préalable jeté un regard en arrière)?	s'il y a de la circulation	si, nécessaire	toujours
– en bifurquant à gauche	☐	☐	☐
– en bifurquant à droite	☐	☐	☐
– en prenant une présélection	☐	☐	☐
6. Pour l'homme moderne que représente surtout un deux-roues? (Sont possibles plusieurs réponses.)	oui	non	peu
– indépendance et mobilité	☐	☐	☐
– transport au lieu de travail, d'école et de sport	☐	☐	☐
– plaisir/amusement	☐	☐	☐

☐ Marquez d'une × la bonne réponse.

Les réponses 1 à 5 sont évaluées. La demande 6 doit être répondue sincèrement, mais ne sert qu'à une recherche d'opinion. Chaque participant se soumet aux conditions du concours. La voie judiciaire est exclue.

Nom et prénom: naiss.: 19 Profession:
Rue: NPA/Lieu:

à expédier à
ZWEIRAD
AKTION NZK
8932 Mettmenstetten

D'autres questionnaires peuvent être retirés auprès des Commerces de cycles et motos qui affichent cet emblème

SERVICE SMC OSON GARANTIE

Prix MIGROS

plus actuels que jamais!

En vedette à prix Migros : pneus d'été

Tous nos pneus de marques mondiales en Multipack

Vous économisez 20.-
à l'achat de 2 pneus

Vous économisez 40.-
à l'achat de 4 pneus

Marché Migros, Av. des Portes-Rouges

MIGROS
Do it yourself

LA CITÉ

Pour les enfants

Chemisier à carreaux
coton-polyester
rouge/bleu
4-12 ans
4 ans **10.90**
+ 1.— par 2 âges

Jean's 100 % coton
4 poches
4-16 ans
4 ans **7.90**
+ 1.— par 2 âges

coop city
La Cité

Fonds Suisse de Placements Immobiliers

INTERSWISS

Paiement du coupon
de l'exercice 1975

Le coupon no 21 peut être encaissé à partir du 31 mars 1976.
Pour l'exercice 1975 la répartition s'élève à

Fr. 53.—	brut
Fr. 18.55	35 % impôt anticipé
Fr. 34.45	net par part

Les coupons sont payables auprès de toutes les succursales des banques dépositaires:

Société de Banque Suisse
Crédit Suisse

et auprès des domiciles de paiement suivants:

Armand von Ernst & Cie, Banquiers, Berne
Banca dello Stato del Cantone Ticino, Bellinzona
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I., Appenzell
Banque Cantonale des Grisons, Coire
Banque Cantonale d'Uri, Altdorf
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque de Berthoud, Berthoud
Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg
Banque de Langenthal, Langenthal
Banque Hypothécaire & Commerciale Argovienne, Broug
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse, Soleure
Banque Populaire Suisse, Zurich
Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
Basellandschaftliche Hypothekenbank, Bâle
Caisse d'Epargne de Bienne, Bienne
Darier & Cie, Banquiers, Genève
Ersparniskasse Nidwalden, Stans
Glarner Kantonalbank, Glaris
Kantonalbank Schwytz, Schwytz
Les membres de l'Association des banques locales et des caisses d'épargne de Saint-Gall
Liechtensteinische Landesbank, Vaduz
Nidwaldner Kantonalbank, Stans
Obwaldner Kantonalbank, Sarnen
Piguet & Cie., Banquiers, Yverdon
Rahn & Bodmer, Banquiers, Zurich
Société Privée de Banque et de Gérance, Zurich
Spar- und Leihkasse in Thun, Thoune
St. Gallische Kantonalbank, St-Gall
Volksbank Hochdorf, Hochdorf
Volksbank Willisau AG, Willisau
J. Vontobel & Co., Banquiers, Zurich
Zuger Kantonalbank, Zoug

Le compte rendu pour l'année 1975 est disponible auprès du siège de la gérante, des banques dépositaires et des domiciles de paiement.

Gérante:
AGEMIT S.A., 8032 Zurich, Mühlebachstrasse 20

L'écrivain français

JEAN ANGLADE

sera présent
à la librairie

Reymond

5, rue Saint-Honoré à Neuchâtel

samedi 3 avril, dès 14 h 30

où il dédicacera son roman

UNE POMME OUBLIÉE

qui paraît dans la collection « Mon Village »

Dans un petit hameau d'Auvergne, abandonné de ses habitants, vit la vieille Mathilde. Ce livre attachant est le récit de sa petite vie, humble et bouleversante. Un roman optimiste, tonifiant, que l'on n'oubliera pas !

Un volume relié, 220 pages **Fr. 15.—**

Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le samedi 3 avril, réservez votre volume par téléphone au (038) 25 44 66, et nous vous le ferons parvenir dédicacé par l'auteur.

Monsieur G., de Bienne, 28 ans, 175 cm, cherche une partenaire jeune, jolie et honnête en vue de mariage. Ses loisirs : bricolage, danse et cinéma. Il aime beaucoup les enfants et attend de sa partenaire les mêmes affinités.
Les personnes désirant apprendre à connaître Monsieur G. sont priées d'écrire sous chiffres M6N65 à l'Institut Pro Partner, rue Centrale 99a, 2500 Bienne, tél. (032) 23 32 34.

Gérard, 31 ans, toujours optimiste, aime le foyer et adore les enfants. Il attend de sa future compagne qu'elle apprécie également la vie familiale, qu'elle soit économe, honnête et qu'elle aime les enfants. Ses loisirs : voyages, conversations et écouter la musique.
Si vous avez les mêmes intérêts, veuillez écrire sous chiffres M6N64 à l'Institut Pro Partner, rue Centrale 99a, 2500 Bienne, tél. (032) 23 32 34.

Qui apportera de nouveau un rayon de soleil à **Michel**. 42 ans, divorcé, sans tort, situation assurée, Michel désire trouver une partenaire qui réponde à ses sentiments, aimant son foyer, honnête, éventuellement avec enfants et désirant trouver le vrai bonheur.
Ecrire sous chiffres M6N55 à l'Institut Pro Partner, rue Centrale 99a, 2500 Bienne, tél. (032) 23 32 34.

Faites-moi parvenir vos documents sous enveloppe neutre.

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
N° postal. Lieu : .....
Tél. P. .....Tél. B. . . ..

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.

bouquet

magazine féminin suisse

Spécial - camping

- En roulotte tzigane à travers le Jura
- La cuisine en plein air
- Vedettes en caravane
- Camping montagnard en Valais
- A Versoix, des caravaniers pas comme les autres

En vente partout

DURS D'OREILLES !
Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes, les appareils placés dans l'oreille et les appareils de poche sont à disposition. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite

vendredi 2 avril de 14 à 18 heures à Neuchâtel chez MM. Comminot, maîtres-opticiens, rue de l'Hôpital 17, tél. 25 18 91

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. - LAUSANNE - place Saint-François 2.

Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité. Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

Flint:
Soyez fort. Fumez léger.

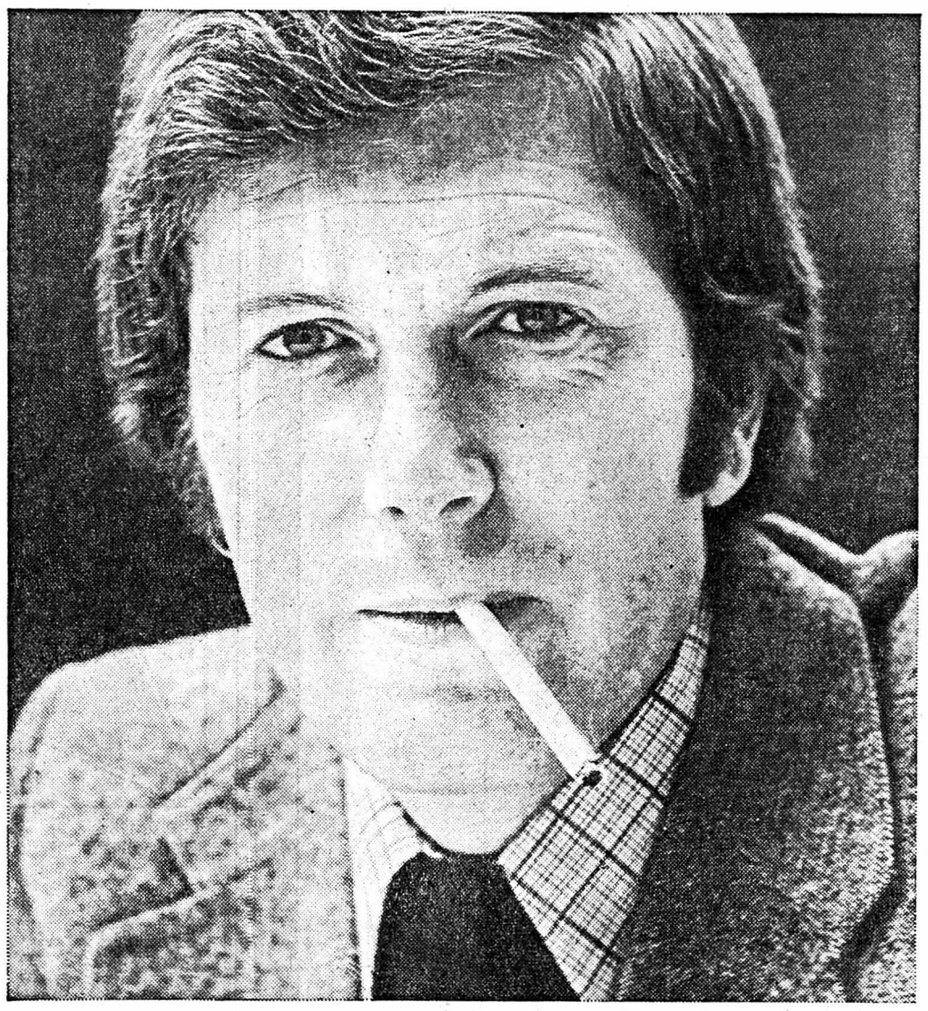

Flint est une cigarette vraiment légère. Parce que les tabacs qui la composent sont, par nature, déjà légers.

Et parce que son polyfiltre est fait d'un système exclusif de plusieurs composants, assurant une efficacité optimale.

Flint est si légère qu'un vrai fumeur a besoin de sept jours pour s'y habituer.

Pour fumer léger, il faut bien faire un petit effort.

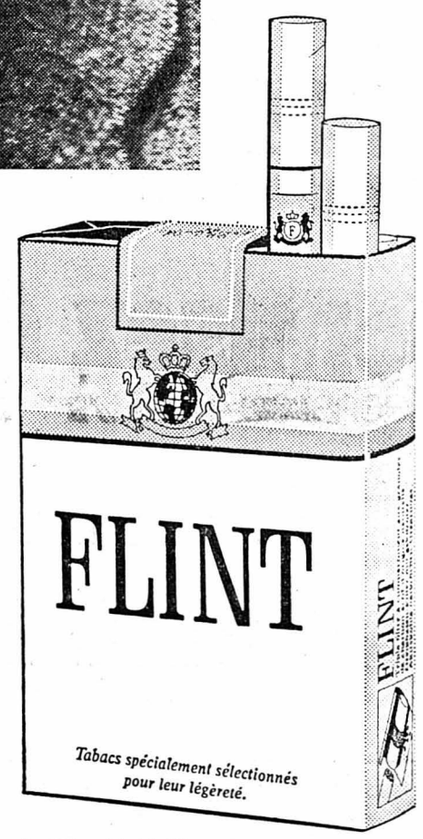

Flint: une cigarette vraiment légère à Fr. 1.60

TDVA

Tabourets à partir de 12.90
hêtre naturel et teinté

Bahut à chaussures en noyer 210.—

Armoire à chaussures
Frêne et noyer portes coulissantes 98.—

Paroi vestiaire en noyer à partir de 145.—

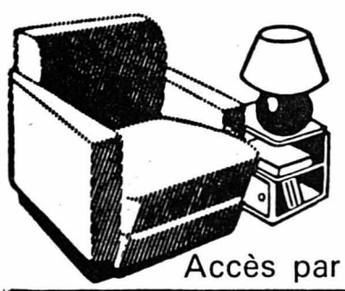

Accès par le grand parking

Bel assortiment de miroirs cadre doré à partir de 32.-

Chaise pliante en bois 3 teintes 20.—

super centre portes rouges

meubles discount accès par le parking

Bras libre. Points fonctionnels. pour Fr. 690.-

Location Fr. 26.— par mois

Singer a également pour vous le modèle qu'il vous faut.

CENTRE À COUDRE SINGER
L. Monnier
Rue du Seyon 11
2000 Neuchâtel
Tél. 25 12 70.

Seul, Radio TV Steiner vous offre un TV couleur à

GRAND ÉCRAN
66 cm., avec le système Steiner pour 64.— par mois.
TOUT COMPRIS. SANS CAUTION.
Avec la certitude qu'il est réellement garanti contre TOUS LES RISQUES.
Il y a des TV Système Steiner dès 25.—
Renseignements GRATUITS :
Mme JAUNIN
Roc 15
2000 NEUCHÂTEL
(038) 25 53 74
(038) 25 02 41

ASNE

BIENTÔT LA QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
DU 21 MAI AU 5 JUIN 1976

Café - Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS
Ce soir dès 18 h
Saucisson en croûte
Röstis - Salade
J.-C. Gerber-Schmitt ✆ (038) 25 23 83

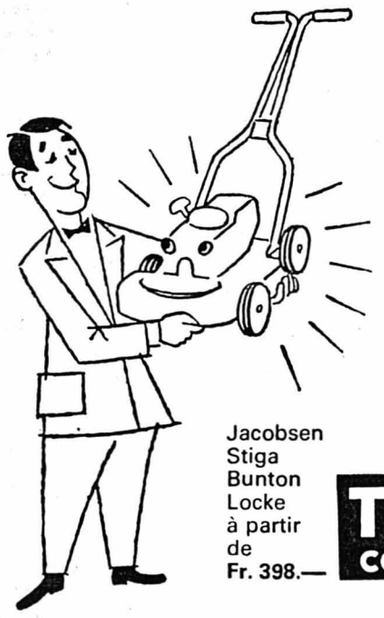

SUR 100 PROPRIÉTAIRES DE TONDEUSES À GAZON

60 sont insatisfaits parce que mal informés lors de l'achat.

A prix égal, je vous garantis une tondeuse meilleure parce que j'ai fait des constatations dans mon atelier de réparations.

Vous achetez mieux et pas plus cher chez:

Jacobsen
Stiga
Bunton
Locke
à partir de Fr. 398.—

TOSALLI · TONDEUSES À GAZON
COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins de Martin et Martine
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Santé et société
18.50 (C) Calimero
18.55 (C) Le trois de cœur
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Regan
21.35 (C) Football en Europe
22.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 (C) Les Gammas
17.30 (C) Nouvelles pour les enfants
18.10 (C) TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) La famille Partridge
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.25 Voyage d'hiver
22.15 (C) Téléjournal
22.30 (C) Reportage sportif

FRANCE I

8.30 Ofrateme
11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.35 Visiteurs du mercredi
17.15 A la bonne heure
17.45 Pour les petits
17.55 L'île aux enfants
18.20 Actualités régionales
18.40 Minutes pour les femmes
18.45 Alors raconte...
19.00 T F 1 actualités
19.30 (C) Le Créa
21.00 Psychologie d'aujourd'hui
22.00 T F 1 dernière

FRANCE II

09.10 (C) Matinée antenne 2
13.30 (C) Aujourd'hui Madame
14.30 (C) Opération «Danger»
15.20 (C) Un sur cinq
17.30 (C) Flash journal
17.40 (C) Palmarès des enfants
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.45 (C) Y'a un truc
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.30 (C) Football
20.15 (C) Police Story
22.00 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

11.15 (C) Relais de T F 1
17.45 (C) Pour les jeunes
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jeux de 20 heures
19.30 (N) Le diabolique docteur Mabuse
21.10 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Jazz club
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Argomenti
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Maria Maddalena
22.30 (C) Telegiornale
22.40 (C) Mercoledi sport

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, la route des caribous. 17.05, les enfants. 17.35, l'aventure aujourd'hui. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, l'Europe et le monde arabe. 21 h, sans commentaires. 21.45, la Thaïlande 1976. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, aktion grün. 17.40, plaque tournante. 18.20, avis de recherche. 19 h, téléjournal. 19.30, sports-magazine. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, téléjournal. 21.15, l'église en marche. 21.45, amicalement vôtre. 22.35, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de **6 h** à **23 h**, puis à 23.55. **6 h**, le journal du matin et à **6 h, 7 h, 8 h**, éditions principales. **7.35**, billet d'actualité. **8.05**, revue de la presse romande. **8.15**, chronique routière. **8.25**, mémento des spectacles et des concerts. **8.40**, microscope. **9.05**, la puce à l'oreille. **10.05**, radio de quartier. **12 h**, le journal de midi. **12.15**, les uns, les autres. **12.30**, édition principale. **13 h**, le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. **13.05**, décrochez la une. **14.05**, des ronds dans l'eau.

16.15, La nuit des temps (28). **17.05**, en question. **18 h**, le journal du soir. **18.20**, édition régionale. **18.40**, informations sportives. **18.50**, revue de la presse suisse alémanique. **19 h**, édition nationale et internationale. **19.30**, médecine et santé. **20.05**, contact. **22.05**, baisse un peu l'abat-jour. **23.05**, blues in the night. **24 h**, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. **9 h**, informations. **9.05**, le temps d'apprendre et contre la pollution du français. **9.15**, initiation musicale. **9.40**, littérateurs insolites. **10 h**, Unesco. **10.15**, radioscolaire. **10.50**, les nouvelles voies d'investigation dans le domaine de la criminologie. **11 h**, musiciens suisses. **12 h**, midi-musique. **14 h**, informations. **14.05**, la librairie des ondes. **16 h**, Suisse-musique. **17 h**, tutti tempi. **17.30**, rhythm'n pop. **18 h**, informations. **18.05**, redilemele. **18.30**, jazz-contact. **18.55**, per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30**, novitads. **19.40**, Europe-jazz. **20 h**, informations. **20.05**, la Suisse à la rencontre de l'Europe. **20.30**, les concerts de Genève : l'Orchestre de la Suisse romande et pendant l'entracte, à l'issue du concert : résonances. **22.30**, marchands d'images. **23 h**, informations. **23.05**, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05**, espresso. **9.05**, frais du four. **10 h**, disques demandés. **11.05**, chansons et danses printanières. **12.15**, félicitations. **12.40**, rendez-vous de midi. **14.05**, magazine féminin. **14.45**, lecture. **15 h**, pages de Bayer, Paganini, Liszt, Flury.

16.05, pour les aînés. **17 h**, onde légère. **18.20**, musique légère. **18.45**, sport. **19 h**, actualités, musique. **20.05**, prisme. **21 h**, le pays et les gens. **22.15-24 h**, music-box.

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

HOROSCOPE

NAISSANCES : *Les enfants de ce jour seront courageux, francs, impulsifs et très affectueux.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail : Excellentes dispositions, très spectaculaires dont vous saurez profiter. **Amour :** Un sentiment secret va bientôt se déclarer, c'est un caractère qui vous ressemble et vous approuve. **Santé :** Apprenez à tomber en souplesse, à ne pas vous recevoir sur les mains encore bien moins sur les coudes.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail : Le moment vous offre une double chance ; sachez en profiter. **Amour :** Vous appréciez des vacances ou des week-ends passés à la maison familiale où vous accueillent quelques souvenirs. **Santé :** Un peu de nervosité peut vous gêner dans votre sommeil et créer quelques obsessions.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail : Une association donnerait des résultats immédiats, ne vous laissez pas influencer par des rivaux. **Amour :** Vous vous entendez parfaitement bien avec l'être aimé dont le caractère a de grandes similitudes avec le vôtre. **Santé :** Des avertissements nerveux vous signalent l'approche de certains malaises.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail : Appliquez-vous à rester dans le domaine de la réalité, vous avez heureusement une position influente. **Amour :** Une rencontre sera si parfaitement harmonieuse que vous en viendrez vite au mariage. **Santé :** Sachez limiter vos préoccupations et vos soucis, ils pourraient devenir obsessionnels.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail : Ne prenez pas de retard dans vos travaux, vous feriez le jeu d'un rival. **Amour :** La chance est en communication directe avec votre signe dont elle favorise le dernier décan. **Santé :** Les procédés modernes vous réussissent très bien, un peu de gymnastique variée pour conserver votre moral.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail : Vous pouvez signer un contrat de deux ans, qui vous permettrait de préparer votre avenir. **Amour :** Vous avez d'excellents amis ils vont vous aider, sachez leur prouver votre enthousiasme. **Santé :** Préservez vos yeux d'une lumière trop intense ainsi que des poussières.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail : Un excellent associé sur lequel vous pouvez compter vous aide dans l'accomplissement de toutes vos démarches. **Amour :** Essayez de comprendre les vœux secrets de l'être cher afin de ne pas décevoir son amitié. **Santé :** Vous aimez les sports qui se pratiquent en société et vous procurent de nouvelles relations.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail : Orientez bien vos démarches. Ne vous opposez pas aux décisions. **Amour :** Les sentiments sérieux seront célébrés en cette fin de journée avec beaucoup de tendresse. **Santé :** Vos malaises n'auront pas de durée, si vous en prenez soin, ne les laissez pas s'aggraver.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail : Tout ce qui est pratique et annonce de la prévoyance vous trouvera en bonnes dispositions. **Amour :** Ne laissez pas croire que vous êtes sérieusement épris lorsque ce n'est pas exact. **Santé :** Evitez le surmenage, la fatigue serait difficilement effacée.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail : Moment propice à l'acceptation d'un contrat qui vous donnera de réelles certitudes. **Amour :** Votre autorité s'exerce avec prudence, ce qui vous permet de la faire accepter. **Santé :** Votre humeur varie sous l'effet d'un état congestif qui vous porte à la colère.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail : Si vous êtes fonctionnaire, vous aurez peut-être une déception, ne vous découragez pas. **Amour :** Il y a les personnes que vous aimez et celles qui savent vous déplaire. **Santé :** Vous vivez volontiers en province où vous avez l'impression de mieux vous porter.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail : N'acceptez pas la proposition qui vous est faite de transformer votre projet. **Amour :** Vous vivez une période très agréable où vous pourrez réaliser de grands projets. **Santé :** Votre régime va vous causer des soucis, faites un régime basses calories.

MOTS CROISÉS

Problème N° 484

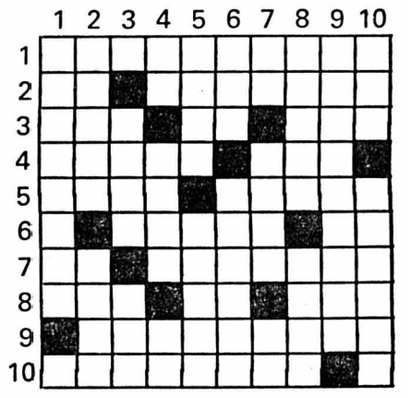

HORIZONTALEMENT

1. Baudelaire fut celui d'Edgar Poe. 2. Article. Adepte d'une hérésie qui fut condamnée au concile de Nicée. 3. Préfixe. Abréviation pour la mère du Christ. Chemin dans un marais salant. 4. Tranche fort mince d'aliment. Rassemble des animaux. 5. Non loin de Bourges. Certain assassina un roi de France. 6. Siège des usines Krupp. Pronom. 7. Berceau d'Abraham. Rebut de soie. 8. Fut partagé par deux rats. Pronom. Lettre grecque. 9. Il perfectionna la chaudière à vapeur. 10. A été président du Mexique de 1934 à 1940.

VERTICALEMENT

1. Certain est le héros d'un roman de Lamartine. 2. Dame Belette en est une. Ses tableaux sont pleins de fougue. 3. La sanguine en est une. Adverbe. 4. Particule. Nom de deux prix Nobel. Symbole d'une unité. 5. Sporange des mousses. Tronc de l'aloès. 6. Héros espagnol à demi légendaire. Portion de mur entre deux créneaux. 7. Pronom. Affection de la peau. Note. 8. Vers familiers à Villon. Composés. 9. Qualificatif pour un éclaireur. 10. Brame. Xénophane ou Parménide.

Solution du N° 483

HORIZONTALEMENT : 1. Enfléchure. – 2. Peluche. Ex. – 3. Eta. Ri. Dia. – 4. Chansons. – 5. Or. Usée. EP. – 6. Nubie. Rose. – 7. Sils. Mer. – 8. Ne. Rainée. – 9. Neuvaines. – 10. Essuie. Etc.

VERTICALEMENT : 1. Eperons. Né. – 2. Net. Ruinés. – 3. Flac. Bleus. – 4. Lu. Huis. Vu. – 5. Ecrasé. Rai. – 6. Chiné. Maie. – 7. Hé. Serein. – 8. Do. Ornée. – 9. Reines. Est. – 10. Exaspère.

DESTINS HORS SÉRIE — JEAN-AUGUSTE SUTTER

RETROUVAILLES

RÉSUMÉ : Auguste, le fils de Sutter, est arrivé depuis une dizaine de jours au fort lorsque son père revient des mines d'or. Ils ne se sont pas vus depuis quinze ans.

Auguste se lève, s'éloigne du bureau où il était assis : « C'est vous... Père ? » dit-il d'une voix émue. Sutter étend le bras vers son fils : « Approche, mon garçon, que je te voie mieux. » Le jeune homme s'avance, souriant. Son père le prend par les épaules et l'amène au centre de la pièce, sous le halo de lumière qui tombe de la lampe à huile suspendue au plafond. Sutter détaille chacun des traits de son fils, puis : « Ce regard... exactement celui de ta mère, » fait-il d'une voix sourde.

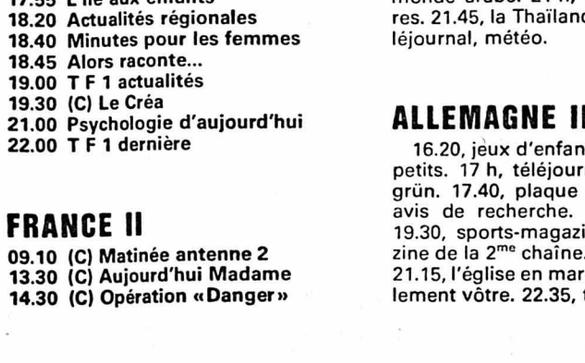

Le sourire s'efface aussitôt des lèvres d'Auguste, tant il perce de ressentiment dans ces quelques mots de son père. Mais, en riant, celui-ci ajoute : « Je n'en reviens pas... Est-il possible qu'un de mes enfants soit un homme dans la force de l'âge ? » La paternité semble être un état auquel il ne s'est jamais habitué. D'ailleurs, il ne demande aucune nouvelle de ses autres enfants, ni de sa femme. Par contre, il raconte avec entrain la vie passionnante qu'il mène à la Nouvelle-Helvétie depuis bientôt dix ans.

Auguste, pendant cette conversation, l'observe attentivement. Il lui trouve beaucoup de charme, de distinction et d'élégance. Il en oublie les rumeurs fâcheuses qu'il a recueillies sur son compte. Cependant, il s'étonne de l'entendre brosser un tableau idyllique de sa situation et de l'avenir. « Êtes-vous bien certain, père, que tout aille pour le mieux ? Les dix jours que je viens de passer ici, je les ai mis à profit pour vérifier la comptabilité et classer les papiers. J'ai découvert un désordre inquiétant et des dettes écrasantes... »

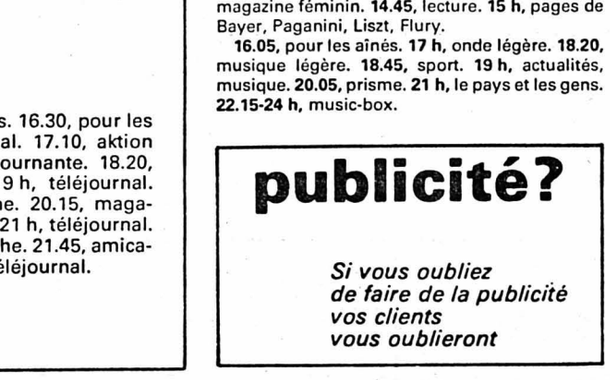

D'un geste, Sutter balaye ces broutilles. « Tout cela sera rapidement réglé. Les loyers que me versent les marchands, locataires des bâtiments du fort, vont me permettre de rembourser ce que je dois depuis des années. En outre, je vais pouvoir tenter une expérience à laquelle je songe depuis longtemps : la culture des fruits et des légumes. » Sutter repart à fond dans de nouveaux projets qu'il décrit avec un enthousiasme et une verve tels qu'Auguste, qui ignore ce travers de son père, sort faussement rassuré de ce premier entretien.

Demain : Dépossédé par son fils

POUR VOUS MADAME

Un menu

Œufs mimosa
Cabillaud aux herbes
Tomates grillées

LE PLAT DU JOUR :

Cabillaud aux herbes

Préparation : 15 minutes. Cuisson : 10 minutes. Le sommelier conseille : Muscadet ; Graves.
Pour 6 personnes : 6 tranches de cabillaud, 100 gr de beurre, 50 g de farine, 2 gousses d'ail, 2 citrons, 6 tomates, 6 cuillerées d'huile d'olive, sel, poivre, persil, ciboulette, basilic, estragon.
Prendre des tranches de poisson assez épaisses (de 150 g environ). Mettre la farine dans une assiette creuse et y passer ces tranches des deux côtés en appuyant un peu pour faire adhérer la farine. Faire fondre le beurre dans une poêle et y cuire les tranches de poisson à feu vif, trois ou quatre minutes de chaque côté ; saler, poivrer. Réunir une bonne poignée d'herbes variées, les laver et sécher, les hacher. Eplucher et piler l'ail. Presser le jus de l'un des citrons. Faire une sauce bien relevée avec l'huile, les herbes, l'ail, le jus de citron, sel, poivre. Couper les tomates en deux, en ôter les pépins et les faire griller quelques minutes, partie coupée au-dessus. Dresser les tranches de cabillaud au sortir de la poêle sur un plat chaud ; verser dessus la sauce aux herbes ; entourer des demi-tomates grillées et de rondelles de citron.

Conseils pratiques

L'art de bien porter les bijoux.
C'est tout simplement les choisir en fonction de critères bien simples. Ainsi, si vous avez un visage rond, vous avez intérêt à porter des boucles d'oreilles pendantes. Au contraire, si votre visage est étroit, portez des boucles assez grosses (rondes ou carrées) qui élargiront votre visage. Si vous avez un cou court, ne portez pas de colliers de chien. Préférez des sautoirs et des chaînes. Mais si votre cou est long et fin, mettez-le en valeur en portant des tours de cou et fixez des broches sur vos foulards, au niveau du cou. Si vous avez un poignet fin, n'hésitez pas à porter de nombreux bracelets étroits. Si vos doigts sont fins et longs, multipliez les bagues fantaisie, mais s'ils sont courts, ne portez par exemple qu'une bague ovale au majeur. La mode actuelle permet de tout mélanger. Les bijoux ne font pas exception. Alors, mariez l'ivoire, l'écaille et le bois de vos bracelets, cernez votre alliance entre deux anneaux en ébène, mélangez des breloques sur une chaîne autour du cou... L'imagination est au pouvoir...

VOTRE BEAUTÉ

Le traitement de l'acné :

La peau de chaque sujet a un mode de réaction très particulier et il faut toujours en tenir compte. Sans entrer dans le détail, on peut distinguer deux types de peaux. Les peaux blanches et fragiles, spécialement chez les femmes blondes et les femmes rousses, et les peaux mates et résistantes. Les premières seront nettoyées matin et soir avec un lait démaquillant non irritant de bonne qualité, puis recevront une application de compresses chaudes avec un liquide formé d'un litre d'eau chaude dans laquelle seront dissous : 25 g d'acide borique, 5 g de borate de soude et 2 g de chlorure de sodium. Les secondes recevront, après nettoyage, une application de la solution suivante conseillée par le professeur Merklen : 5 g de résorcine, 3 g d'acide salicylique, 100 ml d'alcool à 60°. Dans tous les cas, le contrôle d'un médecin est indispensable.

L'anis vert

Utilisé en infusions, l'anis vert peut aider à retrouver une taille fine. Les ballonnements (aérophagie), qui augmentent le volume de l'estomac et de la taille, ne sont autres que des formations d'air que l'anis vert aide à expulser. En outre, cette excellente plante, préparée comme une infusion, mais employée froide ou à peine tiède, et additionnée de quelques gouttes de citron, conserve au visage jeunesse et fraîcheur. Légèrement tonique, elle resserre aussi les pores dilatés. A utiliser matin et soir.

A méditer

La notoriété est à la gloire ce que le moineau de Paris est à l'oiseau de paradis.
Edmond JALOUX

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre : 20 h 30, Le premier, d'Israël Horovitz.

EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim : Anne Monnier, aquarelles, dessins, gravures.
Galerie Média : Angel Duarte, sculptures et gravures.
Galerie Lemeto : œuvres de Metodi Lepazov.
Galerie Contact : Minouche Blaudin, peinture sur porcelaine.
Centre culturel neuchâtelois : Nello Ruta architecte : « Jeunes-Rives ».
Centre d'artisanat : Peinture naïve sur céramique de Roger Hitter.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Arcades : 15 h et 20 h 30, Le sauvage. 12 ans. 2me semaine.
Rex : 15 h, et 20 h 45, Le bon et les méchants. 16 ans.
Studio : 15 h et 21 h, Les portes de feu. 16 ans. 18 h 45, Le conformiste (Sélection).
Bio : 15 h, Fabio le magicien. Enfants admis. 18 h 40, Rêves humides. 20 ans. 20 h 45 Yakuza. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Calmos. 18 ans. 17 h 45, John et Mary. 18 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, La moutarde me monte au nez. 12 ans. 2me semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vapeur.

Urgences : La main tendue, tél. 143.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte. M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Léon Zack, huiles et lavis ; Irène Zack, sculptures.
Galerie Numaga II : Jean-Pierre Grom, exposition sur 2 thèmes. Fred Perrin, sculptures.

BOUDRY

Ancien collège : Exposition « La forêt » (après-midi)

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Dracula prisonnier de Frankenstein.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider : Léo Rimensberger, peintures et sculptures.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le vieux fusil.

NOTRE FEUILLETON

L'HACIENDA MAUDITE

par Liliane Robin

1 *LIBRAIRIE JULES TALLANDIER*

« ...Trois fois par semaine, lundi, mercredi et vendredi, le plus jeune des fils Alvaro, José Luis, se rend au club de tennis de Cassanda. Rarement, et jamais le lundi, sa sœur Maria l'accompagne.

Il part au volant de sa voiture, un coupé sport Chrysler blanc, vers 16 h 45 et revient à 18 h 50 précises. A ce moment-là l'avenue est calme, voire déserte si quelque voiture regagnant une résidence alentour ne la sillonne pas. C'est à l'instant où José Luis Alvaro stoppe devant la propriété de son père, et avant qu'il n'ait le temps de klaxonner pour avertir le domestique qui vient chaque soir lui ouvrir le portail, qu'il faudra agir... »

Dans la jeep qui filait vers Bogota, Quando pouvait se répéter presque mot pour mot la dernière partie du rapport que son frère Jorge avait lu à son intention et à celles de ses deux compagnons, Felipe et Carlos le chauffeur de la jeep, alors que tous trois désignés par le sort allaient partir en mission.

Sa lecture achevée, Jorge avait craqué une allumette et les quatre hommes fascinés avaient regardé se consumer la feuille de papier sur laquelle était tracé le destin de José Luis Alvaro.

Pour mettre le maximum de chances de leur côté, Jorge avait choisi un lundi puisque Miguel, l'homme qu'il avait détaché à Bogota, avait pu s'assurer dans ses minutieuses observations échelonnées sur les longues semaines que, ce jour-là, José Luis Alvaro partait et revenait toujours seul.

Insensibles aux cahots de la route parfois bordée de masures, au morne paysage gris qui se déroulait sous leurs yeux, les trois hommes demeuraient silencieux. Il pleuvait, comme souvent aux approches de Bogota et l'ombre de la nuit pesait déjà sur la terre.

Lorsqu'ils atteignirent les faubourgs de la ville, Quando consulta la montre que Jorge lui avait confiée. Ils étaient dans les temps. Le plan, minuté avec soin, devait être exécuté avec précision. Bientôt, sur une hauteur, apparut la cathédrale de Montserrat illuminée, que l'on aperçoit de tous les points de Bogota.

Evitant les avenues du centre et les vestiges de la vieille ville, dédaignant le sud, fief de la pauvreté et d'une population grouillante, la jeep prit vers le nord par les carreras (I). Aux abords du Chico, quartier hautement résidentiel, Carlos ralentit l'allure et les trois hommes s'assurèrent que nul policier n'errait dans les parages.

– Ça va, dit Felipe. Continue d'avancer tout droit.

Comme ses deux compagnons, Quando avait dans la tête le schéma du quartier sommairement tracé par Miguel. Désignant les lumières d'une luxueuse villa blanche, dressée au milieu d'un parc et ceinte d'une grille ouvragée, Quando articula :

– La maison d'Eduardo Alvaro !

Carlos alla ranger la jeep à l'angle de l'avenue et à peine à dix mètres de la propriété.

Il était 18 h 35. Pour ne pas attirer l'attention des rares passants, les passagers de la jeep demeurèrent silencieux et n'allumèrent pas la cigarette qui eût détendu leurs nerfs à vif.

A trente-huit, Quando présuma :

– Miguel ne devrait pas tarder à se manifester.

Sa voix, unie, ne trahissait aucune appréhension. Pourtant, des trois hommes, c'était lui le plus jeune. Vingt-deux ans à peine. Brun et mince, avec un visage résolu et un regard ardent. Une flamme vive mais une fougue contrôlée, marchant dans l'ombre de son frère Jorge. On pouvait lui faire confiance. Il était aussi sûr que vaillant. Comme les autres, il avait vu succomber son père à la tâche et son adolescence en avait été marquée à jamais. Felipe avait connu les mêmes maux cruels et, à la première occasion, il s'était joint à ceux que trop d'injustice avait révoltés. Il avait vingt-cinq ans et Jorge le tenait pour l'un des meilleurs hommes du groupe. Carlos, lui, n'avait pas d'âge. Plutôt grand et sec, peu bavard, il avait des traits burinés par le soleil et le vent et sa bouche ne souriait jamais. C'était un mouton que la misère et l'intransigeance avaient rendu loup.

Ce fut lui qui, les yeux fixés sur l'avenue, constata :

– Voilà Miguel.

A pas rapides, l'homme s'approchait de la jeep. En passant près de la voiture, il laissa tomber le journal qu'il tenait à la main. Se baissant pour le ramasser, il prononça à mi-voix :

– Rien à signaler. Tout s'est passé comme prévu. José Luis Alvaro devrait regagner la maison de son père dans moins de dix minutes pour dîner.

Il se redressa pour s'éloigner très vite et se perdit dans l'ombre de la voie déserte.

L'action était imminente. Quando et Felipe sautèrent à terre, se fondirent dans la pénombre complice. Adossé contre l'un des arbres qui bordaient l'avenue, Quando fut pénétré par l'odeur du fin feuillage des poivriers, à laquelle se mêlait celle des fleurs d'un frangipanier proche. Le parfum du frangipanier lui rappelait son enfance. Il revit les traits émaciés de son père, les yeux tristes de sa mère et le sourire réconfortant de Jorge. C'était toujours dans les moments difficiles qu'il revoyait le passé. Pourquoi ? Il rejeta les évocations poignantes, se durcit pour se concentrer. Une voiture venait d'apparaître à l'angle de l'avenue. Il retint sa respiration. Ce n'était pas la Chrysler d'Alvaro. Elle fila, le faisceau de ses phares s'éteignit et la nuit parut plus sombre.

Quelques minutes coulèrent, interminables, durant lesquelles Quando se demanda s'il n'eût pas été préférable d'agir loin du domicile des Alvaro. Il le savait, Felipe et lui n'auraient que quelques secondes pour agir.

Puis, soudain, la Chrysler fut là, à quelques mètres, et il cessa de penser. Lorsque José Luis Alvaro ralentit pour amorcer le virage qui devait l'amener devant le portail de la propriété, il bondit en avant. Surpris, Alvaro freina et Felipe surgit. Braquant son arme sur le jeune homme, il intima :

– Descendez ! Pas un cri, pas un mot, ou vous êtes mort !

Les mains gantées d'Alvaro lâchèrent le volant. Il n'eut pas la moindre velléité de résistance. L'effet de surprise était total. Quando n'eut pas besoin de distinguer ses traits pour deviner qu'ils étaient décomposés par la peur.

Felipe ouvrit la portière et fit sortir Alvaro. Coiffé d'une casquette sport à visière, vêtu d'un pantalon de flanelle blanche et d'un blouson de daim, le garçon parut faible et vulnérable aux deux hommes qui l'entraînaient. Il ne se débattit qu'au moment de monter dans la voiture de ses agresseurs et Felipe lui assena un coup de crosse sur la nuque, avant de le jeter sans ménagement dans le fond de la jeep. Aussitôt, Carlos démarra à toute allure.

*
* *

Tandis que la jeep filait par les carreras vers la route de Ibagué, aidé par Felipe qui avait repris sa place près de Carlos, Quando hissa le jeune homme près de lui, sur la banquette arrière.

Jusqu'alors, tout s'était bien passé. Maintenant, il fallait sortir de Bogota au plus vite, avant que le rapt ait été découvert et l'alerte donnée. Carlos s'y employait. Il avait appris l'itinéraire par cœur et conduisait vite et bien, ne prenant que des risques mesurés. *(A suivre)*

(I) Nom des artères qui traversent la ville du sud au nord.

Le fonds de placement:

Troisièmement, chacun peut, à son gré, investir de petits ou de gros montants dans l'économie.

La constitution d'un capital commence par le livret d'épargne ou l'obligation. Ces deux formes de placement garantissent un intérêt et un rendement fixes, assurent le remboursement à la valeur nominale, mais ne protègent pas contre la diminution du pouvoir d'achat.

Donc, l'argent pouvant être placé à long terme devrait aussi l'être en actions et en immeubles, dont la valeur, parallèlement à la croissance économique, est susceptible d'augmenter à long terme.

Cela implique non seulement des connaissances techniques approfondies, mais aussi des capitaux substantiels. Acquérir des biens immobiliers n'est pas à la portée de tout le monde et investir en actions exige, pour obtenir une bonne répartition des risques, l'achat de titres de plusieurs sociétés.

De par leur nature, les fonds de placement répondent à ces exigences. La fortune des fonds, constituée par les apports en argent des personnes achetant les parts, est placée en valeurs mobilières ou immobilières par des spécialistes confirmés, selon le principe d'une répartition équilibrée des risques. A noter que les parts des fonds sont aussi émises en petites coupures. Chacun peut donc investir dans l'économie, quelle que soit l'importance de ses ressources.

Si vous désirez en savoir davantage sur les fonds Intrag, prenez contact avec le conseiller en placement de l'UBS la plus proche, ou lisez notre brochure «Les fonds de placement Intrag».

S UBS G
Union de Banques Suisses

Autres avantages des fonds de placement:

Premièrement, acheter des parts de fonds de placement réduit les risques.

Deuxièmement, investie dans un fonds de placement, votre épargne est dans les mains de spécialistes confirmés.

Quatrièmement, les parts de fonds de placement peuvent être acquises ou revendues en tout temps.

Cinquièmement, derrière l'Intrag et ses fonds de placement, il y a l'UBS, l'une des premières banques de Suisse.

Sixièmement, l'Intrag, avec ses 17 fonds, vous offre un choix incomparable de possibilités de placement.

N'attendez plus! Le soleil est là.
STORES TOILE
Pour terrasses, balcons, vitrines.
Beau choix dessins et unis,
construction élégante et robuste
FONDICOM BAUTECHNIK
Tél. (039) 31 26 37, de 12 h 30 à 18 h.

Maurice SAUSER
Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie
Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

Réparations machines à laver
toutes marques, partout !
Déplacement minimum à forfait.
SUPERMÉNAGER Service
Tél. (039) 22 13 24 - (021) 62 49 84.

Garages souterrains
Grand choix — 25 000 constructions livrées!
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA ■ 1018 Lausanne 021/37 37 12
uninorm

COURS du JOUR
préparant aux diplômes de
● STÉNODACTYLOGRAPHE
● SECRÉTAIRE
● SECRÉTAIRE-COMPTABLE
● SECRÉTAIRE DE DIRECTION
● AGENCE DE VOYAGES
● EMPLOYÉE DE BUREAU
(certificat fédéral de capacité)
● CLASSE DE RACCORDEMENT
Bénédict
Ruelle Vaucher, tél. 25 29 81

OUVERTURE DE L'ATELIER
RU RO
GRAPHISME - PUBLICITÉ
DÉCORATION - PEINTURE
STANDS D'EXPOSITION
Ruth et Roland Tharin
Chapelle 19, 2035 Corcelles (NE)
Tél. (038) 31 83 53

Si vous oubliez de faire de la publicité
vos clients vous oublieront

Les plus fins tabacs d'Amérique et un filtre hautement efficace.

De la terre filtrante naturelle en plus du charbon actif.
Les particules blanches de la terre filtrante naturelle augmentent l'efficacité du filtre et préservent l'arôme des plus fins tabacs.

Senaud

Vacances en Italie
à présent spécialement avantageuses!

Pays des vacances par excellence, l'Italie a tout pour plaire: mille et une formules de vacances, de magnifiques plages de sable, de romantiques calanques, une mer d'azur, du soleil, l'art de vivre et de bien manger, etc.

Or Hotelplan vient de revoir tous ses prix sur la Riviera, sur l'Adriatique, en Sicile et en Toscane.
Les vacances en Italie sont encore plus avantageuses.
Voici, à l'appui, 3 exemples des nouveaux prix:

Adriatique: 7 jours de vacances balnéaires, y compris voyage en train et séjour, par personne, dès **Fr. 175.–**

Sicile: 8 jours de vacances balnéaires, y compris l'avion et séjour, par personne, dès **Fr. 555.–**

Vacances en bungalow: 7 jours, appartement pour 4/5 personnes, y compris prestations Autoplan, dès **Fr. 220.–**

Ajoutez les charmes de l'Italie à ceux des nouveaux prix et faites l'addition: vous partez gagnant sur tous les tableaux! La plus proche succursale Hotelplan ou votre agence de voyages habituelle vous donneront volontiers tous les renseignements désirables.

Hotelplan
de tout cœur avec vous au pays des vacances
2001 Neuchâtel, 3-5, rue des Terreaux, tél. (038) 25 03 03
1700 Fribourg, 31, boulevard de Pérolles, tél. (037) 22 07 07
1754 Avry-sur-Matran, «Avry-Centre», tél. (037) 30 16 66

La vie nationale

TVA et nouveau régime financier: réactions

BERNE (ATS). — Par la voix de son expert financier, le conseiller national Otto Stich, le parti socialiste suisse a fait savoir qu'un retrait de l'initiative du parti socialiste en vue d'un impôt sur la richesse — évoqué lors d'une récente interview dans un quotidien bâlois — n'entrait plus en ligne de compte après la publication des projets du Conseil fédéral. Le dégrèvement des petits revenus, au titre de l'impôt fédéral direct, est insuffisant et l'harmonisation des impôts ne progresse visiblement pas assez. Seul le renforcement de la progression au niveau des grands revenus satisfait tant soit peu aux exigences du parti socialiste suisse.

L'Union syndicale suisse (USS) de son côté, se demande si la Confédération ne devient pas peu à peu le garde chiourme fiscal des cantons, mais sans parvenir à mettre un frein aux abus fiscaux commis au nom du fédéralisme. Au sujet de l'harmonisation des impôts, le Conseil fédéral, estime l'USS, a capitulé sur toute la ligne devant la conférence des directeurs cantonaux des finances. Il n'a pas osé faire de l'harmonisation fiscale un élément constitutif de la réforme du régime fiscal. De ce fait, l'Etat central permet aux cantons « récalcitrants » de combattre le principe de l'harmonisation sans même courir le risque de compromettre les revenus substantiels qu'ils reçoivent de la caisse fédérale. L'initiative socialiste sur un impôt sur la richesse a tout de même rempli son rôle du fait qu'elle a empêché la Confédération de se limiter aux seuls projets d'extension de l'ICHA.

Le secrétaire de la Confédération des syndicats chrétiens, M. F. Tschopp, a également dénoncé l'absence d'une harmonisation matérielle des impôts. Il manque là une pierre d'angle du futur édifice. En ce qui concerne le dégrèvement des petits revenus, au titre de l'impôt fédéral direct, le système proposé avoisine la limite acceptable la plus basse. Il suffirait d'une augmentation des salaires provoquée par une nouvelle flambée inflationniste pour que les petits revenus soient à nouveau taxés trop fortement.

Quant à l'Union suisse des arts et métiers (USAM), elle est d'avis que le non assujettissement à la TVA des transports de personnes au détriment des salons de coiffure — qui seront frappés par le nouvel impôt — est un bon exemple de la dépendance de la Confédération par rapport à certains groupes.

Dans ce secteur précis, la taxe est exigée de façon parfaitement arbitraire, au mépris même du principe de la rentabilité du prélèvement fiscal. Aussi bien dans le domaine de la TVA que dans celui de l'impôt fédéral direct, on peut constater le comportement de la Confédération qui veut que l'accroissement des dépenses fédérales soit un fait désormais irréversible. La « ponction » de 3 milliards demandée pour 1978 ne pourra pas être « digérée », au vu de la situation économique actuelle, sans conséquences conjoncturelles et structurelles très graves.

Au contraire, la conférence des directeurs cantonaux des finances, par l'intermédiaire de son président, M. Wolfgang Loretan, fait savoir qu'à son avis le nouveau régime envisagé correspond à ses « desiderata », notamment en ce qui concerne la sauvegarde de l'autonomie cantonale. La compétence demeure aux cantons d'adapter leur fiscalité à la situation économique et sociale du moment.

Enfin, le service de presse du parti radical suisse est d'avis que la future TVA offrira à la Suisse la compensation financière dont elle avait besoin depuis longtemps. Pour le reste, il faudra poursuivre la sévère politique d'économie entreprise depuis quelque temps, afin de rétablir, à long terme, l'équilibre des finances fédérales. Le taux modeste — par rapport aux autres pays d'Europe — choisi pour la TVA indique bien qu'il ne s'agit pas d'ouvrir toutes grandes les « écluses du fisc ». Quant au dégrèvement des petits revenus, prévu pour l'impôt fédéral direct, c'est là une mesure digne d'intérêt. Enfin, au sujet de l'initiative socialiste, il apparaît de plus en plus clairement qu'on ne peut pas toujours plus « ramasser » en haut pour dégréver en bas. Cette méthode ne passe pas le test de la pratique et les socialistes, dit enfin le service de presse radical, devraient l'avoir remarqué.

VALAIS

Un guide se tue au Grenzgletscher

(c) Un tragique accident de montagne s'est produit hier au Grenzgletscher, dans la région de Zermatt. Un guide allemand avait quitté la station pour se rendre au Lysskamm. Alors qu'il traversait le glacier, il disparut dans une crevasse profonde de 30 mètres. Le malheureux a été tué sur le coup. On alerta les hommes d'Air-Zermatt qui, à l'aide d'un treuil, réussirent à sortir la dépouille du gouffre avant de l'acheminer vers la morgue de la station.

L'alerte a été donnée de la cabane du Mont-Rose où l'un des témoins s'était aussitôt rendu.

On ignore les circonstances de la tragédie mais selon toute vraisemblance un pont de neige a cédé en ce jour chaud de printemps. On ne connaît pas l'identité de la victime. La police s'est recommandée hier pour que le nom de la victime ne soit pas publié, les parents en Allemagne n'ayant pas pu être atteints.

Autour du monde en quelques lignes

Un représentant spécial américain au Liban

WASHINGTON (AP). — Les Etats-Unis ont désigné mardi l'ancien ambassadeur Dean Brown comme représentant spécial au Liban avec la mission d'aider à la recherche d'un cessez-le-feu et d'un règlement dans la guerre civile libanaise.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Le ton est à l'optimisme à « Neuchâtel-Centre »

La troisième assemblée générale de « Neuchâtel-Centre » — Association fondée en octobre 1973 — s'est déroulée hier soir, au City, sous la présidence de M. Robert Aeschelmann et en présence d'une cinquantaine de membres.

Durant l'année passée, devait dire le président dans son rapport d'activité, « NEC » s'est surtout préoccupé de se donner une assise financière et de la renforcer. Les débuts, il y a deux ans et demi, avaient été marqués par une absence de ressources. Actuellement, l'état financier de l'association permet d'affronter l'année en cours avec optimisme.

Rappelons brièvement qu'en 1975 NEC anima la ville par des concerts, une course de garçons de café, et par sa campagne « Noël shopping » de la fin de l'année, qui attire en ville, grâce aux transports publics gratuits, la population des quartiers extérieurs et des communes voisines.

L'aménagement de parcs à voitures tout près du centre, notamment au sud-ouest de la boucle, a fait l'objet de nombreuses démarches du comité de « NEC » auprès des autorités. Il s'agit-là, comme le releva le président M. Aeschelmann, d'une tâche de longue haleine. Hier soir à une question de M. Tripet, M. Garcin a pu donner d'utiles renseignements sur le programme des travaux de transformation de la ligne 3, programme dont nous avons parlé en détail récemment.

Au cours de cette assemblée il fut encore procédé à l'adoption des comptes, de la gestion et du budget 1976, et le comité fut réélu par acclamation. Au comité M. Pierre Marchand succède à M. Georges Mathieu et un nouveau membre, M. Raymond Wetzel, a été nommé.

Enfin, l'assemblée a pris connaissance de quelques propositions en ce qui concerne l'animation du chef-lieu cette année par des manifestations dont le programme sera défini ultérieurement.

Aux divers, M. Marc Wolfrath, a remercié « NEC » et son comité pour leur fructueuse activité en faveur de la cité et s'est réjoui de voir que le ton, dans cette association, était à l'optimisme malgré les temps difficiles que nous vivons.

G. Mt

LA VIE POLITIQUE

Les candidats libéraux au Landeron

L'Association démocratique libérale du Landeron a déposé sa liste en vue des élections communales des 8 et 9 mai. Voici les 18 noms proposés au choix des électrices et électeurs :

Angehrn Charly, conseiller général ; Bratschi Raymond, conseiller général ; Bregnard Claude, architecte ETS ; Droz Marie-Jeanne, ménagère ; Frochaux Denis, conseiller général ; Frochaux Gilbert, conseiller général ; Gaillard Michel, employé de commerce ; Girard Charles, conseiller général ; Girard Maurice, conseiller communal ; Herschdorfer Eugène, expert comptable ; Mallet Michel, conseiller général ; Matthey Georges-Adrien, conseiller général ; Muriset Noël, conseiller général ; Roethlisberger Gilbert, ing. technicien ETS ; Schaller Georges, conseiller communal ; Scheidegger Jean-Pierre, contrôleur fruits et légumes ; Stauffer Simone, ménagère ; Wermeille Charles, directeur commercial.

COLOMBIER

Les candidats radicaux

Voici la liste des candidats radicaux de Colombier pour l'élection du Conseil général :

Baroni Bernard, ingénieur EPF ; Baroni Michel, ingénieur EPFZ ; Béguin Olivier, fondé de pouvoir ; Berton Eric, directeur ; Blanc Patrice, dessinateur technique ; Champême Emile, contremaître ; Engdahl François, droguiste ; Grossen Cécile, ménagère ; Hasler-Ducommun Berthe-Hélène, aide-infirmière ; Heyraud Stéphan, conseiller en informatique ; Kettiger Jean-Claude, horticulteur ; Kiefer Paul, administrateur-délégué ; Kreis Jean-Pierre, secrétaire-comptable ; Piaget Bernard, cantinier ; Romanens Jacques, employé de banque ; Scheidegger Joseph, sous-directeur ; Schenker André, expert-comptable ; Vuitel Jean-Pierre, entrepreneur.

VAUD

Deux écologistes critiquent le Conseil d'Etat vaudois

LAUSANNE (ATS). — Lors de la session de février du Grand conseil vaudois, le Conseil d'Etat avait répondu à une interpellation sur les causes de la dégradation de la roselière des Grangettes, près de l'embouchure du Rhône dans le Léman, en opposant deux rapports d'experts, l'un du laboratoire d'hydraulique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, l'autre de l'Institut du génie de l'environnement de cette même EPFL. Aujourd'hui, MM. Pierre Goeldlin, chargé de cours, qui dirigea les travaux de l'Institut, et Frank Kloetzli, privat-docent, auteur de l'expertise écologique du rapport du laboratoire, protestent dans une lettre ouverte contre l'usage que le Conseil d'Etat a fait de leurs travaux. Ils reprochent à celui-ci une « interprétation tendancieuse » des deux rapports. MM. Kloetzli et Goeldlin affirment en effet que leurs conclusions sont rigoureusement convergentes et que, dès lors, ils ont été « atterrés » de lire dans la réponse du Conseil d'Etat que « les conclusions des deux rapports divergent tant en ce qui concerne les causes et responsabilités que les mesures à prendre pour stopper l'évolution constatée ».

En qualité d'écologistes professionnels, les deux experts affirment catégoriquement que des cas parfaitement clairs et évidents existent, où le dragage à lui seul porte la responsabilité entière de la destruction de sites analogues à celui des Grangettes (delta de la Reuss sur le lac des Quatre-Cantons). Pour ce qui est des Grangettes, une roselière dans un état analogue à celle située entre le grand-canal et Villeneuve existerait encore entre le Rhône et le grand-canal si la Beine (plateau littoral) n'avait pas été attaquée par les dragages.

SUISSE ALEMANIQUE

Les aveux du meurtrier de la prostituée de Zurich

ZURICH (ATS). — C'est un menuisier de 31 ans, de Niederglatt (ZH) qui a avoué le meurtre d'une prostituée de 49 ans, mercredi dernier, à Zurich. Des détails ont été donnés mardi au sujet de cette affaire par les autorités chargées de l'enquête. On a pu notamment apprendre que la victime a été étranglée au cours de l'acte sexuel. Le meurtrier a indiqué qu'il avait soudain enserré le cou de la victime jusqu'à ce que mort s'ensuive. Il a ensuite recouvert le cadavre avec des vêtements, a pris son sac à main, contenant une somme de 230 francs, ainsi que divers bijoux qui se trouvaient dans l'appartement. Quittant les lieux, il s'est ensuite rendu dans un restaurant où l'on a retrouvé le sac à main en question.

Le meurtrier est resté cloîtré chez lui pendant toute la journée de jeudi et a quitté vendredi la Suisse, en chemin de fer, pour se rendre à Singen, en République fédérale d'Allemagne. De là, il a téléphoné à sa fiancée pour lui indiquer qu'il avait commis une grosse bêtise qui l'empêcherait de rentrer en Suisse pendant une vingtaine d'années. La police allemande l'a surpris alors qu'il tentait de voler un pullover dans un garage, l'a arrêté puis relâché non sans avoir saisi les bijoux qu'il portait encore sur lui.

Le meurtrier est alors rentré en Suisse retrouver sa fiancée sans lui avouer son acte, la police n'a retrouvé le corps de la victime que le samedi, dans l'après-midi. L'arrestation, à la suite de la dénonciation de la fiancée, a eu lieu lundi matin devant son domicile.

Le meurtrier n'avait plus travaillé régulièrement ces derniers temps. Il était en traitement chez un psychiatre. Il avait eu affaire à la justice pour des délits contre la propriété.

Perte de maîtrise dans les Gorges : quatre blessés

Dans la soirée d'hier, vers 23 h, un accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale des Gorges du Seyon. Un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule qui a dévalé le ravin un peu au-dessous du pont qui enjambe le Seyon. Les quatre occupants de la voiture ont pu regagner la route par leurs propres moyens. Blessés, ils ont été transportés en ambulance à l'hôpital des Cadolles.

L'identité des blessés est la suivante : M. José-Luis del Coso, 21 ans, qui était le conducteur du véhicule ; Mlle Francine Calame, 18 ans, MM. Thierry Gattoni, 20 ans, et L éon Lionel, 20 ans également. Les trois premiers cités sont tous domiciliés à La Chaux-de-Fonds ; quant au dernier, il réside à Tahiti. Les quatre blessés souffrent de multiples contusions et de coupures sur le corps. Le véhicule est hors d'usage.

Au tribunal correctionnel d'Yverdon

Une bien curieuse façon d'aimer la voiture

Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. François Meylan, a jugé hier un passionné de l'auto. J. R., dès l'âge de 18 ans, a commis de multiples vols d'usage (voitures, motos et même des jeeps) et conduit sans permis, ce qui lui a valu à ce jour sept condamnations à des peines d'emprisonnement. A peine libéré J.R., âgé aujourd'hui de 23 ans, a récidivé. Il opéra l'automne dernier à Yverdon où il s'empara de voitures dans divers endroits, notamment dans des garages, pour se promener alors qu'il n'était titulaire d'aucun permis de conduire.

Le tribunal a condamné J.R., pour vols d'usage, tentatives de vols d'usage, conduite de véhicules automobiles alors que le permis d'élève-conducteur lui avait été retiré, conduite d'un véhicule automobile alors ue le permis de circulation et les plaques de contrôle nécessaires faisaient encore défaut, ivresse au volant, violation des règles de la circulation, injures et menaces contre les autorités, à dix mois de prison ferme, moins 193 jours de préventive, et 1000 francs d'amende.

Jeune cycliste grièvement blessé

(c) Un accident de la circulation s'est produit hier vers 10 h 45, sur la route secondaire Cottens-Morges, à l'embranchement de la route conduisant à Vuillerens, commune de Colombier-sur-Morges. Un jeune cycliste, Roger Pasquier, 14 ans, domicilié à Vaux-sur-Morges, a été renversé par une voiture genevoise conduite par une interprète suédoise en séjour à Genève. Souffrant de fracture du crâne et des côtes, l'adolescent a été conduit à l'hôpital de Morges.

Deux nouveaux municipaux élus à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Pour remplacer MM. Pierre Vuillemin (lib) et Marc-Henri Morattel (rad), démissionnaires, le Conseil communal de Lausanne a élu mardi soir à la Municipalité MM. Maurice Meylan (lib), 45 ans, avocat, député, ancien président du Conseil communal, et Paul-René Martin (rad), 47 ans, secrétaire général du département cantonal de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, vice-président du Conseil communal. La tentative du parti ouvrier et populaire d'entrer à la Municipalité à cette occasion a échoué et l'Exécutif lausannois reste composé de trois socialistes, deux radicaux (dont le syndic), un libéral et un démo-chrétien.

ÉCONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHES

Accalmie sur les devises

La fièvre monétaire qui a précédé et suivi le départ du franc français du serpent en entraînant la livre sterling et la lire dans des mouvements fougueux subit un ralentissement. Revenant même de leurs positions jugées excessivement faibles, les devises françaises et italiennes réduisent leurs reculs comparativement au franc suisse. Les autres moyens officiels de paiement les plus courants ne subissent pas de variation ; cependant, le dollar perd un demi-centime à Zurich. Il s'agit en fait d'une trêve car aucune garantie ne peut être fournie contre des mouvements violents et spéculatifs de transferts de devises ; pourtant, le déclenchement de telles opérations n'est généralement que la conséquence d'une inquiétude dont le caractère est plus politique qu'économique.

Renaissance aussi de la confiance dans les moyens officiels de paiement dont les taux de dépréciation se sont fortement réduits ; nous en avons une preuve dans la faiblesse des cotations de l'or qui s'observe sur les principales places.

LES PLACES SUISSES ont connu hier une journée calme avec une légère prédominence des moins-values qui s'observent surtout aux bancaires, aux assurances et aux alimentaires parmi lesquelles les deux titres de Nestlé s'allègent. Les pertes sont très limitées. A Zurich, Bally au porteur et nominatif poursuivent leur ascension de grand style en gagnant encore trente francs sur le premier titre et vingt-cinq sur le second. Le secteur des actions de la chimie résiste mieux et réalise généralement des gains de cours sur la veille.

Ainsi, les perspectives peu encourageantes entrevues pour notre pays dans le dernier rapport annuel de l'OCDE paraissent épuises ses munitions. Quant aux fonds publics, ils enregistrent un nouvel abaissement des conditions faites en général aux prêteurs sans que les nouveaux emprunts n'aboutissent à des échecs ; les emprunts en cours renforcent d'autant leurs estimations boursières.

PARIS est aussi terne et la prise de conscience des groupes politiques de la majorité ne fait pas encore le poids pour redonner la confiance aux milieux financiers. Toutefois les plus-values boursières commencent à s'affirmer dans les divers secteurs de la production, les banques demeurant réservées.

MILAN se cantonne dans des cotations étroites.

FRANCFORT affiche un optimisme sans réserve qui tranche avec l'attitude des autres places.

LONDRES lâche du terrain sur toutes les valeurs britanniques.

NEW YORK bourdonne toujours autour de l'indice mille du Dow Jones ; le public attendant d'y voir plus clair dans les élections primaires.

E. D. B.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

	29 mars	30 mars
Banque nationale	600.— d	625.— d
Crédit foncier neuchât.	590.—	590.—
La Neuchâteloise ass.	300.— d	300.— d
Gardy	100.—	95.— d
Cortaillod	1250.—	1240.— d
Cossonay	1175.— d	1175.— d
Chaux et ciments	500.— d	500.— d
Dubied	230.— d	230.— d
Dubied bon	230.— d	230.— d
Ciment Portland	1990.— d	1980.— d
Interfood port.	2810.— d	2825.— d
Interfood nom.	525.— d	525.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	300.— d	300.— d
Paillard port.	270.—	270.— d
Paillard nom.	73.—	73.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1120.—	1120.—
Crédit foncier vaudois	820.—	820.—
Ateliers constr. Vevey	635.—	640.—
Editions Rencontre	350.— d	400.—
Rinsoz & Ormond	600.—	585.—
La Suisse-Vie ass.	2425.—	2425.—
Zyma	1190.— d	1190.—

GENÈVE

Grand-Passage	345.—	348.—
Charmilles port.	645.—	660.—
Physique port.	165.—	160.— d
Physique nom.	150.—	140.— d
Astra	—.40	—.40
Monte-Edison	1.15	1.15
Olivetti priv.	2.50	2.55 d
Fin. Paris Bas	98.—	98.50
Allumettes B	55.— d	57.— d
Elektrolux B	68.—	70.50
S.K.F.B.	71.—	71.50 d

BÂLE

Pirelli Internat.	164.—	164.—
Bâloise-Holding	312.—	312.— d
Ciba-Geigy port.	1665.—	1650.—
Ciba-Geigy nom.	700.—	699.—
Ciba-Geigy bon	1190.—	1200.—
Sandoz port.	5225.—	5300.—
Sandoz nom.	2080.—	2090.—
Sandoz bon	4010.— d	4040.—
Hoffmann-L.R. cap.	111500.—	111000.—
Hoffmann-L.R. jce	101750.—	100500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	10125.—	10050.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	470.—	468.—
Swissair port.	566.—	560.—
Union bques suisses	3560.—	3555.—
Société bque suisse	469.—	467.—
Crédit suisse	2730.—	2735.—
Bque hyp. com. port.	1200.— d	1270.— d
Bque hyp. com. nom.	1015.— d	1015.— d
Banque pop. suisse	1880.—	1880.—
Bally port	820.—	860.—
Bally nom.	695.—	715.—
Elektro Watt	1850.—	1840.—
Holderbank port.	462.—	456.—
Holderbank nom.	412.—	408.— d
Juvena port.	460.—	460.—
Juvena bon	22.50	22.50
Motor Colombus	1000.—	990.—
Italo-Suisse	168.—	164.— d
Réass. Zurich port.	4200.—	4250.—
Réass. Zurich nom.	2065.—	2060.—
Winterthour ass. port.	1850.—	1840.—
Winterthour ass. nom.	1035.—	1020.—
Zurich ass. port	9675.— d	9675.— d
Zurich ass. nom.	6275.—	6325.—
Brown Boveri port.	1665.—	1670.—
Saurer	990.—	990.—
Fischer	730.—	730.—
Jelmoli	1250.—	1240.—
Hero	3550.—	3550.—
Landis & Gyr	730.—	725.—
Nestlé port.	3465.—	3445.—
Nestlé nom.	1730.—	1715.—
Roco port.	2400.—	2400.—
Alu Suisse port.	1290.—	1295.—
Alu Suisse nom.	450.—	450.—
Sulzer nom.	2655.— d	2650.—
Sulzer bon	438.—	445.—
Von Roll	555.—	550.—

ZURICH (act. étrang.)

	29 mars	30 mars
Alcan	71.25	70.25
Am. Metal Climax	142.50	141.50
Am. Tel & Tel	145.—	144.—
Beatrice Foods	58.50	58.50
Burroughs	264.—	262.—
Canadian Pacific	42.—	42.50
Caterpillar Tractor	208.50	206.—
Chrysler	49.25	48.75
Coca Cola	225.50	224.—
Control Data	63.75	64.25
Corning Glass Works	164.—	168.—
C.P.C. Int.	112.50	110.—
Dow Chemical	270.—	268.50
Du Pont	379.—	375.—
Eastman Kodak	296.50	292.50
EXXON	239.—	237.—
Ford Motor Co	145.—	143.—
General Electric	137.—	134.—
General Foods	77.—	77.—
General Motors	176.50	175.—
General Tel. & Elec.	67.—	66.—
Goodyear	58.25	56.—
Honeywell	117.50	120.50
I.B.M.	663.—	662.—
International Nickel	85.75	84.—
International Paper	186.—	182.50
Internat. Tel. & Tel.	73.75	71.75
Kennecott	88.50	87.—
Litton	40.—	40.—
Marcor	89.25	89.—
MMM	164.—	163.50
Mobil Oil	144.—	144.50
Monsanto	229.50	226.—
National Cash Register	72.25	72.25
National Distillers	63.—	64.—
Philip Morris	141.—	140.—
Phillips Petroleum	143.—	140.—
Procter & Gamble	231.50	229.—
Sperry Rand	120.—	120.50
Texaco	68.25	68.50
Union Carbide	184.—	181.50
Uniroyal	24.75	25.—
U.S. Steel	204.—	201.50
Warner-Lambert	88.75	89.—
Woolworth F.W.	64.—	66.50
Xerox	152.—	150.—
AKZO	42.—	41.25
Anglo Gold I	66.50	61.50
Anglo Americ.	8.25	8.25
Machines Bull	22.75	21.25
Italo-Argentina	95.—	92.50
De Beers I	7.75	7.50
General Shopping	333.—	333.—
Imperial Chemical Ind.	19.50	19.— d
Péchiney-U.-K.	60.—	58.—
Philips	33.25	32.50
Royal Dutch	119.50	118.50
Sodec	9.75	9.50
Unilever	121.50	120.50
A.E.G.	101.50	100.50
B.A.S.F.	172.—	172.—
Degussa	271.—	272.—
Farben Bayer	149.—	148.—
Hœchst. Farben.	172.—	172.—
Mannesmann	378.—	381.—
R.W.E.	158.50	160.—
Siemens	309.—	308.—
Thyssen-Hütte	142.50	142.50
Volkswagen	152.—	152.—

FRANCFORT

A.E.G.	100.50	100.50
B.A.S.F.	172.20	172.—
B.M.W.	269.50	266.50
Daimler	370.20	369.50
Deutsche Bank	320.10	324.50
Dresdner Bank	238.50	240.50
Farben. Bayer	149.—	148.90
Hœchst. Farben.	172.80	172.—
Karstadt	439.—	438.—
Kaufhof	278.—	278.50
Mannesmann	378.—	382.—
Siemens	307.50	307.50
Volkswagen	151.40	151.20

MILAN

Assic. Generali	43500.—	43800.—
Fiat	1363.—	1380.—
Finsider	250.12	251.75
Italcementi	18900.—	19010.—

	29 mars	30 mars
Monte Amiata	—.—	—.—
Motta	1020.—	970.—
Pirelli	1525.—	1550.—
Rinascente	60.50	60.50

AMSTERDAM

Amrobank	75.80	74.70
AKZO	43.80	43.10
Amsterdam Rubber	79.80	79.—
Bols	84.40	84.80
Heineken	156.—	141.50
Hoogovens	61.30	63.50
K.L.M.	118.50	117.50
Robeco	204.—	203.10

TOKIO

Canon	386.—	381.—
Citizen	—.—	—.—
Fuji Photo	515.—	510.—
Fujitsu	343.—	346.—
Hitachi	204.—	201.—
Honda	725.—	720.—
Kirin Brew.	366.—	378.—
Komatsu	365.—	360.—
Matsushita E. Ind.	614.—	605.—
Sony	2860.—	2750.—
Sumi Bank	333.—	330.—
Takeda	212.—	211.—
Tokyo Marine	559.—	563.—
Toyota	694.—	699.—

PARIS

Air liquide	385.—	382.—
Aquitaine	365.50	363.—
Cim. Lafarge	216.60	216.—
Citroën	67.90	68.60
Fin. Paris Bas	183.—	188.—
Fr. des Pétroles	132.10	132.30
L'Oréal	1015.—	999.—
Machines Bull	40.10	39.05
Michelin	1445.—	1432.—
Péchiney-U.-K.	110.40	107.50
Perrier	123.—	126.40
Peugeot	387.50	386.80
Rhône-Poulenc	105.—	104.60
Saint-Gobain	135.—	136.20

LONDRES

Anglo American	1.6912	1.6978
Brit. & Am. Tobacco	3.60	3.60
Brit. Petroleum	6.15	6.08
De Beers	1.4004	1.3517
Electr. & Musical	2.63	2.58
Imperial Chemical Ind.	3.95	3.94
Imp. Tobacco	—.765	0.765
Rio Tinto	1.97	1.94
Shell Transp.	4.11	4.10
Western Hold.	11.590	10.565
Zambian anglo am.	—.18496	—.17631

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	40-7/8	40-1/4
Alumin. Americ.	48-3/4	48-3/8
Am. Smelting	17-7/8	17-5/8
Am. Tel & Tel.	56-5/8	56-1/2
Anaconda	26	26
Boeing	27-1/8	26-7/8
Bristol & Myers	73-3/8	73-1/8
Burroughs	102-7/8	103
Canadian Pacific	16-7/8	16-7/8
Caterp. Tractor	80-7/8	81-1/2
Chrysler	18-7/8	18-7/8
Coca-Cola	87-1/2	86-5/8
Colgate Palmolive	27-3/4	27-3/4
Control Data	25-3/8	25-1/4
C.P.C. int.	40-1/8	43-3/8
Dow Chemical	104-7/8	105-1/8
Du Pont	147	145
Eastman Kodak	115	115-3/4
Ford Motors	56-1/2	56-1/4
General Electric	52-3/4	52-1/2
General Foods	29-7/8	29-3/4
General Motors	68-3/4	69-5/8
Gilette	32-7/8	32-3/4
Goodyear	—.—	22-1/8
Gulf Oil	24-3/4	24-1/2
I.B.M.	260-1/4	260-1/4
Int. Nickel	33	32-5/8
Int. Paper	72-1/8	70-7/8
Int. Tel & Tel.	28-1/2	28-1/4
Kennecott	33-7/8	34-1/8
Litton	15-7/8	15-5/8
Merck	74-3/8	74-3/8
Monsanto	88-5/8	87-3/4
Minnesota Mining	64-1/4	63-3/4
Mobil Oil	57-1/4	57-5/8
National Cash	28-5/8	28-3/8
Panam	6-1/2	6-3/8
Penn Central	—.—	1-3/4
Philip Morris	54-1/2	55-1/8
Polaroïd	—.—	37-3/8
Procter Gamble	90-1/2	90
R.C.A.	28	27-3/4
Royal Dutch	46-7/8	46-5/8
Std Oil Calf	34-1/8	33-3/4
EXXON	92-3/4	92-1/8
Texaco	26-7/8	26-5/8
T.W.A.	11-1/2	11-1/4
Union Carbide	71-3/4	71-5/8
United Technologies	58-3/4	58-3/8
U.S. Steel	79-3/4	79-1/4
Westingh. Elec.	15-7/8	15-7/8
Woolworth	25-3/4	26-7/8
Xerox	58-3/4	56-1/2

Indice Dow Jones

industrielles	1003.46	992.13
chemins de fer	209.62	
services publics	87.30	97.14
volume	18.520.000	18.060.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A. Lausanne

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	4.75	5.15
U.S.A. (1 $)	2.50	2.60
Canada (1 $ can.)	2.54	2.64
Allemagne (100 DM)	98.50	101.50
Autriche (100 sch.)	13.75	14.15
Belgique (100 fr.)	6.05	6.45
Espagne (100 ptas)	3.65	3.95
France (100 fr.)	53.—	56.—
Danemark (100 cr. d.)	39.50	43.50
Hollande (100 fl.)	92.50	96.50
Italie (100 lit.)	—.2750	—.3050
Norvège (100 cr. n.)	44.—	48.—
Portugal (100 esc.)	7.—	9.—
Suède (100 cr. s.)	56.—	60.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	97.—	109.—
françaises (20 fr.)	111.—	123.—
anglaises (1 souv.)	105.—	117.—
anglaises (1 souv. nouv.)	107.—	119.—
américaines (20 $)	530.—	580.—
Lingots (1 kg)	10.400.—	10.600.—

Cours des devises du 30 mars 1976

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.5350	2.5650
Canada	2.5750	2.6050
Angleterre	4.85	4.93
£/$	1.91	1.92
Allemagne	99.60	100.40
France étr.	54.—	54.80
Belgique	6.49	6.57
Hollande	94.30	95.10
Italie est.	—.2980	—.3060
Autriche	13.88	14.—
Suède	57.50	58.30
Danemark	41.60	42.40
Norvège	45.70	46.50
Portugal	8.65	8.85
Espagne	3.76	3.84
Japon	—.8375	—.8625

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR

31.3.1976 or classe tarifaire 257/106
31.3.1976 argent base 345.—

Des morts et des blessés en Galilée au cours d'affrontements entre Israéliens et Arabes

NAZARETH (Israël) (AP). — Six Arabes ont été tués par les forces de sécurité israéliennes, qui ont ouvert le feu mardi dans quatre villages de Galilée sur des manifestants qui ont suivi le mot d'ordre de grève générale lancé par le parti communiste pour protester contre les expropriations de terre décidées par le gouvernement.

Les émeutes ont fait 100 blessés dont plus du tiers parmi les soldats israéliens. 250 arrestations ont été opérées. Les incidents les plus violents se sont déroulés dans la région de Nazareth, dont le député-maire communiste, M. Tewfik Zayad, est considéré comme l'instigateur de la grève générale. Les forces de l'ordre ont fait usage de leurs armes après avoir été bombardées à coups de pierres et de cocktails Molotov.

Les fonctionnaires du département des affaires arabes de la présidence du conseil ont fait observer qu'il s'agit des premiers affrontements mortels entre Arabes israéliens et forces de l'ordre depuis la fondation de l'Etat d'Israël il y a 28 ans. Ces effusions de sang risquent de remettre en cause la coexistence entre les trois millions de juifs et le demi-million d'Arabes du pays.

Des incidents ont éclaté dans une dizaine de villages arabes à l'intérieur d'Israël. La population de la Cisjordanie occupée, où des émeutes sanglantes ont eu lieu au début du mois, s'est jointe à la grève par solidarité.

Dns le quartier arabe de Jérusalem et en Cisjordanie, la troupe a donné l'ordre à des commerçants grévistes de rouvrir leurs magasins, brisant parfois les rideaux de fer.

BARRICADES

La police a annoncé que plusieurs barricades ont été érigées en Cisjordanie et dans la partie est de Jérusalem, où une agitation anti-israélienne a régné pendant plus d'un mois.

Dans le couloir de Gaza, la grève était générale jusqu'à ce que le gouverneur israélien envoie des troupes faire rouvrir magasins et écoles. D'après des habitants, les Israéliens ont interdit la vente des journaux arabes jusqu'à la fin de la grève, pour éviter toute provocation.

La tension, au sein des Arabes israéliens, qui représentent 16 % de la population de l'Etat juif, a commencé à se manifester il y a plusieurs semaines, lorsque le gouvernement a annoncé un projet de réquisition de 2000 hectares de terrain inoccupé, dont 650 environ appartiennent à des Arabes, en vue de l'implantation d'immeubles d'habitation, d'écoles, d'hôpitaux et d'entreprises. Certains des projets sont destinés aux travailleurs arabes et les autorités israéliennes ont annoncé leur intention de payer l'acquisition des terrains.

Selon le communiqué militaire, les désordres ont commencé lundi soir lorsque les habitants de Bir-hanna, un village de Galilée, ont lapidé un véhicule militaire et une patrouille de police, blessant quatre soldats et trois policiers.

Un soldat israélien blessé emmené par ses camarades. (Téléphoto AP)

Liban : intervention syrienne ?

PARIS (AP). — Les communications entre Beyrouth et le monde extérieur ont été coupées mardi mais, selon des informations reçues de la capitale libanaise, les forces musulmanes de gauche étaient en train de refouler les phalangistes dans le quartier chrétien d'Achrafiye et menaçaient leur position dans le quartier du port.

D'après la police, plus de 200 personnes ont été tuées au cours des combats, lundi, ce qui porte à 14.000 morts environ, le bilan de 11 mois de guerre civile. Pour la police, toutefois qui ne s'aventure pas dans les zones de combats, il ne s'agit que d'une estimation.

Par ailleurs, la classe politique libanaise qui a appris que le conseil de sécurité était saisi ne dissimulait plus mardi ses craintes de voir la Syrie faire traverser la frontière libano-syrienne à des unités d'infanterie et à des blindés afin de mettre un terme à la guerre civile.

Selon certains journaux arabes, le président Assad a « sondé » les Etats-Unis, la France, et le Vatican afin de savoir s'ils pouvaient garantir qu'Israël se tiendrait à l'écart au cas où son pays interviendrait militairement au Liban.

On sait que Washington avait lancé la veille un avertissement à tout pays qui songerait à entreprendre une intervention armée en territoire libanais.

Sur le terrain, les miliciens musulmans, appuyé par des fedayins palestiniens, se sont encore rapprochés du quartier général de la « Phalange » chrétienne à Beyrouth. Les combats ont continué à faire rage, tandis qu'une bataille de blindés était signalée dans le nord du pays.

Redoutant, semble-t-il, un affrontement syro-israélien, le chef de la résistance palestinienne, M. Yasser Arafat, a proposé un « moratoire militaire » d'une semaine permettant d'élaborer enfin un règlement politique de la crise.

CETTE GUERRE...

Une des caractéristiques de la guerre civile libanaise est, certainement, d'être l'un des rares conflits où, d'un côté comme de l'autre, on ne fait pas de prisonniers parmi les combattants pris les armes à la main.

Que ce soit chez les miliciens des partis conservateurs chrétiens ou chez les combattants du front islamo-progressiste, soutenu par la résistance palestinienne, le sinistre mot d'ordre « pas de quartier » constitue une règle de conduite. Cet ordre de choses entre des ennemis qui, il y a moins d'un an, vivaient encore côte à côte, citoyens d'un même pays, a, sans nul doute, contribué à donner aux affrontements leur caractère d'âpreté parfois féroce, souvent atroce.

Le combattant acculé, assiégé, dans une maison de Beyrouth, dans une chambre d'hôtel ou derrière une position fortifiée, sait qu'il n'a rien à attendre : aucune pitié, aucune merci.

Les remous espagnols

Le roi Juan Carlos et la reine Sophie : une couronne et des épines (Téléphoto AP)

MADRID (AFP). — La police espagnole a interdit la conférence de presse où devait être officiellement annoncé la création de la « Coordination démocratique » rassemblant pour la première fois depuis la guerre civile les principaux partis et syndicats de l'opposition espagnole, dont les communistes, socialistes, démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates, carlistes et libéraux. Cinq des représentants des diverses associations membres ont été interpellés par des policiers en civil « pour interrogatoire » au moment où ils arrivaient pour la conférence de presse dans le bureau de l'avocat Antonio Garcia Trevijano. Lui-même a été interpellé avec le syndicaliste Marcelino Camacho, le secrétaire général du parti socialiste populaire, M. Morodo, et MM. Dorronsoro et Madariaga, représentant les sociaux-démocrates.

Les journalistes espagnols et étrangers ont été dispersés par la police sans incident.

Le communiqué commun signé le 26 mars, par les treize principaux partis a toutefois pu être communiqué à la presse. Ce communiqué « aux peuples d'Espagne « contient les points repris dans le projet qui circulait depuis dimanche.

Celui-ci se prononce pour la « rupture démocratique » et condamne « comme élément perturbateur pour la coexistence pacifique la prétendue politique réformiste du gouvernement, combinant mesures répressives et promesses démocratiques ». Tous les signataires se sont mis d'accord sur un programme commun en faveur de la libération immédiate des prisonniers politiques, des droits humains, de la liberté syndicale, des libertés politiques, d'un pouvoir judiciaire unique et indépendant.

Encore Lockheed

LA HAYE (AP). — Le gouvernement de La Haye a demandé mardi que lui soient communiqué, dans toute la mesure du possible, les informations que possèdent les autorités américaines sur l'affaire des pots-de-vin de la Lockheed, qui intéressent les Pays-Bas.

Un communiqué déclare que M. Bakker, ambassadeur de Hollande à Washington, a souligné l'importance exceptionnelle, qu'attache son gouvernement à la publication complète de tous les documents intéressants.

La déclaration fait suite à la signature, lundi, d'un accord en vertu duquel les Etats-Unis et la Hollande échangeront leurs informations sur l'enquête.

Les Hollandais ont ouvert une enquête sur les dépositions faite devant une sous-commission sénatoriale américaine, d'après lesquelles 1.100.000 dollars ont été versés par la Lockheed à une haute personnalité hollandaise. Une commission de trois « sages » s'efforce d'établir si cette personnalité est ou non le prince Bernhard.

Par ailleurs, le département américain de la justice a indiqué qu'il venait de conclure un accord avec l'Italie et les Pays-Bas prévoyant que ces pays échangeront leurs informations sur les pots-de-vin versés par la compagnie aéronautique américaine « Lockheed ».

Cet accord est identique à celui conclu la semaine dernière avec le Japon.

Chasse aux extrémistes en Argentine

BUENOS-AIRES (AP). — Neuf guérilleros de gauche ont été tués lundi, au cours d'accrochages avec l'armée et la police, en Argentine, tandis que le général Videla, chef de la junte qui renversa Mme Isabelle Peron, prêtait serment, en qualité de président de la République.

La cérémonie, brève, s'est déroulée au palais du gouvernement dans le centre de la ville, avant que le général Videla ne reçoive lui-même, le serment de six ministres militaires et de deux ministres civils.

Par la suite, un millier de personnes ont chaleureusement acclamé le nouveau chef d'Etat, tandis que des hélicoptères militaires passaient dans le ciel.

Le général Videla est le 38me ou le 39 me président de la République, selon qu'on compte ou non le général Rawson, qui resta trois jours en fonctions en 1943 mais ne prêta pas serment. Quinze des présidents argentins ont été des militaires.

Selon l'agence « Noticias Argentinas », un commando de 25 guérilleros environ a attaqué un commissariat de police à Moreno, à 25 km à l'ouest de Buenos-Aires. La police abattit trois des agresseurs, déclare l'agence, puis se lança à la poursuite de la bande qui prit plusieurs enfants en otage avant de se retrancher quelques kilomètres plus loin. Un second engagement coûta la vie à six guérilleros.

L'agence ne fait pas mention de victimes parmi les enfants ou les forces de l'ordre.

Au cours de plusieurs perquisitions, les forces de l'ordre ont arrêté neuf personnes pour détention d'armes et de matériel de propagande. Lors d'une deuxième série d'opérations, elles ont arrêté sept autres personnes pour possession de revues et de journaux de « propagande marxiste subversive ».

C'est également à Cordoba, ville située à 850 kilomètres au nord-ouest de la capitale, qu'une patrouille militaire a découvert un hôpital clandestin dans lequel elle a saisi une importante quantité de matériel médical. Les occupants de l'établissement s'étaient enfuis peu avant l'arrivée des soldats.

Le général Videla entouré des membres de son gouvernement prononce son premier discours officiel. (Téléphoto AP)

James Callaghan en tête

LONDRES (AP). — M. Callaghan, secrétaire au Foreign office, a devancé mardi M. Foot, ministre de l'emploi, au deuxième tour de l'élection pour la succession de M. Wilson à la tête du parti travailliste et du gouvernement britannique.

M. Callaghan n'ayant pas obtenu la majorité absolue des voix des députés travaillistes, un troisième tour est nécessaire, dont les résultats seront annoncés le 5 avril. Le secrétaire au Foreign office demeure largement favori.

M. Callaghan a recueilli 141 voix, M. Foot 133 et M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, 38.

En vertu du système du scrutin, M. Healey est éliminé puisqu'il s'est placé dernier. Les suffrages qu'il a obtenus devraient se reporter sur M. Callaghan au troisième tour.

Le secrétaire au Foreign office et le chancelier de l'Echiquier appartiennent tous deux au centre droit du parti, tandis que M. Foot fait partie de l'aile gauche minoritaire.

Accord total entre Sadate et Schmidt

BONN (AP). — Allemands de l'Ouest et Egyptiens ont affirmé mardi qu'une « totale compréhension » caractérise les entretiens Schmidt-Sadate sur les efforts de paix au Proche-Orient, la nécessité de soutenir l'économie égyptienne et les relations bilatérales.

Le chef de l'Etat égyptien et le chancelier Schmidt ont appuyé cette interprétation lorsqu'ils ont rencontré les journalistes devant le palais Schaumburg, à l'issue de leur entretien de deux heures et demie et avant leur déjeuner.

Cette rencontre avec la presse est survenue après qu'on eut appris de sources allemandes que la RFA avait décidé d'autoriser la France à vendre à l'Egypte des chasseurs bombardiers construits conjointement par Paris et Bonn.

Bien que le raïs ait précisé qu'il n'avait pas abordé le problème des livraisons d'armes avec son hôte allemand, les mêmes sources avaient affirmé que la RFA « n'empêcherait pas et ne pouvait pas empêcher » les industries d'armement françaises de prendre en charge la production des pièces du chasseur-bombardier « Alpha-jet » fabriqué actuellement en territoire ouest-allemand.

LES « ALPHA-JET »

Cela signifie que Le Caire pourra éventuellement obtenir de Paris la fourniture de 120 « Alpha-jet » — destinés à remplacer un certain nombre de « Mig » — dans la mesure où ces appareils seront presque entièrement montés en territoire français.

« Mes entretiens avec le chancelier Schmidt ont entièrement correspondu à mon attente. Nous avons abouti à une totale compréhension sur nos objectifs respectifs », a déclaré Sadate.

Auparavant, les deux ministres des affaires étrangères, MM. Fahmi et Genscher, avaient signé deux accords d'assistance. « Notre pays poursuivra son aide économique en faveur de l'Egypte », a promis le chancelier Schmidt.

UN FAIT PAR JOUR

Sur un voyage

Le 26 août 1942, le lieutenant allemand Ringler écrivit ceci sur son carnet de route : « Devant El-Alamein. Midi. 56 degrés. Bientôt, nous serons au Caire ». L'Afrika Korps n'est jamais entré dans la capitale égyptienne. Mais Sadate, lui, est à Bonn. Et il est vrai que les Allemands sont quand même sur les bords du Nil. Mais d'une autre façon. Ils y sont allés à la fin de l'an dernier tourner un documentaire en couleurs qui a été intitulé : « L'occasion de l'Europe au Proche-Orient ». Le thème ? Port-Saïd. Toutes les salles de cinéma d'outre-Rhin ont maintenant projeté ce film. C'était une raison pour Sadate de rencontrer Schmidt. Une des raisons. Mais pas la seule.

Ainsi, il y a quelques semaines, M. Steigner, président de la radio d'Allemagne fédérale, a signé avec Le Caire en accord qui permettra aux Allemands de fournir à l'Egypte « toutes les aides matérielles et techniques » dans le domaine de l'audio-visuel. Voilà, pour Sadate, et le chancelier, un autre sujet de conversation. Mais en voici encore un. Plus austère. L'Allemagne fédérale a accepté d'installer une centrale nucléaire à Suez. Le but ? Produire l'énergie électrique nécessaire pour réaliser le plan de développement. Tout cela n'a rien d'étonnant. Tout cela correspond à une politique à long terme. Sadate en Allemagne, et puis en France, et aussi en Italie, et en Autriche, c'est l'argument profond de la politique égyptienne.

Au cours de notre voyage, en février, il ne s'est pas passé un seul jour sans que les personnalités les plus diverses, attirent notre attention sur l'importance que l'Egypte apportait à la collaboration européenne. La chose est en train de se faire. Et pas seulement outre-Rhin. Et tout simplement parce que Sadate veut gagner son pari. Parce que c'est sa seule grande victoire possible. Parce que comme Sadate l'a répété en janvier : « L'essor économique est la condition de tout progrès sur le plan intérieur ». L'Egypte a réservé 18 milliards de dollars aux Etats-Unis dans son plan quinquennal d'investissements. Mais, ce n'est pas assez. Et c'est pourquoi l'Europe, doit, aussi, apporter son soutien.

Début décembre, les journaux du Caire sont parus sous d'énormes manchettes annonçant : « Le drapeau égyptien flotte sur Abou-Rodeis ». C'était vrai. Mais, dès le lendemain, ce sont des techniciens italiens qui ont pris la direction de l'exploitation des puits de pétrole. L'Italie, d'ailleurs, avait bien fait les choses. Ce sont ses 80 techniciens les plus qualifiés que Rome a envoyés dans le Sinaï. Et c'est aussi grâce à l'Italie, si cinq usines de détergents vont être construites làbas. Cet apport de l'Europe à l'Egypte, il émane de bien d'autres capitales. La Grande-Bretagne participe au projet touristique des Pyramides. C'est en mars, justement, qu'a été donné le premier coup de pioche de cet immense complexe : maison de la culture, nouveaux hôtels, lacs artificiels. Il y en aura pour 460 millions de dollars. C'est Londres qui s'est lancé dans la construction d'une usine de phosphate à Abou Tartour. C'est Londres qui a promis au Caire une aide de 12 millions de livres par an.

Sadate ira aussi à Paris qui prêtera 850 millions pour financer des projets industriels, s'occupera de la centrale électrique d'Aboukir, des projets d'électrification du Delta. Sadate visitera Vienne ? A l'Autriche les matériaux de construction et les centrales pour l'élevage du bétail. Le « Christian Science monitor » écrivait récemment : « Voici engagée la bataille de la reconstruction ». Et on pouvait lire dans « Le Progrès égyptien », que « rebâtir, cela signifie la volonté de travailler dans l'effort d'un peuple entier ».

Les 100 sociétés suisses qui, du 23 novembre au 31 décembre, participeront au Caire à la « Swiss Expo » bénéficieront, elles aussi, de la moisson. C'est ainsi, désormais, que se gagnent les batailles. Sur les bords du Nil.

L. GRANGER

Camps de concentration en Lettonie

PARIS (AFP). — Douze camps de concentration, dont deux réservés aux femmes et un aux moins de dix-huit ans, fonctionnent en Lettonie sous le nom d'« administration de redressement par le travail », révèle un texte d'une publication clandestine soviétique « Samizdat » reproduit dans le dernier numéro de « La pensée russe » paraissant à Paris.

Ces camps sont situés selon ce texte près des villes d'Elgava, Valmiera, Daugavpils, Riga, Liepaya, Tzesis et Pytavolo. Cet ensemble est complété par la prison centrale de Riga, dont la « capacité » est de cinq mille détenus, et dont l'hôpital comprend « un important secteur psychiatrique ».

Le Samizdat fournit notamment les noms du chef de l'administration du redressement par le travail, du médecin-chef de la prison de Riga et du médecin-chef du secteur psychiatrique de cette prison, qui sont tous des officiers dépendant du ministère de l'intérieur de cette République.

Selon ce document, le camp numéro huit utilise notamment la main-d'œuvre d'invalides qui sont employés au montage d'appareillage électrique. Le camp numéro dix est réservé aux femmes deux fois condamnées et placées sous régime de détention dit « renforcé ». Les détenues travaillent à la confection de linge de corps pour les autres camps de concentration et pour l'armée », précise le Samizdat.

Le texte précise, d'autre part, que « tous les condamnés pour des motifs politiques » en Lettonie purgent leur peine en dehors de cette République dans des camps situés notamment en Biélorussie ou en Carélie dont les emplacements sont indiqués avec précision.

La saison des

asperges de Cavaillon

a commencé.

Pourquoi ne pas vous régaler des meilleures : avec une sauce hollandaise, mayonnaise ou cocktail.

ou à la Saint-Tropez : gratinées, avec jambon cru de Parme et sauce béarnaise ?

A s'en lécher les babines.

Buffet de la Gare Neuchâtel

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

SUITE

Une gerbe d'Oscars à Hollywood

« Barry Lindon » s'est vu attribuer quatre Oscars pour la meilleure direction artistique, les meilleurs costumes, la meilleure chanson originale et la meilleure photographie.

« Les dents de la mer » a été honoré pour sa musique originale son montage et ses effets sonores.

Toutes les vedettes de l'écran s'étaient donné rendez-vous pour la circonstance avec des milliers de spectateurs au Music-center de Hollywood : Liz Taylor, Robert Shaw, Charlton Heston, Margaux Hemingway, Charles Bronson, Isabelle Adjani notamment.

Milos Forman était doublement heureux. En même temps que le succès, lui étaient venus tout droit de Tchécoslovaquie dimanche, deux jumeaux, Peter et Matej, onze ans, ses enfants. Il ne les avait pas vus depuis cinq ans.

Jack Nicholson maîtrisait sa joie sous son insolent sourire. A cinq reprises, les années précédentes, il était passé à côté de l'Oscar. Louise Fletcher donnait libre cours à son émotion.

Les larmes coulaient sur son visage. Elle adressait à ses parents depuis le podium, un énigmatique message de remerciements en mimant les gestes du langage des sourds muets. Son père et sa mère sont atteints de cette infirmité.

POUR MARY

Un Oscar spécial a, d'autre part, été décerné à l'ancienne actrice Mary Pickford pour sa contribution au cinéma. L'ex-star, aujourd'hui âgée de 82 ans, et qui n'était pas présente, avait été l'une des fondatrices de l'académie cinématographique.

Ces « Oscars » tant convoités qui représentent une fortune pour ceux qu'ils distinguent ne sont en fait que de petites statuettes hautes de trente-quatre centimètres et pesant trois kilos. Fait d'un alliage d'or, leur valeur n'est estimée qu'à 75 dollars.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

La gare de Naples occupée

NAPLES (AFP Deux cents chômeurs ont occupé mardi, après une démonstration la gare de Naples. Les manifestants se sont couchés sur les voies de façon à immobiliser la circulation ferroviaire. Ils ont aussi édifié des barricades dans plusieurs rues de la ville.

Toujours l'ambassade américaine

MOSCOU (AP). — L'ambassade des Etats-Unis à Moscou a été évacuée mardi à la suite d'une alerte à la bombe, mais il n'y a pas eu d'explosion à l'heure annoncée et aucun engin n'a été découvert dans la chancellerie.

Prier pour la reine

COPENHAGUE (AFP). — Une femme-pasteur danoise, refusant de prier pour la reine et les autorités, a quitté sa charge ecclésiastique et a décidé de ne plus faire partie de l'Eglise évangélique luthérienne danoise. Les conseils des paroisses avaient signifié en 1975 au pasteur Vivian Dahl, 37 ans, qu'elle était tenue, selon un décret royal, d'inclure la reine, le gouvernement et les autorités militaires dans ses prières pendant les offices célébrés dans sa paroisse.

« Serpent » : pas d'initiative de Paris

PARIS (AFP). — Les informations selon lesquelles la France ferait des propositions techniques concernant les mécanismes monétaires du « serpent » européen, à l'occasion du Conseil européen de Luxembourg, sont dénuées de tout fondement, indique-t-on, au palais de l'Elysée à Paris.

Sans s'arrêter

NEWPORT-PAGNELL (AP). — Une cinquantaine d'automobilistes sont passés sans s'arrêter sur le corps d'un homme qui a été tué mardi matin en traversant une route près de Newport-Pagnell, à 80 km au nord-ouest de Londres.

PROCHE-ORIENT

Tuer Sadate ?

A l'instigation des Libyens, des membres du « FPLP », l'organisation extrémiste palestinienne du Dr Georges Habbache, devaient tuer le président égyptien Sadate, a révélé le ministre de l'intérieur, M. Sayed Fahmi.

AMÉRIQUE

Quatre Noirs condamnés à mort

SAN-FRANCISCO (AFP). — Quatre Noirs musulmans, arrêtés deux ans auparavant sous l'accusation d'avoir attaqué plus de 20 Blancs dans les rues de San-Francisco et d'en avoir abattu une partie, ont été condamnés à mort. Ils « opéraient » sous l'appellation de « Zebra » et avaient semé la panique à cette époque dans la ville.

ASIE

Les photos de Teng

PÉKIN (Reuter). — Les photographies de M. Teng Hsiao-ping, vice-président du Conseil chinois et principale cible de la campagne « anti-droitiste », ont disparu des vitrines officielles et ne sont plus en vente à Pékin.